



UNIVERSITÉ ABDELHAMID IBN-BADIS
MOSTAGANEM

FACULTÉ DES LANGUES ÉTRANGÈRES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

C A H I E R S D E L A N G U E E T D E L I T T E R A T U R E

Cahierdelangue09@gmail.com

N° 14
2 - 2018
ISSN 1112-4245

C *AHIERS DE LANGUE
ET LITTÉRATURE*

Cahierdelangue09@gmail.com

N° 14
2 - 2018
ISSN 1112-4245

SOMMAIRE

Pr. Ibtissem CHACHOU -----	7
<i>La caractérisation des figures de l'altérité à travers les discours : regards pluridisciplinaires</i>	
Université de Mostaganem -Algérie-	
MANDENG Ma BELL Esaïe -----	9
<i>Lorsque l'affirmation de soi passe par la disqualification de l'autre : à propos du verbe dans « avant tout je suis canadien » et l'hymne national de Monaco</i>	
ENS de Yaoundé (Cameroun)	
KADIR Azzedine -----	21
<i>La mise en discours de l'altérité dans les organisations altermondialistes</i>	
Université de Tizi-Ouzou (Algérie)	
BABA HAMED Warda -----	31
<i>Mise en relief d'une identité de positionnement à travers le discours d'Éric zemmour sur l'immigration</i>	
Université Aboubekr Belkaid –Tlemcen (Algérie)	
NITIEMA BENEWENDE Mathias -----	44
<i>Peut-on connaître autrui ?</i>	
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)	
BASSANE Ernest -----	58
<i>Stigmatisation sociale et processus de construction alteritaire : de l'identité figée à l'identité cachée à travers le roman moah le fils de la folle de clément Zongo.</i>	
Université Norbert ZONGO/Koudougou (Burkina-Faso)	
BENTAIFOUR Nadia -----	69
<i>Étude de l'identité culturelle dans quelques albums de la littérature de jeunesse</i>	
Université Abdelhamid Benbadis – Mostaganem- (Algérie)	
MULUNDA Bondo -----	81
<i>Giambattista viko ou l'implicite d'un appel à la transculturalité</i>	
Université de Kamina (RDC)	

MAHIEDDINE Sonia Yasmine -----**93**

Représentations sociales des langues maternelles en Algérie. étude à l'aide de la méthode d'analyse combinée (mac)

Université Aboubekr Belkaid – Tlemcen (Algérie)

BOULAMA Kaoum -----**107**

L'inscription du sujet dans le discours inaugural du second mandat du président mahamadou issoufou du Niger

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

ZRA Jacques -----**119**

Image de soi ou image de l'Europe : analyse prosodique des stratégies discursives du discours de quelques femmes leaders camerounaises

Laboratoire LADYRUS – Langues, dynamiques et usages-
Université de Ngaoundéré, (Cameroun)

LA CARACTÉRISATION DES FIGURES DE L'ALTÉRITÉ A TRAVERS LES DISCOURS : REGARDS PLURIDISCIPLINAIRES

“Autrui, c'est l'autre, c'est-à-dire le moi qui n'est pas moi”

Jean-Paul Sartre (1943),
L'Être et le Néant, éditions Gallimard, Paris.

Ce numéro de revue se propose de considérer la mise en mots de l'altérité dans la production des discours. L'altérité renvoie à ce qui est autre, l'alter que l'on envisage en rapport avec l'égo. La définition de ces rapports passe, à travers les discours circulants ou institués, par des procédés de dénominations et de désignations que l'on s'attribue et que l'on attribue à l'autre. Définir quelqu'un revient à l'affubler de sens, de signification au sens où cela se fait par et dans les mots. Dans *Formes et Figures de l'altérité*, Denise Jodelet s'interroge sur l'alter : « De qui s'agit-il, individu ou groupe ? Comment et pourquoi s'opèrent sa perception, sa définition, sa construction, sa représentation ? » (2005). L'altérité est ici saisie à la fois au sens philosophique du terme et dans une perspective de psychologie sociale, elle ne sera pas moins appréhendée du point de vue de la linguistique du discours (Maingueneau & Chauradeau 2002) dans les réflexions qui ont été initiées par nos contributeurs.

7

En effet, le caractère contextualisé du discours participe de la complexité des représentations qui, souvent, s'élaborent sur l'autre et ce, dans la mesure où l'affirmation de l'identité obéit au principe d'altérité selon lequel on ne se pose qu'en s'opposant. La perception de la différence de l'autre constitue d'abord la preuve voire la matérialisation de sa propre identité qui devient alors « *être ce que n'est pas l'autre* » (Charadeau 2009). Le processus de prise de conscience de la différence de l'autre s'opère selon une logique systémique qui voudrait que « A » n'ait de valeur que parce qu'il est différent et/ou opposé à « B », c'est à cette condition qu'il acquiert une valeur propre qui, par conséquent, le définit. L'identité ne se pose de fait que face à l'altérité. Les définitions de soi par rapport à l'autre et inversement se présentent souvent comme interdépendantes, c'est le type de relation qui varie car le caractère étranger de l'autre est souvent soumis à la loi égocentrique et paradoxale de l'attraction/répulsion.

Deux principaux traits sémantiques caractérisent la notion de stéréotypie et des termes voisins comme « clichés » et « préjugés ». Il s'agit de la « récurrence » « la fixité » ou le figement ainsi que la « simplification » et « la généralisation » (Charadeau 2007). Ces traits facilitent la circulation des savoirs socialement partagés et participent de la cohésion des membres d'un même groupe autour de valeurs communes qui se matérialisent à travers diverses manifestations matérielles et symboliques. Les imaginaires linguistiques et socio-

discursifs relèvent du champ symbolique où les sujets transforment « *la réalité en réel signifiant* » (2007), et ce à la faveur de processus complexes d'appréhension, d'accumulation et de symbolisation des faits en société. Nous verrons cela au travers des articles qui ont traité des discours politiques (Mandeng Ma Bel, Kadir, Baba Hamed, Boulama, Zra), des discours épilinguistiques (Mahieddine), des discours littéraires (Bentaifour, Bassane, Mulunda) et des discours philosophiques (Nitiema Benewende).

Aujourd'hui, de par le monde, les (re)négociations identitaires liées à la (re)définition institutionnelle de l'identité et ce qu'elle implique comme reconnaissance des droits des minorités linguistiques et la préservation des langues de moindre diffusion, suscitent des débats publics au sein de la société, dans les médias et sur les réseaux sociaux. Les crispations autour des questions des origines, des langues, des provenances et des identités font aujourd'hui l'objet de manipulation et d'instrumentalisation à des fins politiques. Les clichés et les stéréotypes, parfois violents et aidés par le caractère instantané et viral des RSN, ne manquent pas d'être réactivés. Ils alimentent les polémiques et appuient les assignations et les stigmatisations identitaires. Cependant des contre-discours apparaissent également qui vont à l'encontre de ces discours et prônent la tolérance et le vivre-ensemble.

Pr. Ibtissem CHACHOU- Université de Mostaganem -Algérie-

Références bibliographiques

- AMSELLE Jean-Loup, (2008), *L'occident décroché : enquête sur les postcolonialismes*, Paris, Stock : « Un ordre d'idées ».
- AMSELLE Jean-Loup, (2011), *L'Ethnicisation de la France*, Paris, Editions Lignes.
- CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, éditions du Seuil.
- CHARAUDEAU Patrick, (2007), « Les stéréotypes, c'est bien, les imaginaires, c'est mieux », in Boyer H, (dir), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, L'Harmattan, Paris.
- JODELET Denise, (2005), « Formes et Figures de l'altérité », in Margarita Sanchez-MAZAS et Laurent LICATA, *L'Autre : Regards psychosociaux*, chapitre 1, pp. 23-47. Grenoble : Les Presses de l'Université de Grenoble, 2005, 416 pp. Collection : Vies sociales.
- FRANÇOIS Julien, (2016), *Il n'y a pas d'identité culturelle, mais nous défendons les ressources d'une culture*, Editions de l'Herne.
- FRANÇOIS Julien, (2018), *Si près tout autre, de l'écart à la rencontre*, Grasset.

LORSQUE L’AFFIRMATION DE SOI PASSE PAR LA DISQUALIFICATION DE L’AUTRE : À PROPOS DU VERBE DANS « AVANT TOUT JE SUIS CANADIEN » ET L’HYMNE NATIONAL DE MONACO

Esaïe MANDENG Ma BELL

ENS de Yaoundé (Cameroun)

Résumé

Se situant dans le cadre de la grammaire linguistique globale, le présent article analyse divers aspects (énonciatif, référentiel, pragmatique, syntaxique, stylistique et sémique) du fonctionnement des verbes contenus dans « Avant tout je suis Canadien » et l’hymne national de Monaco. L’étude révèle que le propos de ces deux chants patriotiques se résume à l’affirmation de l’identité nationale et que cette identité est toujours posée par rapport à l’autre, ce qui confirme, comme l’ont déjà bien démontré les philosophes, la consubstantialité des notions d’identité et altérité. L’analyse montre plus précisément que l’affirmation de l’identité nationale a la particularité de se faire sur le mode adversatif, car elle passe par le truchement de la disqualification de l’altérité (l’Europe pour les Canadiens et le reste du monde pour les Monégasques), sur laquelle le discrédit est jeté.

9

Mots-clés : *verbe, identité nationale, l’autre, disqualification, « Avant tout je suis Canadien », Hymne national de Monaco.*

Introduction

Quiconque s’intéresse aux paroles des hymnes nationaux de langue française peut y déceler une diversité de desseins : exaltation de la patrie et affirmation de la volonté de défendre celle-ci, éloge d’événements, de personnes et d’idéologies, chronique et travestissement de certains faits historiques, etc.¹. Rares sont cependant les chants patriotiques qui, comme « Avant tout je suis Canadien » et l’hymne national de Monaco, consacrent l’essentiel de leur propos à l’identité nationale, autrement dit à la production d’un discours censé proclamer ce que sont fondamentalement les habitants d’une nation donnée. L’enjeu ici est de déchiffrer les modalités de fonctionnement de ce discours. À en croire Benoit (2008 : 148), « les travaux sérieux sur l’identité montrent que celle-ci est inséparable

¹ Le détail de ces observations est consigné dans notre mémoire de Master et notre thèse de Doctorat (cf. Bibliographie), qui réunissent l’étude d’une quarantaine d’hymnes nationaux de langue française.

de l'altérité et de la relation à l'autre ». Il n'est donc pas étonnant de constater que, dans les hymnes canadien et monégasque, l'identité nationale s'affirme par rapport à l'autre (ou des autres). Ce qui est toutefois remarquable, c'est que la relation à l'autre qui s'y instaure revêt un caractère éminemment adversatif, voire conflictuel, car tout se passe comme si l'affirmation de l'identité nationale devait absolument se faire au moyen de la disqualification de l'autre. Par le biais d'une étude linguistique principalement centrée sur le fonctionnement des formes verbales, la présente analyse entend donc mettre en lumière la façon dont, pour s'affirmer, Canadiens et Monégasques jettent le discrédit sur l'autre. Elle se situe précisément dans le cadre de la grammaire linguistique globale élaborée par Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. Ce choix tient à ce qu'il s'agit d'une « grammaire ouverte » (Pellat et Riegel, 2012 : 13), laquelle entend tenir compte des théories et descriptions linguistiques les plus récentes et les plus diverses. Ainsi le verbe est-il analysé ici aux plans énonciatif, référentiel, pragmatique, syntaxique, stylistique et même sémique.

1 – De l'affirmation de l'identité nationale

1.1 – L'hymne monégasque : entre narcissisme et identité prétendument immuable

Du point de vue de la situation énonciative, l'hymne national de Monaco s'illustre, à première vue, par la particularité de mettre en scène un allocutaire flou. Cet allocutaire (ou ces allocutaires) est juste énoncé dans ces deux vers qui figurent à l'entame et à la clôture du chant, sans qu'il ne soit même donné de véritable précision sur son identité : *Ohé, vous qui voisinez ! / Ohé, vous qui nous regardez !* L'identité de cet autre peut toutefois être déterminée. De fait, les verbes *voisinez* et *regardez* sont contenus dans des relatives qui, parce que restrictives, sont censées renseigner avec exactitude sur le référent du *vous* dont elles sont l'expansion. Ainsi ceux qui voisinent, ce sont visiblement les Français, étant donné que la principauté de Monaco est presque entièrement « enclavée dans le département français des Alpes-Maritimes » (Raton, 1958 : 186). Et ceux qui regardent, ce sont potentiellement tous les habitants du monde. Suivant l'interjection vocative *ohé*, l'hymne monégasque s'adresse donc à toute personne, excepté les Monégasques eux-mêmes. C'est là un fait tout à fait singulier².

Néanmoins, les vers mentionnés *supra* encadrent en réalité trois strophes au sein desquelles aucun terme ne renvoie à l'autre, au *vous* dont les référents viennent d'être identifiés. Dans ces strophes se déploie plutôt un emploi abondant de la première personne (*nous, notre*), emploi par le biais duquel les Monégasques sont exclusivement mis en scène, notamment au travers de la présentation des éléments constitutifs de leur identité. Autrement dit, les Monégasques interpellent leur allocutaire, non pas tant pour lui donner certaines directives, mais simplement pour que celui-ci les écoute parler d'eux-mêmes. Cela dénote un certain narcissisme qui procède visiblement de la volonté de s'affirmer.

En fait, l'identité monégasque s'affirme avec tant de force et d'assurance qu'elle n'est

² Parmi tous les hymnes nationaux que nous avons déjà étudiés, seul l'hymne monégasque donne à voir un tel cas de figure.

pas sans susciter quelque questionnement. Si l'identité est ce qui fait que l'on est soi et pas autre chose, elle ne constitue pas pour autant une donnée stable, définitive ou inchangeable. Elle

se présente plutôt comme un processus d'altération permanente, ou comme le résultat variable d'une perpétuelle évolution. Elle est prise dans une dynamique et elle participe d'une prise de conscience personnelle. Le [nous] est changeant, instable, jamais tout à fait le même, objet d'un processus de construction, déconstruction et reconstruction permanente d'une définition de soi, pensée comme une tension continue entre l'être et le devenir. (Benoit, 2008 : 147).

L'identité des Monégasques est cependant donnée à voir comme quelque chose d'immuable, d'absolument figé. En témoignent les constructions attributives suivantes, qui s'apparentent fortement à des jugements analytiques, vu qu'elles expriment une réalité extralinguistique constante, à savoir que Monaco est, après le Vatican, le plus petit État du monde : *Nous ne sommes pas bien nombreux/Mais nous veillons tous à la défense de notre identité/Nous ne sommes pas très puissants/Mais, s'il le veut, Dieu nous aidera*. Il est vrai que dans l'absolu le présent de l'indicatif n'a rien de nécessairement intemporel. Mais si les Monégasques n'étaient pas nombreux en 1931, c'est-à-dire au moment où étaient écrites les paroles de l'hymne, c'est toujours le cas aujourd'hui, et l'on peut présumer que dans un avenir lointain ce le sera encore. La principauté, dont la densité de peuplement est la plus forte au monde du fait de sa très faible superficie (2 km²), n'est pas apte à accueillir une population relativement nombreuse. Et l'on peut raisonnablement penser que Louis Notari, le parolier, était conscient de tout cela quand il composait son texte. Ce défaut du nombre fonde par ailleurs la faible puissance de l'État monégasque.

11

Il arrive que l'immutabilité soit marquée par l'adverbe toujours, dont on connaît la valeur aspectuelle permanente : *Nous avons l'honneur/D'avoir toujours eu les mêmes Princes ; Depuis toujours, le même pavillon/Flotte joyeusement au vent de notre pays/Depuis toujours les couleurs rouges et blanc/Constituent le symbole de notre liberté*. Mais ces vers résistent moins bien que les précédents à une confrontation avec la réalité extralinguistique. D'abord, en ce qui concerne l'infinitif passé d'*avoir*, les Princes auxquels il est fait allusion, ce sont incontestablement les Grimaldi, dont la famille forme une dynastie qui préside aux destinées de la principauté depuis 1297. Les sept siècles de longévité dont jouit la dynastie représentent, il est vrai, quelque chose d'exceptionnel ; mais le depuis toujours, qu'il faut bien entendre au sens de « depuis la nuit des temps », est pour le moins infidèle aux données du monde réel. De fait, les princes Grimaldi perdirent leurs droits et prérogatives entre 1793 et 1814, période au cours de laquelle Monaco fut annexée à la France sous le nom de « Fort-Hercule »³. En réalité,

À partir de la deuxième moitié du XVIIe siècle, les princes de Monaco s'insèrent dans l'histoire de France, comme l'atteste leur présence continue à la Cour. En dépit de leurs alliances avantageuses, ils restent néanmoins des princes de second

³ Cf. <http://fr.montecarlosbm.com/sejour-luxe-monaco>.

rang au sein de la monarchie absolue française. Au cours de cette période, l'histoire des Princes reste assez éloignée de leur territoire, où la tutelle seigneuriale reste forte, l'espace peu peuplé, et l'exercice d'un « despotisme éclairé » relativement limité à l'époque des Lumières. (Polfiet, 2011 : 340)

Puis, s'agissant des vers où il est question du drapeau monégasque, *depuis toujours* se voit aussi frappé du défaut de non-conformité avec la réalité extralinguistique. Car le pavillon national, qui ne fait que reprendre les couleurs rouge et blanche des armes des Grimaldi, n'a été choisi par la famille princière qu'au XIV^e siècle⁴. Dans l'un comme dans l'autre cas, il semble donc y avoir la volonté, au prix d'un tour de force, de conférer la permanence aspectuelle absolue à des procès statifs qui occupent certes un vaste espace temporel, mais ne s'inscrivent pas pour autant dans l'intemporel au sens plénier du terme.

1.2 – De la conscience d'une « canadicité » embryonnaire à la nécessité de se détacher de l'autre

Contrairement à ce qui s'observe dans l'hymne monégasque, l'une des choses qui frappent à l'issue d'une lecture cursive de « Avant tout je suis Canadien », c'est la présence des termes *Grande-Bretagne, France, Espagne, Italie, Français, Napoléon, Europe*. Il est en effet étonnant de voir l'autre (ou les autres) si abondamment représenté dans un chant qui se veut patriotique. Cet état de choses s'explique toutefois. C'est qu'en 1835, lorsque Georges Etienne Cartier écrit ce chant, le Canada, tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'est encore qu'un ensemble de colonies principalement soumises et/ou culturellement rattachées à la France et à la couronne britannique (Garneau, 1944)⁵. Et de là découle sans doute le contenu présuppositionnel de la locution *avant tout* dans le titre, lequel titre figure au reste comme vers dans le chant. Cette locution pose comme implicite que le référent du déictique *je* se considère (ou a eu à se considérer) comme appartenant – moindrement certes – à une nation(s) autre(s) que le Canada. Prononcés par un individu détenteur de plusieurs nationalités, de tels mots paraîtraient tout à fait naturels de nos jours. Mais ici, il faut les comprendre à la lumière de ce que le Canada n'était encore qu'une nation embryonnaire. L'affirmation de la « canadicité » n'en était encore qu'à ses linéaments, ce que confirme l'emploi du verbe *préférer* dans le vers *Moi, je préfère ma patrie*. L'amour de la patrie est en principe quelque chose de si viscéral qu'il est curieux de le voir déclaré ainsi. Car l'idée de préférence implique déjà l'existence d'un autre amour, certes minime, mais qui irait à l'endroit d'une autre patrie.

Il faut en outre savoir que les deux vers qui viennent d'être relevés font office de refrain, vu qu'à deux modifications près, ils apparaissent à la fin de chaque strophe. La modification dont ils font l'objet porte notamment sur le tiroir verbal employé. Alors que dans la strophe liminaire il s'agit de l'indicatif présent, celui-ci se mue en présent de l'impératif dans les deuxième, troisième et cinquième strophe ; de sorte qu'au final l'impératif l'emporte

⁴ Cf. <http://www.gouv.mc/Gouvernement-et-Institutions/Histoire-et-Patrimoine/Symbole/Drapeau-monegasque>.

⁵ En réalité, dès 1763, la Nouvelle-France (l'actuel Canada), qui était alors sous domination française, passe aux mains des seuls Britanniques.

quantitativement (trois refrains à l'impératif contre deux au présent) : *À tous préférons la patrie, / Avant tout soit Canadiens*. Cela vient encore corroborer la conscience qu'a le poète de la fébrilité de l'affirmation de la « canadicité ». La dominance de la modalité injonctive sur la modalité assertive suggère que l'identité nationale canadienne n'est pas une réalité que l'on peut se contenter de professer, mais plutôt une nécessité absolue, un impératif catégorique, un objectif vers lequel il faut tendre à tout prix.

Et ce processus censé conduire vers la « canadicité » la plus ferme et la plus autonome possible se matérialise même dans la manière dont progresse la prédication tout au long du chant. En effet, dans la totalité des cinq strophes, la prédication concerne d'une part l'Europe ou des pays européens, ceux-ci étant soit en position de sujet, soit au sein du prédicat ; d'autre part elle se fait au profit du Canada ou des Canadiens. Et cette prédication a quasi invariablement pour pivot des verbes dont la distribution s'effectue de façon révélatrice. Cinq verbes vont pour l'Europe et deux pour le Canada dans la première strophe ; dans la deuxième strophe le rapport s'inverse quelque peu avec trois verbes pour l'Europe et quatre pour le Canada ; dans la troisième et quatrième strophe, l'on a trois verbes de part et d'autre ; et les cinq verbes de la cinquième strophe vont tous pour le Canada. Le dernier point de ce récapitulatif⁶ vient achever de la manière la plus tranchée le renversement des forces qui s'effectue pour ainsi dire dès la deuxième strophe : alors que la prédication verbale se fait initialement au profit surtout des pays d'Europe et de leurs habitants, elle va changeant pour, *in fine*, tourner exclusivement à l'avantage du Canada (et des Canadiens). Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que si la *France* et *Albion* (terme qui désigne la Grande-Bretagne) sont évoquées dans la dernière strophe, contrairement à ce qui se passe partout ailleurs dans le chant, elles n'occupent ni une position thématique ni une position centrale dans le propos phrastique. Bref, d'un point de vue strictement quantitatif, le verbe, en tant que pivot de la prédication, délaisse progressivement l'Europe (la France et la Grande-Bretagne notamment), afin de se mettre pour ainsi dire au service du Canada. Herméneutiquement, il y a là la volonté de se détacher de l'autre dans le but de s'affirmer.

En somme, dans l'hymne monégasque, l'identité nationale est affirmée avec une assurance qui tend quelquefois vers de l'aplomb, cependant que « Avant tout je suis Canadien » donne à voir une affirmation fébrile due à une identité naissante. Un point commun subsiste toutefois entre ces deux chants : que l'identité soit en devenir ou présentée comme immuable, elle s'accompagne – voire nécessite – toujours de la disqualification de l'autre par rapport à qui elle s'affirme.

⁶ En annexe.

2 – De la disqualification de l'autre

2.1 – « Avant tout je suis Canadien » et le dénigrement des nations tutélaires⁷

Dans le chant national canadien, cette volonté de disqualifier l'autre se perçoit en fait dès le début du chant : *Souvent de la Grande Bretagne/On vante et les mœurs et les lois, /Par leurs vins, la France et l'Espagne/À nos éloges ont des droits. /Admirez le ciel d'Italie, /Louez l'Europe, c'est fort bien.* Quatre données attirent principalement l'attention dans ces vers liminaires : le verbe *vanter*, le substantif *éloges*, les verbes *admirer* et *louer*. Le sémantisme mélioratif de ces lexies peut donner l'impression d'un dithyrambe à l'endroit de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Espagne. Mais il faut immédiatement prendre garde que *vanter*, qui est un verbe performatif, a pour sujet le pronom indéfini *on*. Or la performativité d'un verbe ne s'actualise que si celui-ci a pour sujet un pronom de première personne (*je* ou *nous*) et qu'il reçoit « un complément renvoyant explicitement à l'allocutaire (*tu* ou *vous*) » (Riegel et al., 2009 : 984). L'absence de ces deux paramètres neutralise donc la performativité de *vanter* ; *on vante* ne fait que dénommer l'acte de vanter, il ne le réalise pas. De plus, le caractère indéfini de *on* induit une telle indétermination quant à la personne à laquelle renvoie le pronom que le registre épideictique, dans l'éventualité où il se déploie un tant soit peu, est empreint d'un flou référentiel manifeste. C'est sensiblement dans les mêmes termes que peut être commenté le substantif *éloges*, auquel est pourtant associée la première personne (*nos*), contrairement à *vanter*. En effet, le fait pour les Canadiens de dire que la France et l'Espagne ont droit à leurs éloges ne constitue aucunement un éloge au bénéfice de celles-ci. Le propos s'apparente même à une sorte de litote inversée : on laisse entendre un message laudatif sans jamais l'exprimer en réalité ; ou bien à une prétérition inversée, dans la mesure où on prétend dire ou exprimer ce qu'en réalité on ne dit ou n'exprime pas.

Pour ce qui concerne les verbes *admirer* et *louer*, il faut dire que, mis ainsi à l'impératif, leur sémantisme laudatif se trouve également édulcoré. Tandis que les impératifs *préférons* et *soyons* possèdent un destinataire (*À tous*) clairement énoncé, nulle part ne sont mentionnées les personnes auxquelles s'adressent les impératifs *admirez* et *louez*. Certes, vu que ceux-ci apparaissent dans un chant patriotique canadien, il serait assez logique de considérer qu'ils ont pour destinataires les Canadiens. Mais, justement, une telle lecture rentre radicalement en contradiction avec le patriotisme « canadien » dont a fait montre Georges Etienne Cartier tout au long de sa vie⁸. Comment envisager du reste que dans un chant qui s'intitule « Avant tout je suis Canadien » les injonctions d'admirer le ciel d'Italie et de louer l'Europe soient

⁷ L'étude étant globalement comparative, cette seconde section aurait pu, comme la première, débiter par une analyse de l'hymne monégasque. Le choix d'entamer ici avec le chant canadien tient à la volonté d'éviter à l'exposé de présenter une structure par trop tabulaire, ce qui permet au lecteur de bénéficier de la continuité avec ce qui est développé dans le point précédent.

⁸ « Pendant l'exercice de ses fonctions [politiques], [il] favorisa l'amélioration des relations entre le Canada francophone et le Canada anglophone, et appuya le plan qui devait fédérer le Bas-Canada et le Haut-Canada (aujourd'hui province d'Ontario) avec les autres colonies britanniques d'Amérique du Nord. Le plan mena à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 qui donnait naissance à la Confédération du Canada » (Cf. « Cartier, George Etienne », Microsoft Encarta 2009).

adressées aux Canadiens ? Un autre constat mérite d'ailleurs d'être fait ; il a trait à la fonction syntaxique des deux impératifs considérés ici. Si ceux-ci constituent les noyaux prédicatifs d'énoncés injonctifs, au reste plutôt fictifs, ils occupent en outre une position thématique qui en fait les sujets du prédicat *c'est fort bien*. Or, on le sait, la fonction de sujet, nominale par excellence, est généralement dévolue à la forme infinitive⁹ dans le domaine verbal. Cette particularité syntaxique témoigne également de la grande difficulté qu'il y a à considérer ces impératifs comme dénotant des injonctions véritables. Il existe pourtant un troisième impératif de deuxième personne du pluriel dont le destinataire – et même le destinataire – est clairement identifié : *En vain le préjugé nous crie:/Cédez le pas au monde ancien*. Seulement, en tant que destinataire, le nom *préjugé*, qui est déjà en soi dépréciatif, se trouve personnifié, ce qui confère une nature prosopopéique à l'impératif, le confinant ainsi dans un cadre abstrait et imagé qui ne milite pas en faveur d'un statut d'acte illocutionnaire. De surcroît, la force illocutoire de *Cédez* est comme fatalement annihilée par la locution adverbiale *En vain*. En somme, il semble y avoir une volonté d'émettre des injonctions censément bénéfiques à l'autre, tout en suggérant d'office l'impossibilité de voir ces injonctions susciter une réaction adéquate au niveau perlocutoire.

Dans la quatrième strophe, le verbe *vanter* revient, cette fois sous la forme pronominale, avec un sujet au référent parfaitement identifiable : *Tous les jours, l'Europe se vante/Des chefs-d'œuvre de ses auteurs*. Ici les Canadiens sont exclus de la masse des agents potentiellement responsables du procès encodé par le verbe, ce qui n'était pas le cas avec le pronom *on* et l'indétermination référentielle par lui induite. Autrement dit, si l'Europe se vante et est vantée, cet éloge n'est point le fait des Canadiens. En fait, la levée de l'indétermination issue du remplacement de *on* par *l'Europe* se double d'une autre, celle-ci au plan aspectuel, dans la mesure où *souvent* laisse la place au syntagme *Tous les jours*. Ces deux circonstanciels de temps servent, il est vrai, à indiquer l'aspect itératif, mais l'itérativité bénéficie d'une mise en relief. *Tous les jours*¹⁰, à la différence de *souvent*, précise et amplifie la fréquence de l'itération, de sorte qu'il ne serait pas exagéré d'y voir la récrimination du narcissisme européen. Le propos sonne en effet comme un reproche.

En réalité, le reproche est déjà décelable dans la troisième strophe, sous un ton peut-être moins véhément. Là, ce qui est remarquable, c'est l'emploi du passé composé et de l'imparfait, car à aucun autre endroit dans le chant ne se trouvent des tiroirs situant les procès dans la sphère temporelle passée : *Vingt ans, les Français de l'histoire/Ont seuls occupé le crayon;/Ils étaient fils de la victoire, /Sous l'immortel Napoléon*. Il s'agit une fois de plus d'un propos qui stipule les mérites de l'autre, précisément ici des Français. Mais si ces derniers sont présentés sous un jour flatteur, ce jour revêt bien moins d'éclat que s'il avait été décliné au présent. Les temps du passé possèdent ici une fonction « fossilisante¹¹ » par le biais

⁹ Quand on n'a affaire qu'à la version orale du chant, on peut d'ailleurs très difficilement s'imaginer que ces verbes ne sont pas à l'infinitif.

¹⁰ Lorsque l'itération est précisée à ce point, certains aspectologues préfèrent parler de fréquentativité.

¹¹ La notion de fossilisation, que nous empruntons à la sociolinguistique, qui l'a elle-même puisée en archéologie, désigne ici la transformation d'un procès en fossile. La fossilisation ne consiste pas simplement

de laquelle se trouve amoindri l'apport que des expressions telles que *filis de la victoire* et *immortel Napoléon* peuvent avoir en matière de panégyrique.

Il est même possible d'aller plus avant dans l'analyse, en s'intéressant plus particulièrement à *étaient*. Jacques Brès (2009) a montré la dimension dialogique que peuvent revêtir certains emplois de l'imparfait, c'est-à-dire la présence derrière eux d'une (ou plusieurs) voix (e1, e2...) autre(s) que celle du locuteur-énonciateur (E1) qui les profère. Dans le cas en présence, il semble que l'on a affaire à un phénomène du genre. Tournons-nous vers les deux vers de la quatrième strophe précédemment analysés. Du point de vue sémique (ou lexico-sémantique), il existe une homologie entre *se vanter* et *victoire*, d'une part et *chefs-d'œuvre* et *immortel*, d'autre part ; de plus, il n'est pas besoin de préciser qu'au-delà de leur appartenance à la France, les Français sont des Européens. Il s'ensuit que l'imparfait *étaient* est sous-tendu par un dédoublement énonciatif qui autorise la récupération, par synecdoque et cataphoriquement, d'un second énonciateur (e1), *les Français*, en sus du locuteur-énonciateur (E1) représenté par la personne du poète. En fait, il est surtout intéressant de souligner que l'hétérogénéité énonciative laisse vraisemblablement émerger e1, E1 (le poète et donc les Canadiens) prenant ainsi en charge l'énoncé de la manière la plus minime, voire de façon nulle. Il existe certes une doxa qui attribue des mérites grandioses aux Français, à l'autre, mais le poète s'en désolidarise et la pourfend.

2.2 – L'insécurité identitaire comme fondement de la condescendance monégasque envers le reste du monde

À propos de l'affirmation de l'identité nationale monégasque, nous notions plus haut une forme de narcissisme. Mais ce narcissisme ne procède pas nécessairement d'un égocentrisme exacerbé, d'une condescendance que les Monégasques voudraient manifester à l'égard du reste du monde. L'utilisation majoritaire de la première personne du pluriel peut recevoir une interprétation alternative, ou tout au moins une interprétation qui se greffe au narcissisme afin d'en préciser le fondement réel. Il faut à cet effet considérer les vers suivants : *Et personne ne pourra nous faire changer/Tant que le soleil brillera dans le ciel/Dieu nous aidera/Et jamais personne ne pourra nous faire changer*. La périphrase factitive *faire changer* y est énoncée à deux reprises. *Le petit Larousse illustré 2007* signale en outre, pour le verbe *changer*, les sens de « rendre différent » ou « faire passer d'un état à un autre ». C'est dire qu'en soi le verbe est déjà de sens causatif. La transformation factitive au moyen du semi-auxiliaire *faire* engendre ainsi une redondance. Mais cette redondance a la qualité (malheureuse peut-être) de signifier clairement l'existence d'un actant extérieur pouvant contrôler l'agir des Monégasques, de manière à modifier leur identité. Les Monégasques semblent en proie à un sentiment d'insécurité, une menace extérieure qui planerait en permanence sur leur identité. On reconnaîtra néanmoins la volonté d'enrayer cette menace, volonté que soutient la négation totale (*Personne ne...*) et le renchérissement dont elle fait l'objet avec l'adverbe *jamais*. Ici, l'affirmation de soi passe clairement par la

en la présentation du procès comme passé, mais en la volonté manifeste de vieillir celui-ci, laquelle volonté est justement soutenue par le faible degré de prise en charge énonciative, comme on peut le voir infra.

disqualification de l'autre.

Et cette disqualification n'est pas seulement perceptible ici. L'hymne de Monaco est en réalité ouvert et clos par des tercets, car les vers *Ohé, vous qui voisinez/Ohé, vous qui nous regardez* sont respectivement suivis de *Il importe que chacun retienne bien ceci* en exorde et de *Que chacun prenne bien conscience de cela* à la fin. Pris impersonnellement, le verbe *importer* exprime, on le sait, la nécessité. Cette nécessité se mue en véritable injonctivité dans le vers final, où le noyau prédicatif est un subjonctif injonctif. Une telle substitution permet de préciser, si ce n'est de marteler à l'autre le caractère impérieux de ce qui lui est enjoint.

De plus, l'emploi du subjonctif dans le vers final suscite une interrogation. C'est que ce tiroir, nous disent Grevisse et Goosse (2008 : 512), supplée l'impératif à la troisième personne lorsque le destinataire de l'injonction est distinct de l'interlocuteur. Or il n'est pas question ici d'un ordre indirect, l'interlocuteur étant explicitement représenté par le pronom *vous*. Ce pronom aurait même dû logiquement induire un impératif de deuxième personne du pluriel. La présence du subjonctif ne s'explique alors probablement que par le fait qu'elle permet l'emploi de l'indéfini *chacun*, qui est déjà utilisé dans la strophe liminaire. Ainsi dans les vers interpellatifs, ceux où se déploie la fonction phatique, le destinataire est représenté par une masse humaine collective marquée par la deuxième personne du pluriel ; mais dans les vers directifs, ceux qui sont consacrés à la fonction conative, les destinataires sont ciblés dans leur stricte individualité. Cela procède d'un certain autoritarisme dans le discours.

Une autre substitution est notable, celle de *retenir* par *prendre conscience*. Ces deux prédicats sont liés par un archiséme que l'on pourrait nommer *cognition*. Mais tandis que le premier renvoie à la mémorisation, le second en appelle à un effort véritable de compréhension. Il est possible, on le sait, de mémoriser un certain nombre de choses sans les comprendre véritablement. Les destinataires sont donc sommés d'appréhender ce qui leur est dit au travers d'un processus cognitif intégral. Cette manière d'inviter l'autre à retenir puis à comprendre confère alors au discours, en plus de son caractère autoritaire, l'allure d'un didactisme altier, tout se passant comme si l'on voulait donner l'impression de s'adresser à des gens dont l'entendement est limité.

Conclusion

S'il est vrai que l'on n'existe que par rapport à l'autre, parfois, c'est précisément par opposition à cet autre que l'on se détermine. Les deux chants patriotiques qui viennent d'être étudiés ont offert, croyons-nous, un assez bel exemple du mode adversatif sur lequel peut se manifester le rapport à l'altérité. Dans « Avant tout je suis Canadien », l'identité nationale ne s'affirme que de façon fébrile, car le chant est écrit à un moment où les Canadiens subissent encore la forte influence de leurs terres d'émigration (la France et l'Angleterre principalement). Quant à l'hymne de Monaco, les Monégasques y font montre d'un certain narcissisme et présentent leur identité comme immuable, parce qu'ils semblent en butte à une

insécurité que fonde la conscience de leur faible puissance démographique et géographique. Il existe aujourd'hui un certain nombre de nations, comme les États-Unis, le Brésil ou le Mexique, dont une bonne partie de la population est originaire de pays européens (Angleterre, Espagne, Portugal) qui furent de grandes puissances colonisatrices ; la naissance du sentiment nationaliste y a sans doute suscité des hymnes patriotiques. Il existe aussi de très petits États tels que Gibraltar, Macao, Saint-Martin ou Saint-Barthélemy ; ceux-ci possèdent également leurs hymnes. Bien que ces chants nationaux ne soient pas de langue française, il serait judicieux de s'y intéresser, afin de savoir non seulement s'ils accordent une place de choix à l'affirmation de soi, mais également si cette affirmation passe par la disqualification de l'autre.

Références bibliographiques

- BENOIT, Claude (2008). « Quand “je” est un autre. À propos d'Une belle matinée de Marguerite Yourcenar », *Relief*, n° 2, pp. 145-160.
- BRES, Jacques (2009). « Dialogisme et temps verbaux de l'indicatif », in Bres, J. et Mellet, S. (eds.), *Dialogisme et marqueurs grammaticaux, Langue française*, n° 163, Paris, Armand Colin, pp. 21-39.
- BRIANÇON, Muriel (2008). « L'altérité au cœur de l'identité : que peut enseigner l'altérité intérieure ? », *Sciences Croisées*, n° 2-3, pp. 1-23.
- GARNEAU, François-Xavier (1944). *Histoire du Canada*, Montréal, Éditions de l'Arbre.
- GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André (2008). *Le bon usage*, 14^{ème} édition, Bruxelles, De Boeck et Duculot.
- LENOIR-ROLLAND, Joseph (1847). *La lyre canadienne microforme*, Québec, Imprimerie de Wm et Fils.
- MANDENG MA BELL, Esaïe (2013). Analyse de l'aspectuo-temporalité dans le poème-chant patriotique de langue française : le cas de vingt-cinq hymnes nationaux de pays francophones, Mémoire de Master, Université de Ngaoundéré.
- MANDENG MA BELL, Esaïe (2017). *Le verbe dans les chants nationaux de langue française*, Thèse de Doctorat, Université de Ngaoundéré.
- PELLAT, Jean-Christophe et RIEGEL, Martin (2012). « La Grammaire méthodique du français : élaboration d'une grammaire linguistique globale », *Langue française*, n° 176, pp. 11-26.
- POLFLIET, Marieke (2011). « Thomas Fouilleron – Histoire de Monaco (Marieke

Polfliet) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 83, pp. 339-342.

- RATON, Pierre (1958). « Les enclaves », *Annuaire français de droit international*, Vol 4, pp. 186-195.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René (2009 [1994]). *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Annexes

Ces annexes sont constituées du texte des deux chants. « Avant tout je suis Canadien » apparaît tel qu'il est reproduit par Joseph Lenoir-Rolland dans *La lyre canadienne microforme* (1847 : 90) ; l'hymne national de Monaco est tiré du site officiel de la principauté monégasque.

« Avant tout je suis Canadien »
Souvent de la Grande Bretagne
On vante et les mœurs et les lois ;
Par leurs vins, la France et l'Espagne
À nos éloges ont des droits.
Admirez le ciel d'Italie,
Louez l'Europe, c'est fort bien ;
Moi, je préfère ma patrie,
Avant tout je suis Canadien.
Sur nous quel est donc l'avantage
De ces êtres prédestinés ?
En sciences, art de langage,
Je l'avoue, ils sont nos aînés.
Mais d'égaliser leur industrie
Nous avons chez nous les moyens ;
À tous préférons la patrie,
Avant tout soyons Canadiens.
Vingt ans, les Français de l'histoire
Ont seuls occupé le crayon ;
Ils étaient fils de la victoire,
Sous l'immortel Napoléon.
Ils ont une armée aguerrie,
Nous avons de vrais citoyens ;
À tous préférons la patrie,
Avant tout soyons Canadiens.

Tous les jours, l'Europe se vante
Des chefs-d'œuvre de ses auteurs.
Comme elle, ce pays enfante
Journaux, poètes, orateurs.
En vain, le préjugé nous crie :
Cédez le pas au monde ancien ;
Moi, je préfère ma patrie ;
Avant tout je suis Canadien.
Originaire de la France,
Aujourd'hui sujet d'Albion,
A qui donner la préférence,
De l'une ou l'autre nation ?
Mais n'avons-nous pas, je vous prie,
Encore de plus puissants liens ?
À tous préférons la patrie,
Avant tout soyons Canadiens.

Hymne national de Monaco
Ohé, vous qui voisinez !
Ohé, vous qui nous regardez !
Il importe que chacun retienne bien ceci :
Depuis toujours, le même pavillon
Flotte joyeusement au vent de notre Pays
Depuis toujours les couleurs rouge et blanc
Constituent le symbole de notre liberté
Grands et Petits l'ont toujours respecté
Nous avons perpétué les mêmes traditions
Nous célébrons la même religion
Nous avons l'honneur
D'avoir toujours eu les mêmes Princes
Et personne ne pourra nous faire changer
Tant que le soleil brillera dans le ciel
Dieu nous aidera
Et jamais personne ne pourra nous faire changer Personne
Nous ne sommes pas bien nombreux
Mais nous veillons tous à la défense de notre identité
Nous ne sommes pas très puissants
Mais, s'il le veut, Dieu nous aidera.
Ohé, vous qui voisinez !
Ohé, vous qui nous regardez !
Que chacun prenne bien conscience de cela.

LA MISE EN DISCOURS DE L'ALTÉRITÉ DANS LES ORGANISATIONS ALTERMONDIALISTES

KADIR Azzedine

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie)

Résumé

Le discours altermondialiste, considéré comme un discours sur une mondialisation autre, introduit une sorte de distance vis-à-vis du discours dominant sur la mondialisation, mais aussi par un positionnement discursif dans l'espace public et par des stratégies de refus et de rejet permettant d'énoncer des référents abstraits. Nous nous proposons donc d'étudier la réfutation du discours dominant sur la mondialisation et l'énonciation du discours altermondialiste.

21

Mots-clés : *altermondialisation, énonciation, institution, argumentation, polémique.*

Introduction

La construction du discours altermondialiste par les organisations altermondialistes se manifeste de façon aléatoire par le biais de différentes argumentations qui structurent un système narratif et organisent un discours sur soi-même selon des réfutations possibles. Le pouvoir du discours altermondialiste permet de plaider une autre conception des choses, de réfuter les discours dominants selon des stratégies énonciatives pouvant rejeter, refuser ou polémiquer sur un discours néolibéral imposé et, par-là, un contre-discours pour l'altérer. Le discours dominant sur la mondialisation qui circule grâce aux institutions internationales n'est jamais anodin. D'ailleurs, il s'adapte à la réalité du moment en fonction des valeurs prêtées à l'objet ciblé (mondialisation). Ce qui signifie un processus de production sociale basé sur des systèmes de référence sémantique et modale croisés. Ainsi, la manière de dire les choses en relation avec la réalité alimente les conversations à propos des thèmes qui touchent notre quotidien et par la suite construit des représentations particulières qui serviront à légitimer ou à justifier des discours en interaction.

Le discours altermondialiste délimite ainsi un espace discursif qui soutient un projet commun. Autrement dit, ce discours problématise un sujet et crée aussi un cadre de référence qui paraît acceptable dans ses principes les plus généraux, et il incite ou contraint les individus à réagir, ou tout au moins à intégrer le projet d'une mondialisation autre pour s'affirmer et produire un discours consensuel au sein des organisations altermondialistes. Nous concentrerons notre analyse principalement sur la présence des formes d'altérité dans

l'organisation altermondialiste appelée Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM) afin de relever des stratégies de construction de cet univers spécifique aux altermondialistes qui incite à l'action et cela dans une perspective discursive.

1. Définition du champ notionnel

Le domaine notionnel de la mondialisation nous a paru un champ d'analyse assez porteur parce qu'il se situe à la croisée des instances économique, politique et sociale. La sémantique de la mondialisation reflète en quelque sorte la polyphonie en œuvre pour rendre compte des phénomènes discursifs qui la traversent selon l'opposition entre mondialisation et altermondialisation. Ce qui signifie donc des productions discursives plus ou moins marquées par l'emploi des formes d'altérité relevant du discours altermondialiste. Si R. Rumpala considère que toute production discursive sur soi porte les prémices d'un récit alternatif à la mondialisation, il est pourtant vrai que celui-ci représente une notion difficile à cerner pour sa complexité et ses multiples facettes : « Ce récit paraît même installé de telle sorte qu'il devient de plus en plus difficile de ne pas s'y référer à un moment ou à un autre lorsque sont concernées des activités touchant des enjeux collectifs. » (Rumpala 2010 : 114)

En parcourant la littérature scientifique autour de ce sujet, nous avons remarqué que les différentes approches du discours altermondialiste varient du fait de langue au fait social, du procédé purement stylistique aux phénomènes discursif et communicationnel. C'est dans cet environnement d'interaction sociale, que le discours altermondialiste est considéré comme ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence. Il lui permet aussi de se constituer à travers la prise de conscience de son savoir (connaissances sur le monde), de ses jugements (croyances) et de ses actions (pouvoir faire). Pour l'analyste du discours, P. Charaudeau, cette prise de conscience a besoin de différence vis-à-vis d'un autre que soi. Plus cette conscience de l'autre est forte, plus fortement se construit la conscience identitaire de soi :

Il s'agit là de ce que l'on appelle le principe d'altérité. Cette relation à l'autre s'institue à travers des échanges qui font que chacun des partenaires se reconnaît semblable et différent de l'autre. Semblable en ce que pour qu'une relation existe entre les êtres humains il faut que ceux-ci partagent, du moins en partie, les mêmes motivations, les mêmes finalités, les mêmes intentions. Différent en ce que chacun joue des rôles qui lui sont propres et que, dans sa singularité, il a des visées et des intentions qui sont distinctes de celles de l'autre. (Charaudeau, 2009 : 15)

Discours sur soi ayant une fonction réflexive, le discours altermondialiste est presque incontournable dans l'espace public pour dénoncer la mondialisation néolibérale et soutenir un projet commun, alternatif à la mondialisation. Il peut être rapproché du phénomène défini par Maingueneau comme une sorte de positionnement de l'espace discursif, de décryptage du discours dominant sur la mondialisation qui permet de remettre en cause son évidence et le traduire dans une autre forme alternative :

Chacun des positionnements de l'espace discursif ne peut que traduire comme 'négatives', inacceptable, les unités de sens construites par son Autre, puisque c'est à travers ce rejet que chacune définit son identité. Un positionnement oppose deux ensembles de catégories sémantiques, celles qu'il revendique (disons-les 'positives') et celles qu'il récuse (les 'négatives'). (Maingueneau, 1991 : 165)

Autrement dit, le discours altermondialiste est impliqué dans une dimension narrative où le fait de raconter une mondialisation autre s'inscrit dans une représentation collective et crée un cadre de référence qui paraît acceptable dans ses principes les plus généraux : « Ce récit transcendant et à vocation universelle peut trouver des bases justificatrices en décrivant un futur à accomplir. Dans son déroulement narratif, il construit une image de l'état à atteindre et manifeste une capacité de projection dans l'avenir. » (Rumpala 2010 : 119). Dans les organisations altermondialistes, nous avons décelé la circulation d'un contre-discours dont l'emploi répond aussi bien à des critères narratifs qu'à des critères pragmatiques. Ainsi, nous pouvons avancer l'hypothèse selon laquelle le discours altermondialiste peut être envisagé comme un mode langagier qui se situe dans l'ordre de la « *guerre verbale* » (Kerbrat Orecchioni 1980 : 5).

Nous sommes, donc, en présence d'une « communauté des systèmes de valeurs » (Ibid : 10) qui introduit une sorte de polémique dans le discours par substitution lexicale, mais aussi par un contre-discours qui aboutit à des déplacements du sens du concept de la mondialisation et de sa catégorisation. « Tous les énoncés polémiques sont foncièrement réfutatifs (c'est-à-dire qu'ils se focalisent sur le discours adverse et sa dénégation). » (Ibid : 11). Pour altérer le sens du discours dominant sur la mondialisation, le discours altermondialiste rend explicite celui-ci en décryptant le sens intrinsèque des mots utilisés ou des enjeux auxquels ils réfèrent. Il s'agit alors d'un paradigme désignationnel qui se traduit par la distance entre le signe et son référent et qui aboutit à des formes d'altérité explicites. Nommer donc la mondialisation autrement permet aux altermondialistes de se constituer en tant que locuteur collectif, de réfuter plus ou moins l'idéologie néolibérale qui la sous-entend et de contester les institutions internationales qui lui confèrent de la légitimité.

2. Corpus et méthodologie

L'organisation altermondialiste que nous avons choisi s'appelle le « Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde » (désormais CADTM). Depuis sa création, cette organisation ancre son action au carrefour des luttes des mouvements sociaux populaires, syndicats, comités de solidarité internationale et des ONG de développement. Elle active au sein des forums sociaux mondiaux en diffusant de l'information sous forme d'appels, tracts, déclarations, etc. Elle dénonce le pouvoir des institutions internationales et remet en cause la mondialisation et son processus économique néolibéral. Dans les vingt déclarations qui constituent notre corpus d'analyse, le mécanisme énonciatif est le même. L'énonciation adopte un point de vue détaché qui reflète la valeur altermondialiste de ce corpus. En effet, le mécanisme énonciatif est locutoire, c'est-à-dire que les marques linguistiques de l'énonciateur et de l'énonciataire et les pronoms personnels déictiques sont présentes dans le

discours altermondialiste. Ce mécanisme énonciatif répond à une forme active et contribue à la construction du discours altermondialiste. Ce qui, de ce fait, peut rendre facile l'identification du référent de l'instance énonciative, car les promoteurs de l'altermondialisation sont connus et identifiés lors des forums sociaux mondiaux. Toutes les déclarations, les tracts, les appels et les articles en lignes sont signés pas leurs auteurs en bas des textes.

3. Pouvoir de l'institution et circularité discursive

Lieu d'inscription des normes sociales, l'institution a construit son propre discours en puisant des mots préexistants dans des domaines proches de l'économie et dans la langue commune par des contraintes institutionnelle et énonciative : « L'institution répond en effet par la production commune d'un discours qui apparaît comme prescriptif à plusieurs niveaux [...] Ainsi la production du discours est-elle régie par un système de contraintes qui fixe les contours de l'énonciation légitime. » (Oger et Ollivier-Yaniv 2006 : 65-66). Dans la même perspective, le pouvoir des institutions internationales produit une idéologie de légitimation du discours dominant sur la mondialisation qui justifie l'organisation de la société produite et rendue cohérente grâce au déploiement de formules répétées sous l'effet d'un discours rituel cherchant à s'officialiser par le pouvoir symbolique que lui offre les institutions internationales :

Mais c'est dans la constitution des groupes que se voient le mieux l'efficacité des représentations, et en particulier des mots, des mots d'ordre, des théories qui contribuent à faire l'ordre social en imposant les principes de division et, plus largement, le pouvoir symbolique de tout le théâtre politique qui réalise et officialise les visions du monde et les divisions politiques. (Bourdieu, 1982 : 152)

D'ailleurs, le discours dominant sur la mondialisation parvient ainsi à se perpétuer au-delà d'une apparente neutralité politique en associant, subtilement, de nombreux mots comme éléments de preuve en usant d'un vocabulaire flou et abstrait. À travers ce que J-L. Siroux appelle « *la construction circulaire du discours* », l'auteur affirme qu'à force d'être répété par un nombre de plus en plus grand et dans des espaces publics de plus en plus étendus, le vocabulaire du discours dominant sur la mondialisation devient réfractaire et incite en effet les profanes à une lecture passive, superficielle et inattentive :

Les affirmations s'enchaînent et se renforcent mutuellement de sorte que l'on finit par ne plus très bien savoir si telle critique "déjà démentie" l'a effectivement été. Le sentiment de cohérence que procure la construction circulaire du discours [...] suscite l'adhésion d'un discours qui semble tourner autour de lui-même. Cet effet de fermeture se caractérise notamment par l'appréciation ou la dépréciation de certains termes au moyen d'un environnement lexical particulièrement limité. (Siroux, 2008 : 18)

Pour expliquer la dimension de l'autre, G. Rist fait référence au « *style formulaire* » qui n'est pas sans incidence sur l'assentiment qu'il détermine chez le destinataire du message. Dans ce sens, le langage formalisé de l'institution fonctionne comme un cercle vicieux qui

oblige l'interlocuteur à accepter ce qui est dit et rend toute remise en question impossible.

4. L'argumentation entre sémantique et réfutation

L'analyse menée sur les déclarations de notre corpus révèle que l'argumentation du discours altermondialiste se construit en s'appuyant d'une part sur ce processus de réfutation et d'autre part, sur le sens des mots et des énoncés. L'interaction entre la sémantique et la réfutation constitue la particularité du discours altermondialiste. Il construit une représentation autre de la mondialisation en exploitant à la fois l'aspect formel et négatif des énoncés, la négation polémique et les phénomènes sémantico-discursifs de l'argumentation. Par ce procédé interactif, le discours altermondialiste interpelle les croyances et les valeurs du destinataire pour valider l'argumentation mise en discours dans les déclarations altermondialistes. L'acte de réfutation, par les syntagmes verbaux, contribue à cette particularité argumentative et elle se renforce avec les stratégies du refus et de rejet qui résident dans le discours altermondialiste. Le sens des énoncés, quant à lui, repose sur une argumentation qui rend possible l'orientation spécifique du discours altermondialiste basé sur une polémique manifeste.

4.1 Les stratégies du refus

Les stratégies du refus confèrent aux formes linguistiques soit un refus de s'engager à faire, soit un refus de dire quelque chose qui est attendu. Elles sont souvent attribuées aux verbes porteurs de négation mais peuvent aussi être contenues dans d'autres entités linguistiques comme, par exemple, dans le cadre de la résistance ou de l'opposition assurant une fonction contre-argumentative. Elles sont élucidées dans des énonciations particulières mais elles ne concernent que le caractère intentionnel des critiques. Ces stratégies servent aussi à inciter le récepteur à agir d'une certaine façon et d'opérer l'intention de critiquer la mondialisation néolibérale. Dans les énoncés altermondialistes, cette valeur est volontairement représentée de manière explicite. Les stratégies du refus déployées par le discours altermondialiste observent donc consciencieusement cette règle de conduite.

Les énoncés, ci-dessous, attestent de cette volonté d'orienter explicitement le destinataire :

- (1) « Est altermondialiste, toute personne qui refuse la marchandisation du monde et qui aspire à un autre monde dont la finalité serait le bien-être de tous les humains. » (Déclaration 2)
- (2) « Être anticapitaliste, cela ne signifie pas non plus refuser le « progrès » et vivre de manière misérable en refusant catégoriquement tout ce qui provient de cette société. Vivre dans un système et être contre celui-ci, ce n'est ni la même chose, ni incompatible. » (Déclaration 4)
- (3) « Délégitimer le système capitaliste, pas seulement en condamnant ses abus, mais en dénonçant sa logique. » (Déclaration 8)

Les énoncés (1) et (2) nous offre un cas de réfutation qui repose sur la rection entre le Sujet et son Objet. La réfutation joue sur la relation qui existe entre le Sujet « altermondialiste ou anticapitaliste » et l'Objet « la marchandisation du monde ». Un contre-argument plus légitime vient soutenir ce rejet dans l'énoncé (3). La réfutation dans cet énoncé « pas seulement en condamnant ses abus » porte sur la proposition « le système capitaliste ». Ainsi, pour comprendre le fonctionnement de la réfutation, il faut au moins :

- Soit infirmer le contenu de la justification en donnant un argument en faveur d'une telle infirmation ;
- Soit invalider la relation argumentative entre la proposition et la justification de la proposition

Dans l'énoncé ci-après, la réfutation porte sur un éventuel intérêt commun de l'humanité ; la vérité d'une possible justification d'un monde meilleur mais à la condition de ne pas sacrifier l'humanité au détriment du profit et du marché qui sont refusés ici :

- (4) « L'idée de bien commun de l'humanité impose de ne pas sacrifier l'avenir pour alimenter le présent (surtout lorsque ce que l'on alimente au présent est le profit). Si l'on souhaite permettre à l'humanité de poursuivre son aventure dans un monde vivable et durable, il est indispensable de replacer l'humain au cœur de la mondialisation, et donc d'imposer des limites à la loi du marché qui s'impose aujourd'hui avant toute autre chose. [...] La planète vivante nous précède et nous englobe, elle ne peut être marchandise humaine, sauf à la détruire et nous avec. » (Déclaration N° 11)

Cet énoncé est constitué en effet de trois phrases qui segmentent l'acte de réfutation pour augmenter l'effet direct de la contre-argumentation. Les trois syntagmes verbaux « impose », « est indispensable » et « ne peut être » actualisés dans ce contexte formulent la conclusion qui relève de cet acte de réfutation et rend ainsi l'énoncé réactif. La conclusion demeure la même : le bien-être de l'humanité. Parallèlement à ce phénomène réactif qui utilise les formes négatives et convoque les sens implicites de façon indirecte, le contenu des énoncés, ci-dessus, dévoile une argumentation qui semble se construire dans les prédicats et les conclusions. L'argument semble endosser également le rôle de conclusion.

4.2 Les stratégies du rejet

Les stratégies du rejet ou de mise en question consistent à refuser un énoncé. Elles traduisent l'idée d'une négation formelle et parfois celle de négation linguistique. Cette dernière, manifeste un rejet de l'énoncé, plutôt que refus de croire, car la négation semble bien impliquer la confrontation de l'énoncé avec le référent sur la base d'un jugement de rejet : « rejet se joue sur le domaine de la véracité, de l'adéquation de l'énoncé vis-à-vis du référent. » (Muller 1992 : 29). Dans les énoncés à valeur de rejet, le locuteur n'assume que l'assertion du rejet. Pour les énoncés altermondialistes, la valeur de rejet se restreint à la formulation de la contrainte. La polyphonie y joue un rôle très important : que l'énoncé positif rejeté soit réel

ou présumé, il est présenté comme relevant de la responsabilité d'un autre énonciateur, réel ou potentiel. L'intention de l'énonciateur n'est pas en effet d'être contre mais de convaincre.

Le raisonnement argumentatif qui explicite cette différence englobe la polyphonie, c'est-à-dire rappelle la thèse de l'adversaire, celle d'une autre instance énonciative qui voudrait nous faire croire que la mondialisation est au service de l'humanité et du développement humain alors qu'il s'agit d'une mondialisation basée essentiellement sur le marché et le profit.

Les deux énoncés ci-dessous illustrent l'emploi de la valeur de rejet :

- (1) « Non. Dans une perspective de long terme, il n'est donc pas possible d'humaniser, de rationaliser le capitalisme. Il n'y a pas de « bon » ou de « mauvais » capitalisme. La recherche du profit maximum à court terme, la propriété privée des grands moyens de production, l'exploitation sans limite des travailleurs et de la nature, la promotion de l'intérêt privé individuel au détriment de l'intérêt collectif, l'accumulation frénétique de richesse par une poignée d'individus sont des caractéristiques inhérentes du système capitaliste. Le capitalisme n'a pas de visage humain. Non. Rien de cela n'importe au capitalisme. » (Déclaration 7)
- (2) « Le capitalisme n'est pas capable de réaliser l'alternative. Il n'est pas capable de garantir universellement la satisfaction des droits humains fondamentaux. Le capitalisme ne peut pas et ne veut pas s'attaquer aux grands défis sociaux et écologiques de notre temps. Une fois que l'on a accepté cette idée, la sortie du capitalisme et la construction d'un autre modèle se posent logiquement. En effet, la grande victoire du capitalisme est d'avoir réussi à mettre dans la majorité des têtes l'idée selon laquelle un autre modèle est non seulement impossible mais aussi et surtout très dangereux. » (Déclaration 9)

Les énoncés (1) et (2) nous offrent une lecture contre-argumentative. Ils expriment explicitement la négation par l'évocation de ce qui doit être respecté et défendu. La construction discursive repose sur l'induction. Ces énoncés sont, en règle générale, plus longs pour traduire la valeur négative et s'appuient également sur des arguments pour accentuer la réfutation du discours dominant sur la mondialisation.

Le cheminement argumentatif s'effectue alors par étapes (énumération) et convoque aussi la valeur polémique pour appuyer la valeur négative des énoncés. Le contexte sémantique dans lequel apparaît la « mondialisation » et le « capitalisme » oriente la valeur persuasive de l'argumentation réfutative des énoncés (1) et (2). Le processus mis en œuvre ici repose donc sur des conclusions explicites. Ces énoncés, à valeur négative, se complètent et construisent une persuasion du discours distanciée, assez attendue pour un discours altermondialiste.

4.3 La négation polémique

La négation joue un rôle essentiel dans la polyphonie discursive. Pour O. Ducrot, il y a trois types de négations : la négation descriptive, la négation polémique et la négation métalinguistique (Ducrot. O, 1984). Toutefois la plus courante dans les déclarations altermondialistes concerne la négation polémique. Cette dernière, est un acte de négation, de réfutation d'un contenu positif exprimé précédemment par un énonciateur (réel ou virtuel) différent de l'instance énonciative qui produit cet acte. La négation polémique est une stratégie argumentative basée sur la contestation d'un énoncé antérieur. Sa valeur polyphonique est incontestable. Elle fait intervenir deux instances énonciatives : l'énonciateur de l'affirmation antérieure et le locuteur de l'énoncé qui réfute celle-ci. La négation polémique repose sur une structure binaire : la première partie, de forme négative (qui refuse l'affirmation antérieure) est suivie d'une correction, introduite ou non par un « mais » réfutatif. Kerbrat-Orecchioni nous apprend qu'une polémique désigne un échange verbal lors duquel deux camps s'affrontent. Ainsi, le discours polémique est « un discours disqualifiant, c'est-à-dire qu'il attaque une cible [...], et qu'il met au service de cette visée pragmatique dominante -discréditer l'adversaire, et le discours qu'il est censé tenir- tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs. C'est en particulier un discours saturé d'axiologiques. » (Kerbrat-Orecchioni 1980 :12)

Dans les énoncés ci-dessous, la négation polémique s'avère être un procédé discursif qui vise à critiquer les actions des institutions internationales (représentant le discours dominant sur la mondialisation) ou de rejeter leurs dires.

- (1) « On ne peut pas être contre. Mais nous devons être assez lucides pour analyser et déconstruire le discours des organisations internationales. » (Déclaration 11)
- (2) « Nous ne nous considérons pas comme des représentants mais comme des citoyens. » (Déclaration 13)
- (3) « Comme nous pouvons le vérifier dans les forums sociaux, il ne s'agit pas d'aider un partenaire à vous ressembler mais de travailler ensemble à un projet commun. » (Déclaration 16)
- (4) « Ce phénomène [règne de la marchandise] *n'est* certes pas nouveau, mais c'est son ampleur qui est ici remarquable. » (Déclaration 17)
- (5) « La domination du capital ne se réduit pas à la sphère des rapports de production, mais vise la société toute entière. » (Déclaration 18)

Un sens partagé semble rapprocher ces énoncés au niveau contextuel, celui de la polémique. La négation polémique permet d'appuyer l'argumentation du discours altermondialiste sur la mondialisation. Dans les énoncés (1) et (2), l'expression de négation : « ne ... pas ... mais » signifie ce qui sert à distinguer un ou plusieurs éléments parmi un ensemble précédemment cité ou sous-entendu. Elle met en exergue dans l'énoncé la tâche qu'incombe à tout altermondialiste. Étant un acte réactif traduisant le désaccord, la réfutation peut être qualifiée ici d'acte réactif négatif. Le désaccord peut porter sur des objets

sémantiques différents : une action extralinguistique (refus du discours dominant sur la mondialisation) ou une action linguistique (l'expression de négation).

Dans l'énoncé (1) : « On ne peut pas être contre ». Contre qui ? Cela présuppose que l'énonciateur n'est pas contre la mondialisation (objet de la polémique) mais contre son processus économique soutenu par les institutions internationales. Cet énoncé porte alors sur la vérité du contenu propositionnel dans le cas de la réfutation. Ici, la valeur argumentative de la réfutation est incontestable : la présence d'une réfutation implique une contre-argumentation. C'est de comprendre le fonctionnement du discours dominant sur la mondialisation et de le déconstruire.

Les énoncés (3), (4) et (5) montrent sans détour leur appui sur le thème d'un projet commun capable de s'opposer à la domination du marché et du capital. L'analyse des énoncés et de l'argumentation sémantique dévoilent l'association qui se construit entre l'acte de réfutation et l'argumentation du discours.

La réfutation devient le relais au niveau phrastique de l'argumentation sémantique et permet ainsi de faire écho aux unités linguistiques qui sont employées dans les énoncés. Elle sert de contenu propositionnel antonymique au discours dominant sur la mondialisation. À travers l'utilisation des stratégies du refus, rejet et de la négation polémique, le discours altermondialiste conforte son argumentation en disposant des termes clefs qui structurent les énoncés. Ces termes permettent de pallier le défaut des arguments précis du discours dominant sur la mondialisation et d'insister sur les aspects importants de l'altermondialisation qui sont l'action et la défense du projet d'une mondialisation autre.

Conclusion

L'analyse du discours altermondialiste nous a montré une construction d'un système de valeurs basé sur la sémantique des mots. De nombreuses stratégies sont mises en œuvre pour dévoiler la véritable nature du discours dominant sur la mondialisation qui fait l'objet d'un décryptage sémantique et qui déclenche la production du discours altermondialiste : système de valeurs, rejet, refus, polémique, mais aussi des actions afin de légitimer les mobilisations lors des forums sociaux mondiaux. Ces mobilisations reflètent les voix de différentes instances qui construisent l'espace discursif altermondialiste et se répercutent dans les organisations altermondialistes qui se veulent polyphoniques. L'action discursive des organisations altermondialistes, tout en reprenant les expressions du discours dominant sur la mondialisation, vise plutôt à la désambiguïsation de ces mots, au dévoilement du soubassement idéologique et néolibéral de la mondialisation, par le biais d'énoncés explicatifs ou de commentaires où il semble s'afficher la valeur du discours altermondialiste. Ainsi, les organisations altermondialistes réalisent leur but d'espace critique s'opposant à certaines formes de domination de l'institution et de révéler la non correspondance entre les mots et la réalité. Il est clair que le discours altermondialiste, comme tout autre discours, oriente le lecteur vers une certaine représentation du monde et que son aspect alternatif ne le met pas à

l'abri d'éventuelles distorsions entre lui et le réel.

Références bibliographiques

- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- CHARAUDEAU, Patrick (2009). *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, Harmattan.
- DUCROT, Oswald (1984). *Le dit et le dire*, Paris, Minuit.
- KERBRAT ORECCHIONI, Catherine (1980). *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU, Dominique (1991). *L'analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- MULLER, Claude (1992). « La négation comme jugement », *Langue française*, Paris, n°94, pp. 26-34.
- OGER, Clair et OLLIVIER-YANIV, Caroline (2006). « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de 'lissage' dans la fabrication du discours institutionnel », *Mots*, Lyon, n°81, pp.63-67.
- RUMPALA, Yannick (2010). « 'Développement durable' : Du récit d'un projet commun à une nouvelle forme de futurisme ? », *A contrario*, Suisse, n°14, pp. 111-132.
- SIROUX, Jean Louis (2008). « La dépolitisation des discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », *Mots*, Lyon, n°88, pp.13-23.

MISE EN RELIEF D'UNE IDENTITÉ DE POSITIONNEMENT À TRAVERS LE DISCOURS D'ÉRIC ZEMMOUR SUR L'IMMIGRATION

BABA HAMED Warda

Université Aboubekr Belkaid –Tlemcen (Algérie)

Résumé

Le XXI^e siècle a connu d'importants flux migratoires du Maghreb vers l'Europe, obligeant des populations différentes à vivre ensemble. Les médias ont produit d'innombrables discours qui rendent compte des conflits identitaires et culturels liés à l'immigration. Nous voudrions définir une identité de positionnement intrinsèquement liée à une formation discursive, et qui transparait à travers les procédés discursifs utilisés par le journaliste et chroniqueur Éric Zemmour.

31

Mots-clés : *Identité de positionnement, altérité, formation discursive, discours médiatique, immigration.*

Introduction

Le XXI^e siècle a connu d'importants flux migratoires du Maghreb vers l'Europe, obligeant des populations de différentes cultures, langues, religions, à vivre ensemble. La cohabitation dépend alors de l'acceptation de l'autre dans sa différence. Or, chaque partie tente de préserver sa culture et son identité, parfois au détriment de celles de l'autre. Si certains immigrés renoncent en partie à leur culture d'origine pour s'approprier la culture de l'autre, d'autres ressentent le besoin de la sauvegarder en l'affichant à travers des pratiques et un mode de vie qui est parfois en inadéquation avec les valeurs de la société d'accueil.

Sur cette toile de fond, les médias ont produit d'innombrables discours qui rendent compte des phénomènes de l'immigration, des conflits identitaires, culturels et religieux, et des problèmes d'intégration. Ces discours prennent sens à l'intérieur d'une formation discursive déterminée. Si certains journalistes et chroniqueurs prônent l'ouverture sur le monde, le multiculturalisme et la diversité identitaire, d'autres défendent l'idée d'une société homogène et d'une identité « pure ». Éric Zemmour, journaliste politique, essayiste et chroniqueur français, s'inscrit dans cette deuxième vision. Il est d'ailleurs connu pour ses discours polémiques extrêmement médiatisés. Ses prises de position lui ont valu des poursuites pour propos islamophobes, pour provocation à la haine et diffamation raciale. Il distingue la communauté française « de souche » des autres communautés de migrants. Il

légitime la communauté française, sa culture et sa religion et défend l'assimilation des immigrants maghrébins.

L'intérêt de ce travail est de définir l'identité de positionnement du journaliste et chroniqueur Éric Zemmour. Un questionnement s'impose. Quel lien existe-t-il entre l'identité de positionnement et la formation discursive ? Peut-on définir l'identité de positionnement de Zemmour à travers les procédés discursifs qu'il utilise pour produire son discours dans l'espace médiatique ?

1. Les concepts d'identité et d'altérité

Le concept d'identité connaît plusieurs acceptions, selon les domaines d'étude et les situations de communication. L'identité est « ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence qui se constitue à travers la prise de conscience de son corps (...), de son savoir (...), de ses jugements (...), de ses actions (...). L'identité va donc de pair avec la prise de conscience de soi » (Charaudeau, 2009). Or cette prise de conscience de soi ne peut se construire que par la prise de conscience de l'autre. Le concept d'identité est par conséquent toujours considéré dans son rapport avec le concept d'altérité. En effet « la conscience de soi existe à proportion de la conscience que l'on a de l'existence de l'autre. Plus cette conscience de l'autre est forte, plus fortement se construit la conscience identitaire de soi. Il s'agit là de ce que l'on appelle le principe d'altérité » (Ibid.). L'altérité renvoie donc à ce qui est autre, ce qui est extérieur et différent à soi. Elle désigne une réalité de référence. L'identité de l'autre est l'altérité de l'identité de soi.

Ce principe d'altérité implique un double processus d'« attirance » et de « rejet » de l'autre. Attirance, parce que l'individu se découvre incomplet et devient curieux et fasciné par l'autre et par ce qui fait sa différence. Et rejet parce que la différence de l'autre peut paraître comme une menace pour soi. L'individu rejette les valeurs, la culture, les traits qui constituent l'identité de l'autre, par peur de perdre son identité. Il en arrive même parfois à vouloir lui imposer ses propres valeurs, et à l'assimiler.

L'analyse du discours distingue entre « identité personnelle » et « identité de positionnement ». L'identité personnelle est double. Elle est constituée d'une « identité sociale » et d'« une identité discursive ». L'identité sociale définit le sujet selon un ensemble de traits distinctifs tels que l'âge, le sexe, l'origine ethnique, le statut social. Cette identité permet déjà de classer chaque sujet dans une ou plusieurs catégories : générationnelle, ethnique, professionnelle, etc. L'identité sociale définit donc un groupe social dont les membres partagent les mêmes traits identitaires et qui les distinguent des autres groupes. On parle aussi d'identité culturelle qui est liée à la culture de l'individu, et plus précisément à l'ensemble des éléments de la culture qui définissent l'individu ou le groupe auquel il appartient et qui le distinguent des autres groupes.

L'identité discursive est liée quant à elle au discours produit par le sujet énonciateur. Elle est par conséquent décrite en fonction des composantes de la situation d'énonciation et

des actes d'énonciation. C'est en effet la situation d'énonciation (énonciateur, énonciataire, espace, temps) qui va déterminer ce qui va être dit. En d'autres termes, elle détermine le discours et la manière dont il va être produit (actes d'énonciation, stratégies discursives, genres de discours).

Ces deux types d'identité sont interdépendants. L'identité sociale est constamment redéfinie par les choix discursifs du sujet parlant : par ce qu'il décide de dire et ce qu'il décide d'omettre, et l'identité discursive se construit à partir d'une identité sociale préexistante : l'âge, le sexe, le statut du sujet parlant déterminent ce qu'il va dire et la manière dont il va le dire.

L'identité de positionnement : « caractérise la position que le sujet occupe dans un champ discursif en rapport avec les systèmes de valeur qui y circulent, non pas de façon absolue, mais du fait des discours que lui-même produit. Ce type d'identité s'inscrit alors dans une formation discursive » (Maingueneau & Chareaudeau, 2002 : 300).

G. Lochard introduit dans son article la notion d'« identité médiatique ». Selon l'auteur, elle est déterminée par deux paramètres : le statut médiatique qui « fait référence aux places affectées par la machinerie médiatique tant aux protagonistes professionnels qu'à leurs invités » (Lochard, 2009 : 136) et le rôle communicationnel qui « spécifie [le statut médiatique] en précisant les activités communicationnelles que doit assumer chaque individu sur la scène de parole » (Ibid.).

Parmi les différents types d'identité que nous venons de citer, nous avons choisi de nous pencher sur l'identité de positionnement, puisque c'est ce type d'identité qui peut nous permettre d'expliquer la position qu'occupe Zemmour dans un champ discursif médiatique et en relation avec les systèmes de valeur qui y circulent.

Décrire la formation discursive dans laquelle s'inscrit le discours de Zemmour nous permettra de définir son identité de positionnement, puisque l'une et l'autre sont intrinsèquement liées. Une formation discursive correspond à « un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l'espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale, économique, géographique ou linguistique donnée, les conditions d'exercice de la fonction énonciative » (Foucault, 1969 :162). Cette définition est intéressante parce qu'elle rend compte des spécificités du contexte de production du discours de Zemmour et de leur impact sur son contenu. Selon M. Pêcheux : « à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée déterminée par l'état de la lutte des classes, [la formation discursive] détermine ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) » (Pêcheux, 1990 : 225). On voit ainsi apparaître la « position » du locuteur dans son discours ainsi que dans la situation d'énonciation. Le dicible correspond donc aux procédés utilisés par Zemmour pour construire son discours, il détermine l'identité de positionnement du journaliste.

2. Le contexte de production du discours de Zemmour

Afin de décrire la formation discursive qui se construit à partir des discours médiatiques et qui détermine la construction d'une identité de positionnement, nous avons constitué un exemplier de discours produits par Zemmour dans quatre émissions différentes auxquelles il a participé en tant que journaliste invité ou chroniqueur :

- « 6 minutes pour trancher », présenté par Yves Calvi sur RTL (2016).
- « C à vous » présenté par Anne-Sophie Lapix sur France 5 (2016).
- « L'Invité politique » présenté par Audrey Crespo-Mara sur LCI (2016).
- « On n'est pas forcément d'accord », présenté par Yves Calvi sur RTL (2017).

Ces émissions ont en commun une thématique générale centrée sur l'islam et l'immigration. Elles ont été diffusées entre septembre 2016 et juin 2017. Si nous avons choisi cette période, c'est parce que la thématique de ces émissions et les discours qui y sont produits viennent en réponse à deux faits concomitants : un flux migratoire exceptionnel enregistré entre 2015 et 2017 et des attentats meurtriers perpétrés dans plusieurs villes françaises. En effet, en 2015, selon les statistiques de l'OCDE, la France a accueilli un peu plus de 256 000 personnes sur son sol (toutes catégories confondues : migrations familiales, travailleurs saisonniers et temporaires, étudiants d'origine étrangère, demandeurs d'asile). En 2016 la progression était de 6,5 %, Paris a émis 217 500 permis de résidence permanente, dont un tiers concerne des ressortissants algériens, marocains et tunisiens et un tiers des demandeurs ont obtenu le statut de réfugié. En 2017 la France a enregistré un peu plus de 100 000 demandes d'asile politique. Par ailleurs les Années 2015, 2016 et 2017 ont connu des attentats meurtriers, notamment à Paris contre Charlie Hebdo, au Bataclan et à Nice, qui ont fait un grand nombre de morts et de blessés.

Pour comprendre le fonctionnement du discours de Zemmour, il est nécessaire de tenir compte du contexte de sa production (et donc du contexte de la réalisation de l'acte de communication). Selon P. Charaudeau : « *on peut définir le contexte selon trois caractéristiques : l'espace, public ou privé, dans lequel se réalise cet acte, le dispositif qui organise les modes de production et de circulation de la parole, le statut des acteurs présents dans ce dispositif* » (Charaudeau, 2011 : en ligne). Le discours de Zemmour est un discours médiatique de type polémique, produit dans l'espace public. Il tente, pour ainsi dire, de soulever des questions qui concernent les événements d'actualité qui se déroulent en société et qui touchent à l'opinion publique. Il s'inscrit dans un contrat de communication médiatique. Il doit par conséquent avoir une double finalité (Charaudeau, 2006) : « éthique » de transmission de l'information dans un cadre démocratique, et « commerciale » de conquête de l'audimat.

La finalité éthique s'attache au principe de crédibilité : le journaliste est crédible, d'abord parce que c'est son statut de journaliste octroyé par l'organe médiatique, qui lui donne la légitimité d'informer le public de ce qui se passe en société, et qui légitime par la même occasion son discours. Le journaliste est aussi crédible parce que son discours est produit sur

la base d'une vision rationalisée du monde. Il implique donc une description objective des faits qui s'appuie sur des preuves matérielles, des sources fiables ou des statistiques formelles. De plus, lorsqu'il a le statut de chroniqueur, son rôle est de confronter plusieurs points de vue et de conclure par un avis personnel et subjectif sur la question.

La finalité commerciale s'attache au principe de captation : le journaliste traite des sujets d'actualité susceptibles de toucher l'opinion publique. Le journaliste choisit alors des sujets sensibles et brûlants qui soulèvent l'indignation et font exploser l'audimat.

Une boucle se construit entre identité de positionnement et formation discursive. En effet, la formation discursive définit les conditions de production du discours médiatique. Elle sous-tend, par conséquent, la double finalité médiatique (éthique et commerciale). Cette double finalité participe à son tour à la construction de l'identité de positionnement de Zemmour. Celui-ci en fait sciemment usage pour donner de la légitimité et de la crédibilité à un discours à caractère xénophobe et islamophobe : la finalité éthique permet à Zemmour, sous un prétexte de liberté d'expression, d'exposer et de défendre ses idées, même si celles-ci touchent à l'intégrité d'une minorité ethnique ou religieuse. La finalité commerciale donne à Zemmour le privilège de participer à des émissions de débat où il est invité spécialement pour son discours qui suscite polémique et controverse.

3. Les procédés discursifs de Zemmour : résultats et interprétation

Nous abordons dans ce qui suit les procédés discursifs utilisés par Zemmour dans la production de son discours. Ces procédés ne prétendent pas à l'exhaustivité, mais ils nous permettent en premier lieu de décrire la position qu'occupe Zemmour dans son discours, les valeurs qu'il défend et les procédés discursifs qu'il utilise pour définir à la fois son identité et l'identité de l'autre ; en second lieu, de définir la formation discursive qui se construit à partir de ces discours et qui détermine l'identité de positionnement.

3.1. Xénophobie et islamophobie :

*Les français sont devenus étrangers dans leur propre pays, par exemple en Seine-Saint-Denis, par exemple dans d'autres quartiers dans toutes les grandes banlieues des métropoles françaises. Oui aujourd'hui on ne vit plus à la française, dans ces quartiers-là, on vit à la musulmane, c'est-à-dire que les femmes sont pour la plupart voilées, que les hommes portent des tenues comme le prophète au 7ème siècle, qu'on surveille les jeunes filles (...) excusez-moi ça s'appelle plus la France.*¹²

« Les français sont devenus étrangers dans leur propre pays », cet énoncé soulève plusieurs questions : à qui appartient un pays ? Au gouvernement ? Au peuple ? À chaque citoyen ? À tout individu né dans un pays de parents originaires eux-mêmes de ce même pays ? Ou à tout individu quelle que soit son origine et qui a acquis la nationalité par la

¹² « 6 minutes pour trancher », émission présentée par Yves Calvi sur RTL (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=4RASDjtfef0>

naissance ou par naturalisation ? Par ailleurs, qui sont les français ? Est-ce que les individus de nationalité française et d'origine étrangère sont moins français que les individus d'origine française ? Cet énoncé sous-entend que la France n'appartient pas aux immigrés qui s'y sont installés. Dire aussi que « aujourd'hui on ne vit plus à la française, dans ces quartier-là, on vit à la musulmane », c'est sous-entendre qu'il existe un modèle social qui n'admet pas le mode de vie de l'autre, sa religion et sa culture. C'est un sentiment hostile envers l'immigré qui se traduit par le rejet de sa différence.

3.2. Islam et islamisme : un amalgame stigmatisant

La dichotomie islam/islamisme renferme un ensemble d'éléments de sens qui s'ajoutent au sens littéral du terme « islam » faisant référence à la religion. E. Pisani distingue entre « *l'islamisme, comme idéologie politique à l'origine des attentats, et l'islam, comme religion* » (Pisani, 2018). Le musulman est défini comme un individu de confession musulmane adepte de l'islam et de ses préceptes. L'islamiste quant à lui est un individu de confession musulmane adepte de l'islamisme radical, qui applique rigoureusement les préceptes de la charia. Selon D. Baillet :

(...) si les populations occidentales, de culture judéo-chrétienne, risquent de considérer l'islam comme une religion violente, voire terroriste – c'est parce qu'un certain nombre de préjugés, d'a priori, de fausses évidences, existent encore aujourd'hui à l'endroit de la religion musulmane. Ces préjugés s'avèrent le fruit d'une méconnaissance de la pensée et de la théologie islamiques, et le résultat d'une médiatisation trop grande de l'islam radical depuis la révolution iranienne de 1979, qui suscite des peurs et des malentendus, chez les non-musulmans. (Baillet, 2002)

Ces propos fixent les contours de la formation discursive dans laquelle s'inscrit le discours de Zemmour. Cette formation discursive s'est en effet construite en fonction d'une scénographie spécifique¹³, constituée de trois pôles complémentaires :

- Enonciateur/ coénonciateur : il ne s'agit pas d'une personne en particulier, mais plutôt d'une population, la population occidentale qui a produit et ne cesse de produire des discours pour définir l'islam, et décrire et distinguer les populations musulmanes.
- Topographie : c'est le lieu d'où prétend surgir le discours. La topographie n'est pas le cadre spatial de l'énonciation, mais l'espace d'où provient le discours. La topographie est relative dans ce cas à l'occident, et à la société occidentale.
- Chronographie : il ne s'agit pas du cadre temporel de l'énonciation, mais de l'époque d'où surgit le discours. Dans ce cas la chronographie se situe à partir de

¹³ La notion de scénographie est intimement liée à celle de formation discursive. Selon Maingueneau « [La scénographie] n'est pas simplement un cadre, un décor, comme si le discours survenait à l'intérieur d'un espace déjà construit et indépendant de ce discours, mais l'énonciation en se développant s'efforce de mettre progressivement en place son propre dispositif de parole ». (Maingueneau, 2012 : 80)

la révolution iranienne jusqu'à nos jours.

Dans ce contexte, lorsque Zemmour énonce que :

« L'islam et l'islamisme c'est exactement la même chose (...) pourquoi je ne fais pas de différence ? Parce qu'il n'y a pas de différence. Parce que les islamistes, ce qu'on appelle nous les islamistes, eux s'appellent des musulmans, et d'ailleurs quand vous dites Daech, vous dites l'État islamique, pourquoi ? Parce qu'ils appliquent l'islam. Tout ce qu'ils font est sous tendu par des sourates de l'islam. Quand ils égorgent des adversaires, c'est écrit dans le coran, qu'il faut égorger les juifs et les chrétiens. »¹⁴

Il inscrit son discours dans la formation discursive que nous venons de définir. Il fait un dangereux amalgame entre islam et islamisme et entre musulman et islamiste. Cet amalgame volontaire, de deux concepts distincts, qui s'appuie sur des préjugés, sous-entend que tout immigré de confession musulmane est un islamiste radical. Zemmour vise à discréditer, rejeter et stigmatiser l'identité de l'immigré au profit de sa propre identité. L'altérité, voire l'identité de l'autre, qui dans ce contexte est perçue comme négative, se construit ainsi à travers le positionnement de Zemmour en défaveur de l'islam et des musulmans. Ce positionnement est en fait régi par les règles établies par la formation discursive que nous avons défini précédemment.

3.3. Le prénom : un trait identitaire explicite

Tout comme le nom, le prénom est un trait identitaire explicite. Il a une connotation culturelle et sociale. C'est un héritage de l'identité même des parents. Donner un prénom arabo-musulman à son enfant, lorsqu'on est immigré, c'est affirmer son appartenance à une communauté et à une culture arabo-musulmane. C'est aussi vouloir perpétuer une tradition sociale (donner un prénom arabe : Asma, Mourad) ou religieuse (donner un prénom en rapport avec l'islam, le divin, ou le prophète : Abdallah, Mohammed). Au contraire, donner un prénom français à son enfant, c'est lui faire renoncer à une partie de son identité pour une meilleure intégration à la société et à la culture française, mais au risque d'une assimilation à celle-ci.

Dans cet extrait :

*Donner un prénom qui n'est pas un prénom français à ses enfants, c'est ne pas se détacher de l'islam. C'est vouloir continuer l'identité islamique en France. Et c'est vouloir transformer la France en un pays de plus en plus musulman.*¹⁵

Zemmour voit dans le prénom d'origine arabo-musulmane le signe d'un refus d'intégration à la société française. Il exprime un rejet explicite de l'identité de l'autre. Un

¹⁴ « 6 minutes pour trancher », présenté par Yves Calvi sur RTL (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=4RASDjtfef0>

¹⁵ « C à vous » présenté par Anne-Sophie Lapix sur France 5 (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Wwem-Wit6Rk>

rejet qui masque la peur de perdre sa propre identité, une identité collective, celle d'une France laïque ou chrétienne. Il justifie ce rejet par une figure d'amplification. Cette figure de rhétorique « est formée de discours qui visent à blâmer ou à louer ; de tels discours multiplient en particulier les arguments pour augmenter la force expressive et persuasive de l'éloge ou du blâme » (Fromilhague, 1995 : 99). L'intérêt de ce procédé est de pousser à l'excès les conséquences d'un fait pour en montrer le risque. L'amplification fait appel ici à deux procédés :

- L'anaphore : qui consiste en la répétition, en tête d'un groupe syntaxique, d'un mot ou d'un groupe de mots : « c'est », « c'est vouloir ». L'anaphore, en rythmant l'énoncé, vise à imprimer dans la mémoire de l'auditoire l'information et à entraîner par la même occasion son adhésion.
- La polyptote : variantes morphologiques d'un terme unique : « islam », « islamique », « musulman ». Ce procédé vise à focaliser le discours sur un élément significatif : l'islam.

Ensuite, dans l'extrait suivant :

*Ce fut une loi établie par Bonaparte en l'an 11 (...) on devait trouver des prénoms dans le calendrier, (...) je ne vois pas pourquoi on ne rétablirait pas cette loi. Je pense que c'est une loi qui fait l'unité du pays et qui oblige les nouveaux arrivants, je sais j'en suis un, donc je connais cette règle. Mes ancêtres furent des nouveaux arrivants, ils ont respecté cette loi, ils ont donné des prénoms français comme on dit, c'est-à-dire du calendrier chrétien à leurs enfants, ils n'étaient pas chrétiens.*¹⁶

Zemmour utilise à la fois deux arguments complémentaires : l'argument d'historicité et l'argument d'autorité. L'argument d'historicité joue sur l'idée que l'âge d'une théorie ou d'une assertion étaye sa véracité, même si la théorie se révèle fausse. Ici la théorie en question est la loi établie par Bonaparte. L'argument d'autorité consiste à invoquer, par citation ou par simple référence, une personnalité connue, en accordant de la valeur à sa théorie ou son propos. La personnalité est donc Bonaparte. Zemmour prend ainsi position en utilisant des arguments fallacieux qui astreignent l'immigré à une assimilation française en vue d'un purisme identitaire. Ce deuxième extrait rejoint le premier, dans le sens où la peur de perdre son identité pousse l'individu à obliger l'autre à renoncer à la sienne.

Le discours de Zemmour s'inscrit à l'intérieur d'un espace de régularité qui constitue un interdiscours. En effet, tout discours produit n'est pas détaché. Il est relié à d'autres discours produits antérieurement ou postérieurement, et ne prend sens qu'en fonction de ces discours. Dans l'exemple précédent, le discours de Zemmour est relié dialogiquement au texte de loi énoncé par Bonaparte. Il ne s'agit pas d'une quelconque loi, mais d'une idéologie ancrée dans la tradition chrétienne (donner des prénoms du calendrier) et que Zemmour a voulu instaurer à son tour à travers son discours. Le discours présent de Zemmour et les discours

¹⁶ « L'Invité politique » présenté par Audrey Crespo-Mara sur LCI (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=SSkwJqp0btc>

produits antérieurement construisent ainsi dans le cadre d'un interdiscours serré, des régularités discursives qui contribuent à la construction de la formation discursive.

3.4.L'image de la banlieue comme stéréotype

Au fil des années et des crises sociales, les médias et les politiques ont construit une image dévalorisante de la banlieue, qui s'est cristallisée dans l'imaginaire collectif français. L'image de la banlieue s'est réduite à celle de cités, de quartiers défavorisés, sujets à de nombreux handicaps économiques et sociaux. La banlieue est souvent associée aux jeunes qui y habitent, et qui sont considérés comme une menace sociale. Dans ce contexte idéologique Zemmour énonce que :

*Daesh a inventé l'« Uber du terrorisme ». La main-d'œuvre est inépuisable et pas chère puisqu'elle est formée d'enfants de l'immigration qui vivent dans nos banlieues. Petits voyous qui rêvent de devenir grands. Et la plateforme, c'est le djihad c'est-à-dire la guerre sainte islamique ».*¹⁷

L'immigré est au cœur de cette citation. Zemmour le présente comme le principal acteur du djihad. Cette image largement partagée par l'opinion publique parce qu'elle est amplifiée par certains journalistes, devient une représentation collective figée et par voie de conséquence un stéréotype. Le stéréotype est néfaste parce qu'il porte atteinte à l'identité de l'immigré. Il remet en cause la sociabilité des habitants de la banlieue, et devient responsable de leur discrimination identitaire et sociale, et de leur stigmatisation.

Le stéréotype s'inscrit dans une formation discursive. D'abord parce qu'il est rattaché à l'interdiscours : le stéréotype se construit sur la base du déjà-dit et du déjà-pensé, il se construit donc par le biais des opinions qui circulent dans l'espace sociale et qui constituent la formation discursive. Ensuite, parce qu'il joue le rôle de lien social : Zemmour communique avec ses auditeurs et agit sur eux en se fondant son propos sur des stéréotypes, des représentations collectives, des opinions partagées. Le stéréotype défendu par Zemmour est ainsi représentatif de son identité de positionnement.

3.5.Le discours rapporté comme argument d'autorité

Jamais dans l'histoire nous avons reçu autant d'immigrants qui ne s'intègrent plus, qui ne s'assimilent plus. Parce que quand tu dis, c'est une idée, moi je veux bien, je veux bien que la France soit une idée, une fois que tu es sûre de ton identité. Parce que le général de Gaulle il dit, je me suis toujours fait une certaine idée de la France, mais il dit aussi, il est bon qu'il y ait des français bruns, jaunes, noirs, mais il ne faut pas oublier que nous sommes

¹⁷ « On n'est pas forcément d'accord », présenté par Yves Calvi sur RTL (2017), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=xqy6TdlmZSc>

d'abord un peuple de race blanche, de religion chrétienne et de culture gréco-romaine.¹⁸

Cet extrait est intéressant à analyser du fait de la présence d'un discours rapporté. En effet le discours citant de Zemmour entretient une relation dialogique avec le discours cité. À cet effet la position du journaliste dans son discours dépend du discours qu'il a choisi de rapporter.

Dans ce cas de figure, le discours rapporté a la valeur d'argument d'autorité, parce qu'il est lié à la figure d'autorité, représentée par Charles De Gaulle. Il a une fonction sociale et identitaire d'où l'intérêt du journaliste à le rapporter. Or tous les discours produits dans l'espace social ne peuvent l'être. Ne sont rapportés que les discours qui représentent le mieux la situation. Zemmour rapporte les propos de De Gaulle pour plusieurs raisons : Pour expliquer le fonctionnement de la société selon une certaine vision, renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté déterminée et restreinte et justifier sa propre position à l'encontre des immigrés. Or le discours de De Gaulle est un discours stigmatisant : il montre au début que la France est ouverte à la diversité ethnique : « *il est bon qu'il y ait des français bruns, jaunes, noirs* » pour atténuer la suite de ses propos qui sont discriminatoires à l'encontre de tout individu qui ne correspond pas à un modèle social précis : « *mais il ne faut pas oublier que nous sommes d'abord un peuple de race blanche, de religion chrétienne et de culture gréco-romaine* ». En rapportant ce discours Zemmour prend la même position que De Gaulle, il stigmatise les immigrés. Son identité de positionnement s'apparente ainsi à celle qui transparait dans le discours de De Gaulle.

3.6. Du statut d'immigré à celui de colonisateur

Dans l'extrait suivant :

*Quand vous avez des immigrés qui ne s'adaptent plus aux modes de vie français mais qui imposent leur mode de vie ça s'appelle de la colonisation. Et donc quand on a des terres colonisées, soit on se soumet, islam ça veut dire soumission, soit on se révolte contre la colonisation.*¹⁹

Zemmour utilise une figure d'amplification. Pour comprendre ce procédé il est important de distinguer entre les deux termes : d'immigration et de colonisation. L'immigration désigne l'entrée, dans un pays d'accueil, de personnes qui vivaient à l'extérieur et qui viennent s'y établir pour une longue durée ou définitivement et ce, pour des raisons professionnelles, politiques, économiques, sécuritaires ou familiales. La colonisation est le fait de transformer un pays en colonie. Le pays colonisé est alors placé sous la dépendance du pays occupant. Lorsque Zemmour confère à l'immigré le statut de colonisateur, il confère par la même occasion le statut de colonisé au citoyen d'origine

¹⁸ « L'Invité politique » présenté par Audrey Crespo-Mara sur LCI (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=SSkwJqp0btc>

¹⁹ « 6 minutes pour trancher », présenté par Yves Calvi sur RTL (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=4RASDjtfef0>

française. Ainsi, Zemmour construit par le biais de l'exagération une image péjorative de l'immigré. Celui-ci n'est plus perçu comme un citoyen français à part entière qui vit selon un mode de vie régi par sa culture et son identité mais plutôt comme un envahisseur étranger qui vient imposer son mode de vie au citoyen français aux dépens de l'identité de ce dernier. La figure d'amplification est souvent utilisée dans le discours de Zemmour. Elle est dangereuse parce qu'elle vise à émouvoir l'auditoire et agit sur la perception qu'il a des immigrés. Elle participe à la construction des stéréotypes qui touchent négativement à l'image de l'immigré.

Conclusion

Nous concluons que l'identité de positionnement de Zemmour est intrinsèquement liée à une formation discursive. La formation discursive est ancrée dans un contexte socio-historique et idéologique. Elle est construite en fonction d'une époque donnée, celle marquée par l'immigration et les attentats islamistes, et une aire sociale donnée, celle de la société française et plus précisément la communauté médiatique.

Cette formation discursive détermine les conditions de production du discours de Zemmour. Elle détermine le choix des procédés discursifs et le positionnement du journaliste. On peut ainsi relever dans le discours de Zemmour un certain nombre de valeurs, d'opinions récurrentes, relatives à la stigmatisation de l'immigré, l'islamophobie, le principe d'assimilation. Ces valeurs partagées par les membres d'une communauté construisent un univers de référence qui contribue à la construction de la formation discursive et qui lui donne une coloration idéologique.

La formation discursive permet de spécifier une identité de positionnement circonscriptible. L'identité de positionnement de Zemmour est en effet déterminée par les conflits identitaires et religieux résultant de l'immigration de masse. Elle est déterminée par une légitimité accordée par l'organe médiatique au journaliste ou chroniqueur. Zemmour ne se limite pas à donner un avis objectif sur les faits, mais se permet aussi de proférer un jugement de valeur, de stigmatiser et de rejeter l'autre sous prétexte de démocratie et de liberté d'expression.

L'identité de positionnement prend d'autant plus d'ampleur dans l'espace public, parce que les stéréotypes qu'elle véhicule sont exagérés par les médias, et peuvent avoir un effet néfaste sur l'opinion publique. En définitive elle peut être dangereuse lorsqu'elle ne se construit pas en rapport avec l'altérité mais aux dépens de celle-ci.

Corpus

1. « 6 minutes pour trancher », présenté par Yves Calvi sur RTL (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=4RASDjtfef0>
2. « C à vous » présenté par Anne-Sophie Lapix sur France 5 (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=Wwem-Wit6Rk>
3. « L'Invité politique » présenté par Audrey Crespo-Mara sur LCI (2016), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=SSkwJqp0btc>
4. « On n'est pas forcément d'accord », présenté par Yves Calvi sur RTL (2017), lien : <https://www.youtube.com/watch?v=xqy6TdlmZSc>

Références bibliographiques

- BAILLET, Dominique. (2002). « Islam, islamisme et terrorisme », *ERES « Sud/Nord »*, 2002/1 no 16, pages 53 à 72. En ligne, URL : <https://www.cairn.info/revue-sud-nord-2002-1-page-53.htm>
- CHARAUDEAU, Patrick (2006). « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen 22, Énonciation et responsabilité dans les médias*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, Consulté le 4 février 2019, URL : <http://www.patrickcharaudeau.com/Discours-journalistique-et,165.html>
- CHARAUDEAU, Patrick (2009). « Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière », *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, L'Harmattan, Paris, consulté le 21 février 2019 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.
URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>
- CHARAUDEAU, Patrick (2011). « Que vaut la parole d'un chroniqueur à la télévision ? L'affaire Zemour, comme symptôme d'une dérive de la parole médiatique », *Réseaux*, Paris, La Découverte, 2011/6, pp.135-161, consulté le 20 février 2019 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.
URL: <https://www.patrick-charaudeau.com/Que-vaut-la-parole-d-un,284.html>
- CHARAUDEAU, Patrick. & MAINGUENEAU, Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- EMMANUEL, Pisani. (2018). « Islam et islamisme : Le défi de la question théologique », *Études*, 2018/2 (Février), pages 73 à 84, consulté le 10 juillet 2016, URL : <https://www.cairn.info/>
- FOUCAULT Michel. (1969). *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

- FROMILHAGUE, Catherine. (1995). *Les figures de style*. Paris, Nathan.
- LOCHARD, Guy. (2009). « Identités sociales, médiatiques et discursives à la télévision », *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, Paris, L'Harmattan.
- MAINGUENEAU, Dominique. (2012). *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.
- PECHEUX, Michel. (1990). *L'inquiétude du discours*, Paris, Editions des Cendres.

PEUT-ON CONNAITRE AUTRUI ?

Bénéwendé Mathias NITIEMA

Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Résumé

L'homme n'est pas un être solitaire. Dans la genèse, il est dit que Dieu après avoir créé Adam, s'est rendu compte qu'il était malheureux, c'est pourquoi il prit l'engagement de lui trouver une compagnie. L'homme est par excellence un être social. En effet, notre présence au monde implique la présence d'autres hommes avec qui nous cohabitons. Ne côtoyons-nous pas des personnes au quotidien ? Mais ces personnes, les connaissons-nous vraiment ? Dans un premier moment, il semble que nous ne pouvons pas être sans autrui, il est incontournable à notre condition d'existence. En plus d'être une présence évidente, autrui est la personne avec laquelle nous avons besoin de communiquer pour exister en tant qu'humain. Mais qui est autrui ? Qui est-il pour qu'il y ait besoin impérieux et primaire d'établir une relation ? Peut-on accéder à la conscience d'autrui ? Peut-on le connaître ? Nos relations sont-elles toujours cordiales ? Les humains que nous sommes, sommes-nous voués à l'impossibilité de respecter l'humanité dans la figure de l'autre ? Comment dépasser la relation conflictuelle vers la reconnaissance transcendantale d'autrui ? Voici, entre autres, quelques questions qui feront l'objet de préoccupation dans l'analyse de la présente notion.

44

Mots-clés : *autrui, alter ego, connaissance analogique, l'intersubjectivité.*

Introduction

Être indifférent, c'est ne pas se soucier de l'autre, c'est ne pas faire attention à sa situation et à ses aspirations. La proximité invite à se soucier de l'autre. La proximité dont nous parlons ici implique le devoir de solidarité. L'idée de solidarité désigne un sentiment de responsabilité mutuelle entre plusieurs personnes. Elle implique ainsi l'idée de responsabilité. Cette responsabilité nous oblige à nous soucier de nous-mêmes ainsi que des autres. L'idée de la solidarité renvoie également à celle de l'interdépendance. Les membres d'un groupe sont solidaires si chacun des membres peut compter sur le soutien des autres. La réflexion sur le vivre ensemble implique une réflexion sur l'intersubjectivité et l'altérité. Cette réflexion qui vise à dégager le sens de la vie commune, doit clarifier au préalable la notion d'autrui. Autrui est-il un alter égo ? Est-il plutôt ce que nous, nous ne sommes pas ? Quelle est la nature de la relation intersubjective ?

1. Méthodologie

Le choix méthodologique que nous avons opéré a été guidé par la nature même de la problématique de la connaissance sur l'autrui. C'est d'abord une problématique qui touche à plusieurs domaines au plan philosophique, sociologique, psychologique d'où le choix d'une approche pluridisciplinaire. Mais dans la présente réflexion, notre étude est à dominante philosophique. C'est ensuite une problématique qui suscite une vive controverse doctrinale, c'est pourquoi nous avons utilisé l'analyse bibliographique afin de mettre en exergue les différentes approches théoriques développées par les philosophes sur la question.

2. Approche conceptuelle

2.1. Qui est autrui ?

Cette question sur autrui nous amène à rechercher une définition de ce terme, à voir les différentes conceptions philosophiques liées à autrui. Autrui est défini « comme le moi autre » (Jean-Paul Sartre, 1943), c'est-à-dire « le moi qui n'est pas moi » (Sartre, 1943). C'est à la fois le prochain et le lointain, au regard des ressemblances et des dissemblances qui existent entre nous. L'accès à la personnalité d'autrui n'est pas facile car les voies pour le connaître ne sont pas toujours connues. On estime parfois que la familiarité, l'amitié et la proximité sont des voies privilégiées pour connaître autrui. Toutefois ce sont des modes de connaissance fondés sur l'analogie. Autrui ne se laisse pas toujours saisir entièrement par ces modes de connaissance.

La question de l'altérité a occupé les philosophes dès l'Antiquité. En témoigne le discours sur le moi et l'Autre dans *Le sophiste* de Platon. Cependant c'est la philosophie cartésienne qui soulève la question de l'altérité d'une manière radicale. Pour saisir son existence, Descartes procède du doute. Ce doute se présente comme une mise en question du monde, des choses et des êtres. Au terme de ce doute, il en résulte que le cogito est la véritable certitude qui résiste au doute. Que dire alors de la certitude de l'existence des autres et du monde ? La pensée phénoménologique qui naît après Descartes se veut une rectification de sa pensée. Selon Husserl, certes, « nous ne pouvons accéder aux vécus psychiques d'autrui ; toutefois nous ne pourrions remettre en cause son existence » (Husserl, 2000). La conscience du moi²⁰ est intimement liée à celle d'autrui, ainsi le « je²¹ » ne manifeste sa singularité qu'en présence d'autres sujets. Nous nous définissons à partir des autres et notre singularité n'a de sens que, dans notre attachement à l'universalité. La subjectivité est ouverture à l'autre. Pour Husserl, autrui²² est un autre moi, mais sa présence suscite nécessairement le conflit. Son analyse est influencée par celle de Hegel en ce sens où, ce dernier montre que, « c'est par le

²⁰ Le moi désigne classiquement cette réalité permanente et invariable qui constituerait essentiellement, l'individu, le sujet ou la personne que je suis.

²¹ Le « je » est la lumière intentionnelle et unidirectionnelle de la conscience qui anime chaque individu.

²² Autrui désigne un autre que moi, c'est l'autre individu. Pour Baudelaire l'autre est à la fois proche et lointain.

regard, que nous découvrons autrui » (Hegel, 1807).

Selon Sartre, « le conflit est le sens profond du vivre ensemble » (Sartre, 1943). Emmanuel Levinas s'écarte pourtant de cette vision. Il affirme : « Autrui est radicalement un autre, il n'est pas un alter ego²³, il est ce que moi, je ne suis pas » (Levinas, 2003). Paul Ricœur qui soutient que l'autre est « un alter ego » (Ricœur, 1990), prend des distances par rapport à Levinas. Chez Ricœur le moi est lui-même un autre, en ce sens où, il change. Dans soi-même comme un autre, Ricœur distingue chez le sujet, trois types d'identité à savoir : « l'identité-ipse, l'identité-idem et l'identité narrative. Identifier un individu, c'est d'une part, retrouver ce qui le distingue des autres, d'autre part, retrouver ce qui demeure le même chez lui malgré les multiples changements qui l'affectent » (Ricœur, 1990).

3. Peut-on connaître autrui ?

3.1. La connaissance par analogie

Pour certains auteurs, la connaissance d'autrui est possible par analogie. Elle consiste à partir de soi-même pour appréhender autrui. Descartes (1596-1650) par exemple, remarque qu'en voyant dans la rue des manteaux et des chapeaux comparables aux miens, nous jugeons que ce sont des hommes qui passent. Mais cette manière de connaître autrui est-elle toujours crédible ? En matière de connaissance humaine les mêmes causes produisent-elles toujours les mêmes effets ? Autrui ne peut-il pas jouer un personnage ? Le visage d'autrui, n'exprime pas toujours et en tout lieu sa personnalité réelle. Autrui peut se camoufler à travers des signes extérieurs. Comme dit Nietzsche (1844-1900), nous avançons masqués. Ce n'est pas parce qu'autrui a un visage rieur qu'il faut conclure qu'il est content, heureux ou sympathique. On peut avoir un « rire jaune ou sous cape » pour parler d'un rire triste ou moqueur, des larmes de crocodile, forme d'hypocrisie. À contrario, ce n'est pas non plus parce qu'un visage est triste qu'il faut conclure à la douleur ou au malheur. Ne parlons-nous pas souvent de « larmes de joie » pour désigner un bonheur inouï ? L'analogie n'est donc qu'une simple supposition, elle n'est pas certaine.

3.2. La connaissance spontanée

L'existence d'autrui²⁴ est attestée par une expérience directe, immédiate. Immédiété veut dire sans retard, sans médiation. C'est une connaissance naturelle et sincère. Nous sentons directement ce qu'autrui sent. C'est dans la sympathie, la pitié ou la compassion que cette forme de connaissance se manifesterait. À partir du moment où nous rencontrons Autrui, c'est tout de suite que nous allons vers lui²⁵ pour tisser avec lui des relations de sympathie et d'amitié. Selon Rousseau (1712-1778), la pitié ou la compassion est une vertu naturelle qui

²³ Alter ego est une expression latine qui signifie « autre moi ». Le concept est utilisé pour désigner une personne en qui on a pleine confiance.

²⁴ Autrui désigne un autre que moi, c'est l'autre individu. Pour Baudelaire l'autre est à la fois proche et lointain.

²⁵ Le prochain qui est mon semblable.

nous attache positivement aux hommes. Elle est universelle, immédiate car ne relève pas de la réflexion. Les animaux mêmes en donne quelquefois des signes manifestes. Par exemple les chevaux ne foulent jamais aux pieds un corps vivant. Un animal qui passe auprès d'un autre de son espèce morte est inquiet, « et le triste mugissement du bétail entrant dans une boucherie, annoncent l'impression qu'il reçoit de l'horrible spectacle qui le frappe » (Rousseau, 1975). Mais cela est-il toujours vrai ? Peut-on se projeter dans autrui ?

La sympathie veut dire sentir avec autrui et non sentir comme lui. Il y a une différence radicale entre autrui et moi qui se nomme l'altérité (alter ego). Autrui et moi nous ne pouvons pas être identiques car chacun, dit Merleau Ponty (1908-1961) dans *La phénoménologie de la perception* (1945) projette un monde unique. Pour cet auteur, même dans le deuil ou la colère, autrui et moi sommes différents, quand bien même nous serions des amis. Il écrit que : « le deuil d'autrui et la colère d'autrui n'ont jamais exactement le même sens pour lui et pour moi. Pour lui, ce sont des situations vécues, pour moi ce sont des situations à présenter. Ou si je peux, par un mouvement d'amitié, participer à ce deuil et à cette colère, ils restent le deuil et la colère de mon ami Paul : Paul souffre parce qu'il a perdu sa femme ou il est en colère parce qu'on a volé sa montre, je souffre parce que Paul a de la peine, je suis en colère parce qu'il est en colère, les situations ne sont pas superposables » (Merleau-Ponty 409). Comme le dit si bien le dicton « celui qui a vu le lion et celui à qui on a dit qu'il y a un lion n'ont pas la même manière de courir » (un adage mossi).

Cela veut dire que les consciences ne s'interpénètrent pas, ne se communiquent pas aussi logiquement et harmonieusement qu'on le pense, d'où un profond sentiment de solitude que nous éprouvons parfois aussi bien dans l'isolement que dans la foule. La solitude dans la foule est douloureuse car cela signifie l'impossibilité de communiquer avec autrui, de partager notre vie intérieure avec notre semblable. Alexis Carrel (1873-1944) résume bien cela en écrivant dans *l'homme, cet inconnu* à la page 335 que, « chaque homme est une histoire qui n'est identique à aucune autre » (Carrel, 1997). Dans ce cas ne faut-il pas conclure à l'impossibilité de connaître autrui ?

3.3. La connaissance impossible

Chaque personne, chaque individu semble vivre sur un terrain, un espace qui lui est propre. Il semble s'enfermer dans une subjectivité, une idiosyncrasie (Manière d'être particulière à chaque individu, qui l'amène à avoir des réactions, des comportements qui lui sont propres).

Selon Gaston Berger (1896-1960) on ne peut pas connaître autrui parce que justement il n'est pas moi. « Je suis, [écrit-il], tout seul et comme muré en moi-même, moins solitaire qu'isolé. Je découvre en même temps que l'univers des autres m'est aussi exactement interdit que le mien leur est fermé. Plus encore que ma souffrance propre, c'est la souffrance d'autrui qui me révèle notre irréductible séparation. Quand mon ami souffre, je puis sans doute l'aider par des gestes efficaces, je peux le reconforter par des paroles, essayer de compenser par la douceur de ma tendresse la douleur qui le déchire. Celle-ci pourtant me demeure toujours

extérieure. Son épreuve lui est strictement personnelle ; je souffre autant que lui, plus peut-être, mais toujours autrement que lui ; je ne suis jamais tout à fait “avec lui” » (Berger, 2008). Par ailleurs, on peut ajouter à cela le caractère imprévisible d’autrui qui complexifie sa connaissance. Autrui est imprévisible à lui-même et à nous. Il se surprend et nous surprend parfois par certains agissements. Les expressions, « je ne me croyais pas capable de cela », « est-ce toi qui m’a fait cela ? » résument bien cette attitude. À terme, autrui ne peut être défini par un comportement parce qu’il est passager. Être surprenant, différent d’un objet, son identité est toujours en construction, autrui est difficile sinon impossible à connaître. Montaigne affirme ceci : « chacun possède son arrière-boutique » (Montaigne, 2007), ce qui signifie que chacun a une face cachée.

Cependant, dans notre solitude, autrui demeure le seul être qui nous ressemble. Il est celui avec qui je partage la conscience d’être mortel ; c’est pourquoi dans ce cas ma relation avec autrui prend le plus souvent des tournures conflictuelles ?

4. De quelle nature sont les rapports avec autrui ?

4.1. Le conflit des personnes ou des consciences

Il est non seulement impossible de connaître autrui du fait de sa subjectivité changeante, mais encore son caractère surprenant peut déboucher sur des difficultés de cohabitation qu’exprime le conflit. Comment expliquer que la relation avec autrui se présente souvent sous la forme de la compétition, de la lutte et de la violence ? Pour certains auteurs, l’homme est biologiquement agressif. Sigmund Freud dit que l’homme est loin d’être une personne douce en besoin d’amour. C’est en réalité son « instinct agressif qui le pousse à s’affirmer aux dépens d’autrui en le soumettant, en le dominant et en l’exploitant » (Freud, 1970). Selon Donatien Alphonse François (1740-1814), « les meurtriers, en un mot, sont dans la nature, comme la guerre, la peste, la famine, ils sont des moyens de la nature comme tous les fléaux dont elle nous accable » (Donatien, 1996). Ainsi lorsqu’on ose dire « qu’un assassin offense la nature, on dit des inepties aussi grandes que si l’on disait que la peste, la guerre ou la famine irritent la nature ou commettent des crimes, c’est absolument la même chose ». (Donatien, 1795). Pour cet auteur, la violence envers son prochain²⁶ n’est pas scandaleuse, c’est un phénomène naturel, qu’il ne faut pas condamner. L’homme est un animal au même titre que les autres animaux, « si la violence du lion envers l’antilope ne choque pas, pourquoi être scandalisé par la violence de l’homme envers l’homme ? » (Donatien, 1795). L’homme puissant ne s’avisera jamais de parler un tel langage. Ce furent les premiers chrétiens qui, journellement persécutés pour leur mission, criaient à qui voulait l’entendre :

Ne nous brûlez pas, ne nous écorchez pas ! La nature dit qu’il ne faut pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu’il nous fût fait. Imbéciles ! Comment la nature, qui nous conseille toujours de nous délecter, qui n’imprime jamais en nous d’autres mouvements, d’autres aspirations pourrait-elle, le moment d’après, par une inconséquence sans exemple,

²⁶ Le prochain est l’autre homme, c’est celui qui m’est proche, c’est le frère.

nous assurer qu'il ne faut pourtant pas nous aviser de nous délecter, si cela peut faire de la peine aux autres ? (...) Rien n'est égoïste comme sa voix, et ce que nous y reconnaissons de plus clair est l'immuable et saint conseil quelle nous donne de nous délecter, n'importe au dépend de qui (...) (Donatien, 1795).

C'est dans cette logique que s'inscrit aussi Nietzsche (1844-1900). Pour lui l'agressivité est une nécessité et non une perversion. La véritable perversion c'est lorsque l'on veut limiter la nature humaine :

L'exploitation n'est pas le fait d'une société imparfaite ou primitive ; elle est inhérente même à la nature de la vie de l'homme ; c'est la fonction organique primordiale, une conséquence de la volonté de puissance proprement dite qui est la volonté de la vie. Vivre c'est essentiellement dépouiller, blesser, violenter le faible et l'étrangler, lui imposer directement ses formes propres, l'assimiler ou tout au moins, c'est la solution la plus douce, l'exploiter (Nietzsche, 1896).

D'autre part Hegel (1770-1831) affirme que les rapports avec autrui se trament dans le conflit des consciences. Cela est illustré dans *La phénoménologie de l'esprit* à travers sa célèbre thèse la « dialectique du maître et de l'esclave » (Hegel, 1807). Selon Hegel, il y a en tout homme un désir de reconnaissance. Or autrui est celui par qui nous existons comme être humain, il est celui qui peut reconnaître notre humanité. Nous n'avons conscience de nous comme être humain que dans la mesure où les autres nous traitent comme tel, reconnaissant notre dignité et notre liberté. Enfermé dans sa subjectivité, chacun veut être reconnu par l'autre d'où la relation maître /esclave. Le désir de reconnaissance est le désir spécifiquement humain d'être respecté par les autres comme être humain libre. Ce désir, soutient Hegel, c'est par la violence que l'on cherche à le satisfaire, à l'imposer. Pour prouver à autrui ma dignité, ma valeur, il me faut l'affronter, entrer en rapport de force avec lui.

Les civilisations dominantes (occident et Amérique) ne sont-elles pas celles qui à travers l'histoire (colonisation) se sont imposées aux autres par la violence et la guerre ? Pour Hegel, « l'esclave est celui qui ne veut pas prendre le risque de l'affrontement, le maître par contre est celui qui l'a pris, c'est pourquoi il est le maître » (Hegel, 1807). Enfin Sartre (1905-1980) résume tout dans l'épreuve du regard. En effet, le regard d'autrui est toujours gênant il nous met mal à l'aise. Pourquoi ? Parce que, répond Sartre, c'est un regard qui nous juge, nous évalue, nous déshabille. C'est un regard qui a une idée de nous, qui se fait une idée de nous, une idée pourtant que nous ignorons. Voilà ce qui donne le vertige. Le regard d'autrui nous chosifie en ce sens qu'il nous transforme en objet et aliène notre liberté d'où son idée, dans *Huis-clos*, selon laquelle « l'enfer, c'est les autres » (Sartre, 1947). Toutefois il ne manque pas de reconnaître ceci : « autrui est le médiateur indispensable entre moi²⁷ et moi-même » (Sartre, 1947).

Les thèses exposées diabolisent les humains, toute chose qui devrait rendre la vie

²⁷ Le moi désigne classiquement cette réalité permanente et invariable qui constituerait essentiellement, l'individu, le sujet ou la personne que je suis.

sociale impossible. L'homme par-delà ce qui le rapproche des animaux supérieurs est cependant doué de raison donc capable de maîtriser ses forces bestiales. La lutte pour la reconnaissance peut du reste se faire dans la non-violence et le respect mutuel. Mieux, l'amitié, l'amour commencent et prennent naissance à travers le regard. Par conséquent, à défaut de connaître autrui, faut-il le méconnaître ? En d'autres termes, s'il est impossible de connaître autrui du fait de sa subjectivité, de sa liberté, ne pourrions-nous pas le reconnaître comme un être de liberté avec lequel nous pouvons dialoguer ?

4.2. Les moyens de (re)connaissance d'autrui

Il est vrai que la connaissance d'autrui n'est pas aisée, la vie même avec les autres ne va pas sans accrocs. Cependant on peut reconnaître autrui, c'est-à-dire reconnaître que nous ne sommes pas seuls, qu'il existe une diversité de consciences. La méconnaissance d'autrui conduirait au solipsisme²⁸ qui est la doctrine suivant laquelle le sujet pensant existerait seul au monde.

On reproche au cogito²⁹ cartésien « je pense, donc je suis » d'être un solipsisme. La certitude du cogito l'enfermerait dans une solitude radicale. Or l'intersubjectivité ou la communication des consciences est le mode sous lequel nous existons avec autrui. L'existence d'autrui est la preuve pour nous qu'il existe une extériorité du monde et la présence d'autrui donne un sens à notre vie car elle l'enrichit d'autres perspectives ou points de vue différents dans l'espace et le temps. Comment mieux reconnaître autrui dans ce cas ?

Soulignons d'abord que si la vie sociale est possible, c'est parce qu'il existe dans toute société des valeurs cardinales qui nous permettent de connaître l'autre. Parmi ces valeurs, on peut citer pour le besoin de notre analyse, la communication, l'amitié, l'amour et le respect. Dans une communication, il faut un contenu, un canal, un émetteur et un récepteur. La communication est sans doute un moyen de connaissance d'autrui même s'il faut être prudent. En général, on redoute celui qui communique moins car on a du mal à le cerner ; on ne sait pas ce qui lui ferait plaisir et en même temps ce qui est source de déplaisir pour lui. On se sent toujours vulnérable face à quelqu'un qui communique moins, c'est pourquoi lorsque vous vous gardez de communiquer, les autres font tout pour vous amener à lâcher un mot. Ce n'est nullement pour découvrir le timbre de votre voix, mais pour vous connaître.

L'amitié est selon Saint Augustin, la voie par laquelle on peut bien connaître une personne. Il affirme : « on ne connaît une personne sinon par amitié » (Saint Augustin, 2013). Et Démocrite d'ajouter que « ce n'est pas la peine de vivre si l'on n'a pas un bon ami » (Démocrite, 2017). Cela signifie que l'amitié est une marque d'affection mutuelle liant des personnes bienveillantes les unes envers les autres. Pour Aristote (384-322 avant JC) « la

²⁸ Solipsisme venant de « solus » qui veut dire seul et « ipse » signifiant soi-même, il s'agit d'une attitude générale pouvant être théorique, sous forme philosophique et métaphysique d'après laquelle il n'y aurait pour le sujet pensant d'autre réalité acquise avec certitude que lui-même.

²⁹ Cogito, ergo sum est une formule latine reprise de Descartes et qui signifie : « je pense donc je suis. »

connaissance de soi est un plaisir qui n'est pas possible sans la présence de quelqu'un d'autre qui soit notre ami ; l'homme qui se suffit à soi-même aurait donc besoin d'amitié pour apprendre à se connaître soi-même » (Aristote, 2004). En somme, l'amitié permet de poser autrui comme une valeur fondamentale susceptible de nous aider à atteindre le bonheur. C'est la raison qui pousse Aristote dans le livre III d'*Ethique à Nicomaque*, à comparer l'amitié à une immense société financière où ceux qui ont fourni les plus gros capitaux tirent les plus gros bénéfices. Seuls ceux qui ont investi, profitent des retombés. Qu'en est-il de l'amour ?

L'amour, tout comme l'amitié, est éclectique. Il est défini par le Larousse (2009) comme un « sentiment très intense, attachement englobant la tendresse et l'attraction physique, entre deux personnes ». L'amour implique aussi une reconnaissance égale de la différence et de la ressemblance (reconnaissance de l'identité, de l'originalité et de la richesse de l'autre). Aimer, c'est accorder à l'autre la même liberté ; c'est permettre à l'autre de se développer et de s'exprimer selon sa propre nature. Il s'agit d'être soi-même et laisser l'autre être ce qu'il est naturellement. Aimer, c'est dire : tu ne mourras point. On dit généralement que l'amour est aveugle, qu'il s'illusionne sur l'être aimé ou l'objet aimé. Max Sechler (1874-1928) conteste ce point de vue. Pour lui, l'amour est « clairvoyance, révélation de la valeur positive de l'objet ou de l'être aimé » (Sechler, 2003). L'amour contribue à accomplir l'être aimé. L'amour porte toujours sur des valeurs positives alors que la sympathie peut porter sur une valeur négative.

Le respect n'est pas seulement le désir de reconnaissance hégélien, il va au-delà de la simple considération ou de la politesse. Autrui nous impose respect parce qu'il est la limite « naturelle » à notre droit « naturel illimité » (Le droit naturel est celui qui permet d'user de tout et des autres à notre profit). C'est ce que résume la formule consacrée : « ma liberté s'arrête où commence celle des autres ». Enfin, le respect n'est pas synonyme de faiblesse ou d'effacement ni même d'altruisme excessif, c'est le respect simple de l'humanité en soi-même : « tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Bible Louis Second, 1910), contrairement à Sartre, Gabriel Marcel (1889-1971) affirme « le ciel, c'est les autres ! » (Marcel, 1921).

5. L'intersubjectivité chez quelques auteurs.

5.1. Intersubjectivité chez Husserl

L'expérience donatrice originale est la perception, prise au sens habituel du mot. C'est une seule et même chose qu'une réalité naturelle nous soit originairement donnée et que nous nous en apercevions ou que nous la percevions dans une intuition simple. Nous avons une « expérience originale des choses physiques dans la perception externe ; nous ne l'avons plus dans le souvenir ou dans l'anticipation de l'attente ; nous avons une expérience originale de nous-même et de nos états de conscience dans la perception dite interne ou perception de soi ; nous n'en avons pas d'autrui et de son vécu dans l'intropathie » (Husserl, 1913). Nous apercevons les vécus d'autrui » en nous fondant sur la perception de ses manifestations corporelles. Cette aperception par intropathie est bien un acte intuitif et donateur, mais non

plus donateur originaire. Nous avons bien conscience d'autrui et de sa vie psychique comme étant là en personne, inséparable de son corps donné là ; mais à la différence du corps, la conscience d'autrui n'est pas une donnée originaire.

5.2. Intersubjectivité et conflit chez Sartre

C'est à partir du regard que Sartre aborde la question de l'Autre homme. L'existence d'autrui apparaît comme une donnée fondamentale et irréductible. Elle n'est pas constituée, mais se donne par le biais de la rencontre qui s'opère dans le regard. Nous ne pouvons échapper au regard de l'autre. Par le regard, nous découvrons l'autre dans notre monde. En nous découvrant comme sujet, nous découvrons simultanément tous les autres. Tandis que Descartes découvre la certitude de son cogito avant la découverte des autres, chez Sartre la découverte est simultanée. Les autres sont la condition de mon existence.

Toute saisie de moi-même passe par la reconnaissance des autres. L'exemple du sentiment de honte nous enseigne que c'est le regard de l'autre qui me fait découvrir ma honte. Avant le regard, nous sommes notre propre honte sans en prendre conscience. Autrui est défini comme un moi autre ; « Autrui, en effet c'est l'autre c'est-à-dire, le moi qui n'est moi » (Sartre, 1943). Selon Sartre, c'est par le regard que je fais l'expérience d'autrui. Autrui est initialement celui qui nous regarde. Ce regard nous rend pourtant vulnérable car par lui, l'autre nous confond aux objets du monde. L'autre qui nous regarde nous vole notre monde, synonyme de jugement car, l'autre qui nous regarde est d'abord, celui qui nous juge. Le danger ici pour nous est qu'il ne nous juge pas d'après notre projet mais d'après notre corps. Nous sommes alors altérés³⁰ par ce regard objectivant qui nous confond au monde. Le regard d'autrui est synonyme de honte, car c'est devant les autres, que nous éprouvons le sentiment de honte. Par son regard l'autre nous déshabille. Dans cette optique, nous sommes obligés de nous défendre, sinon nous deviendrons ce qu'il voudrait que nous soyons. Pour cela, nous lui confrontons notre propre regard.

Pour l'auteur de *l'être et le néant*, le péché originel est notre chute dans un monde où il y a l'autre, chute qui nous met à la disposition des autres. Le conflit est le sens même du vivre ensemble. Chaque conscience veut s'affirmer comme conscience autonome par la négation de l'autre. Selon Sartre « tout ce qui vaut pour moi, vaut pour autrui. Pendant que je tente de me libérer de l'emprise d'autrui, autrui tente également de se libérer de la mienne ; pendant que je cherche à asservir autrui, autrui cherche également à m'asservir » (Sartre, 1943). Quelles que soient les attitudes que j'adopte à l'égard d'autrui, je ne saurais éviter le conflit. Tout d'abord je peux essayer de capter l'autre à travers l'amour, le langage où le masochisme. Dans l'amour, j'accepte d'aliéner ma liberté en vue de me fusionner à autrui. Dans l'amour, le langage joue le rôle de médiateur pour nous relier à l'autre. Le langage est séduction visant à capter l'autre en vue de réaliser une fusion avec celui-ci. Mais dès lors que la fusion se réalise, nous retrouvons notre solitude originelle. Même l'amour n'échappe pas au conflit car dans l'amour je cherche une union parfaite avec l'autre. Cette union est pourtant

³⁰ Qui a subi une dégradation

provisoire. Les amoureux se sentent unis jusqu'à ce qu'intervienne le regard d'un tiers. Le regard du tiers dissipe cette union apparente, qui lie les amoureux. Par ailleurs, selon Sartre, l'amour est un amour de soi.

L'échec de l'amour nous amène à affronter autrui à travers l'indifférence, le désir, la haine ou le sadisme. Mais cela constitue également un échec. Dans le désir par exemple, le pour-soi se choisit comme désir, en faisant exister son corps d'une manière particulière. Il se fait corps en vue de saisir le corps d'autrui. Dans le désir, nous cherchons à nous incarner dans l'autre en vue de nous approprier sa liberté. Puisque la conscience de l'autre « échappe à la saisie, mon désir est un échec. Ce dont je peux m'emparer de l'autre, c'est son corps » (Sartre, 1943). Le sadique procède d'une mise en observation et soumet le corps de l'autre à une scène obscène. C'est là, une volonté manifeste d'humilier l'autre, d'aliéner sa liberté. L'échec intervient quand dans sa vulnérabilité, il réalise que notre entreprise est en soi un échec, que nous ne pouvons-nous emparer de la liberté de l'autre.

5.3. Intersubjectivité et éthique chez Levinas

Emmanuel Levinas se présente comme un grand penseur de l'hospitalité. L'hospitalité est comprise ici, comme un accueil d'autrui. Cet accueil est également inconditionnel dans la mesure où notre responsabilité envers autrui est infinie. Cette responsabilité nous commande de veiller sur autrui de façon désintéressée. En effet, l'action morale chez Levinas s'apparente à celle de Kant. On sait que chez Kant, l'acte moral est désintéressé. L'impératif catégorique Kantien commande d'agir seulement par devoir. L'action par devoir répond à la nécessité de poser une action comme bonne en elle-même et pour elle-même. De ce fait l'acte moral, n'est pas motivé par les intérêts et le calcul. Chez Kant la moralité consiste à traiter l'humanité toujours comme une fin et jamais comme un moyen. La personne humaine est considérée comme une valeur absolue. Elle n'a pas de prix ; elle mérite seulement respect. En aucun cas elle ne doit être traitée comme un moyen. Chez Levinas également, l'œuvre morale transcende les intérêts immédiats. Elle est un mouvement sans retour. Elle consiste à aller à la rencontre de l'autre par générosité absolue.

Au mythe d'Ulysse qui retourne après toutes ses aventures dans son île natale, Levinas oppose le récit d'Abraham qui quitte sa patrie sans jamais y revenir et qui part pour une terre inconnue ; il interdit même à son serviteur de ramener son fils au point de départ. Le récit d'Abraham représente l'idéal de la relation envers l'autre homme. On doit aller à l'autre³¹ par générosité radicale. Mais cela exige de nous, un sacrifice. Le sacrifice est entendu ici comme une exigence de la moralité. L'œuvre qui est un mouvement sans retour ne doit pas s'attendre à une récompense immédiate ; autrement elle perdrait sa bonté. Il s'agit ainsi d'agir sans entrer soi-même³² dans la « terre promise ». Il convient ainsi d'accepter de ne pas être le contemporain des résultats de son action. L'on doit agir pour l'infini ou disons plutôt pour l'éternité. L'action morale est non réciproque. Elle est asymétrique. L'infini nous sollicite à

³¹ Une personne différente de moi.

³² Le sujet faisant l'action.

travers le visage d'autrui et nous agissons selon cet appel.

Le désir de l'autre ne comble pas le désirant. Au contraire, il vide l'individu de lui-même³³. « La relation avec autrui me met en question, me vide de moi-même et ne cesse de me vider, en me découvrant ainsi des ressources toujours nouvelles. » (Levinas, 2003). Cet idéal de relation s'aperçoit dans les soins qu'une mère apporte à son enfant ; elle ne s'attend pas à être immédiatement récompensée. Le désir qu'elle porte sur son enfant, répond à une exigence morale. Il s'agit là d'une responsabilité morale. La mère est moralement obligée de prendre soin de son enfant, sans rechercher une récompense immédiate. Cette responsabilité lui incombe sans qu'elle ne puisse être indifférente. On comprend pourquoi moralement Caïn n'a pas le droit de se demander s'il est le gardien de son frère. Il est obligé d'être le gardien de son frère, à cause du lien de sang qui les unit. De même, la relation biologique qui lie la femme à son bébé l'empêche d'être indifférente à l'égard de celui-ci. Selon Levinas, cet idéal de relation doit dépasser le cadre familial pour englober la relation sociale en général. Cela dit, il est impossible moralement de rester indifférent face à un besoin. C'est en cela qu'on est vraiment humain. Cette conception signifie qu'exister pour le sujet³⁴, c'est exister pour un autre³⁵, exister pour le moi³⁶, c'est exister pour Autrui³⁷. « La subjectivité est alors ce même d'ores et déjà ouvert à l'autre. » (Lévinas, 2003). L'autre est celui qui altère le même³⁸. Il détruit son égoïsme³⁹ et son narcissisme. Face à la présence d'Autrui, le moi ne saurait rester le même⁴⁰, c'est-à-dire dans une indifférence totale. Il se sent ainsi absolument responsable d'autrui.

De ce qui précède, nous voyons que les points de vue sont bien tranchés selon les auteurs. Husserl ne perçoit pas Autrui de la même façon que Sartre ou Kant. Selon que l'on est de tel courant philosophique, la perception que l'on a d'Autrui change. Alors, dans la suite du travail, nous ferons une conciliation des positions à travers une résolution qui nous permettra en même temps de constituer notre point de vue.

6. Résolution

L'homme est incapable d'affronter des événements catastrophiques et de leur survivre s'il est privé du sentiment que quelqu'un s'intéresse à lui. Le pire danger qui puisse menacer nos instincts de vie ne vient pas des actes haineux et destructifs de nos ennemis. Tant que nous sommes capables de leur résister physiquement, nous pouvons leur tenir tête psychologiquement si nos amis, c'est-à-dire les êtres dont nous pouvons attendre du secours,

³³ Qui a trait à l'autre. Son être.

³⁴ Le sujet désigne un être avec une subjectivité et une unité.

³⁵ Une personne différente de moi.

³⁶ Le moi désigne classiquement cette réalité permanente et invariable qui constituerait essentiellement, l'individu, le sujet ou la personne que je suis.

³⁷ Autrui désigne un autre que moi, c'est l'autre individu. Pour Baudelaire l'autre est à la fois proche et lointain.

³⁸ Qui pervertit ce qui est déjà établi.

³⁹ L'égoïsme est un tempérament qui consiste à avoir une tendance à privilégier son intérêt propre.

⁴⁰ Qui a un caractère stable.

se montrent dignes de la confiance que nous mettons en eux.

La plupart des suicidaires croient qu'ils ont le droit de vivre ; ils tentent de se tuer parce qu'ils sont persuadés que personne ne s'intéresse à eux, qu'ils soient vivants ou morts. Ils renoncent à leurs idées de suicide dès qu'ils sentent qu'il existe une personne qui tient sincèrement à leur vie, prête à faire le maximum pour les aider à vivre.

En agissant et en parlant, les hommes font voir qui ils sont, révèlent activement leurs identités personnelles uniques et font ainsi leur apparition dans le monde humain, alors que leurs identités physiques apparaissent, sans la moindre activité, dans l'unicité de la forme du corps et du son de la voix. Cette révélation du « qui⁴¹ » par opposition au « ce que⁴² » – les qualités, les dons, les talents, les défauts de quelqu'un, qu'il peut étaler ou dissimuler – est implicite en tout ce que l'on fait et tout ce que l'on dit. Le « qui » ne peut se dissimuler que dans le silence total et la parfaite passivité, mais il est presque impossible de le révéler volontairement comme si l'on possédait ce « qui » et que l'on puisse en disposer de la même manière que l'on a des qualités et que l'on en dispose. Au contraire, il est probable que le « qui », qui apparaît si nettement, si clairement aux autres, demeure caché à la personne elle-même [...]. Cette qualité de révélation de la parole et de l'action est en évidence lorsque que l'on est avec autrui, ni pour ni contre – c'est-à-dire dans l'unité humaine pure et simple. Bien que personne ne sache qui il révèle lorsqu'il se dévoile dans l'acte ou le verbe, il lui faut être prêt à risquer la révélation, et cela, ni l'auteur de bonnes œuvres qui doit être dépourvu de moi et garder un complet anonymat ni le criminel qui doit se cacher à autrui ne peuvent se le permettre. Ce sont des solitaires.

Conclusion

La connaissance d'autrui⁴³ est une tâche ardue car autrui est à la fois proche et lointain, il est notre frère, notre ami, notre partenaire, etc., mais il est aussi l'étranger, l'ennemi forgé par une autre culture ayant une autre expérience de la vie. Mais le respect de l'humanité en tout homme constitue un devoir qui doit guider la relation à autrui, suivant la maxime kantienne : « agis toujours de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta propre personne que dans la personne d'autrui toujours comme une fin et jamais comme un moyen » (Kant, 1915). Autrui est pour moi une figure incontournable, c'est pourquoi le dialogue et la communication doivent permettre de résoudre nos difficultés. Il est important que nous ayons constamment en mémoire cette pensée de Rousseau suivant laquelle, « l'homme est esclave de ses semblables, riche il a besoin de leurs services, pauvre, il a besoin de leurs secours et nul ne peut se passer d'autrui » (Rousseau, 1990).

⁴¹ La personnalité.

⁴² Les apparences.

⁴³ Autrui désigne un autre que moi, c'est l'autre individu. Pour Baudelaire l'autre est à la fois proche et lointain.

Références bibliographiques

- ARISTOTE, (2004). *Éthique à Nicomaque*, Paris, Flammarion.
- AURELIUS, Augustin d'Hippone (2017). *Les confessions*, Paris, Les Éditions Blanche de Peuterey.
- BERGER, Gaston (2008). *Esquisse d'une phénoménologie de la solitude dans la présence d'autrui*, Nantes, Atlante37.
- CARREL, Alexis (1997). *L'Homme, cet inconnu*, Paris, Nouv.éd.
- DEMOCRITE, d'Abdère (2017). *Fragments de témoignages*, Les classiques, Paris, Agora.
- DESCARTES, René (1840). *Le discours de la méthode*, Paris, Hachette.
- DONATIEN, Alphonse François de Sade (1996). *Marquis de Sade*, Téléfilm américain, Etats-Unis.
- DONATIEN, Alphonse François de Sade (1795), *La philosophie dans le boudoir*, France, Roman libertin.
- GABRIEL, Marcel (1921). *Le Cœur des autres*, Paris, Grasset.
- HEGEL, Georg Wilhelm Friedrich (1807). *La phénoménologie de l'Esprit*, Paris, Edition Système de la Science.
- HUSSERL, Edmund Gustav Albrecht (1913), *Idées directrices pour une phénoménologie*, Paris, Gallimard.
- HUSSERL, Edmund Gustav Albrecht (2000). *Méditations cartésiennes, Introduction à la phénoménologie*, Paris, Broché.
- KANT, Emmanuel (1915). *Les Fondements de la métaphysique des mœurs*, 3^e Edition, Paris, Hachette.
- KANT, Emmanuel (2012). *Critique de la raison pratique*, Paris, PUF.
- KANT, Emmanuel (2015), *Critique de la faculté de juger*, Paris, GF Flammarion.
- LEVINAS, Emmanuel (2003). *Difficile liberté*, Paris, Poche.
- MICHEL, de Montaigne (2007), *Essais, I-XXXVIII : De la solitude*, Paris, Gallimard.
- NIETZSCHE, Friedrich Wilhelm (1995). *Humain, trop humain*, Paris, Le Livre de poche.

- NIETZSCHE, Friedrich Wilhelm (2006). Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paris, GF Flammarion.
- PLATON, (1990). *Le Sophiste*, Paris, Garnier-Flammarion.
- PONTY, Maurice Merleau (1945). *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- RICŒUR, Paul (1990). *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1975). *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Éditeur Marc-Michel Rey.
- ROUSSEAU, Jean-Jacques (1990). *Émile*, Paris, Gallimard.
- SARTRE, Jean-Paul (1943). *L'Être et néant*, Paris, Éditions Gallimard.
- SARTRE, Jean-Paul (1947). *Huis-clos*, Paris, Gallimard.
- SCHELER, Max (2003), *Nature et forme sympathique*, Suisse, Payot.
- SIGMUND, Freud (1970). « Lettres de Freud adolescent », *Nouvelle Revue de psychanalyse*, Paris, Gallimard, n° 1, pp. 167-185.

STIGMATISATION SOCIALE ET PROCESSUS DE CONSTRUCTION ALTERITAIRE : DE L'IDENTITÉ FIGÉE A L'IDENTITÉ CACHÉE A TRAVERS LE ROMAN MOAH LE FILS DE LA FOLLE DE CLÉMENT ZONGO.

BASSANE Ernest

Université Norbert ZONGO/Koudougou (Burkina-Faso)

Résumé

Une ipséité incarnée par le personnage d'une folle et une altérité renvoyant à la société qui la juge et la rejette génèrent une troisième instance : l'identité cachée qui n'est point une non-identité ou une sous-identité à savoir Moah, le fils de la folle. À travers la théorie de la dialectique de l'identité et de la différence, il s'agit pour nous d'examiner le degré de tension entre des sujets au point d'aboutir à des identités meurtrières pour emprunter l'expression de Amin Maalouf. Survient une troisième voie, Moah mi-fou, mi-normal qui tirera parti de son hybridité avec le soutien de bonnes gens au cœur attendri pour passer de la poubelle à la citadelle. En effet, la pleine conscience de sa différence et la volonté de lutter pour l'insertion de ceux qu'il refuse qu'on appelle « fous » mais plutôt « ceux qui ont mal à la tête » feront mûrir trop tôt Moah et exceller à l'école pour réussir brillamment ses études de médecine, sortant major de sa promotion en psychiatrie. C'est comme pour dire que seule la différence peut constituer un remède pour lutter contre la différence. En définitive, l'étude montre que l'autre est très souvent une déconstruction de la conscience vis-à-vis de ce qui n'est pas comme soi au sens de le réduire à rien ou à tout le moins le mettre au service de cause nombriliste.

58

Mots clefs : Solipsisme-identité-société-justice-folie.

Introduction

La littérature africaine, au regard des préoccupations qu'elle porte se veut par essence une intervention sociale aux fins de montrer au monde les réalités d'une société de référence. Le réalisme devient pour ainsi dire une caractéristique majeure sinon essentielle de la production littéraire africaine. Le roman semble le genre le mieux à même de narrer les faits sociaux. Pourrait-il en être autrement du reste, étant entendu que pour Georg Lukacs (1968 : 175) : « le roman est une forme biographique par excellence et en même temps, une chronique sociale dans la mesure où cette recherche se déroule à l'intérieur d'une société donnée. »?

Ainsi, le roman *Moah le fils de la folle* fait une sorte d'immersion dans la société contemporaine, au cœur d'une cité pour dépeindre les facettes hideuses qui articulent les rapports humains. Dans cette perspective le but de notre recherche est de comprendre de quelles façons le statut social, particulièrement dans le cas des souffrants mentaux, intervient-elle dans la construction identitaire et partant dans la démarcation altéritaire ? Quel rôle autrui joue-t-il dans cette construction du sens de soi qu'est l'identité ?

1. Fondement théorique de l'analyse :

Les personnages marginaux ont presque de tout temps constitué la matière d'œuvre des textes littéraires africains. De cette sorte, les personnages fous sont sollicités dans l'élaboration des titres d'œuvres. On peut citer *Moha le fou*, *Moha le sage* de Mohamed Dib, *Une histoire de fou* de Mongo Béti, *Le fou* de Jean-Pierre Guingané. L'évocation de la folie dans le contenu des œuvres se passe de commentaire. On peut s'arrêter sur le personnage principal de *Les soleils des indépendances*, Fama, à la fin de la narration qui n'est rien d'autre qu'un fou au regard de ses attitudes qui frisent vraisemblablement la démence :

« *Les soleils des Indépendances s'étaient annoncés comme un orage et dès les premiers vents Fama s'était débarrassé de tout : négoce, amitiés, femmes pour user les nuits, les jours, l'argent et la colère à injurier la France, le père et la mère de la France* » p.89.

Birago Diop dans *Les contes d'Amadou Koumba*, évoque un personnage fou à travers Sarzan qui n'arrive pas à concilier son statut de tirailleurs Sénégalais revenu de la grande épreuve de la guerre mondiale et ses origines sénégalaises au point d'être dépouillé de son identité de Thiémokho Keïta pour s'affubler du sobriquet Sarzan qui dénote tout le déracinement et le ridicule :

« *Personne n'osait plus l'appeler de son nom, car les génies et les ancêtres en avaient fait un autre homme. Thiémokho Keïta est parti pour ceux du village, il ne reste plus que Sarzan, Sarzan-le fou* ».

L'évocation de la folie rime quelques fois avec une violence inouïe qui se traduit par l'assassinat d'autres personnages. On se rappelle que Samba Diallo, le personnage principal du roman *l'Aventure ambiguë* de Cheikh Amidou Kane a été assassiné au cimetière sur la tombe de Tierno son maître coranique par un fou. Enfin, le même personnage de fou peut incarner une certaine ascendance sur ses semblables et qui se traduit en termes de prévision et de vision des choses et de l'avenir. Dans le roman *Les vestiges du trône* du burkinabè Patrick G. Ilboudo, c'est cette posture que Gonnaba revêt, lui qui, du fait de sa folie disait tout haut ce que les autres pensaient et rumaient en leur for intérieur. Ce regard panoramique sur le personnage du fou nous fonde à construire notre analyse autour de la dialectique de l'identité et de la différence. L'identité qui va avec l'ipséité caractérise le statut de soi qui se met toujours en exergue en opposition à un autre qui est différent. Mais pour Jean-Jacques Le cercle (2002 : 92)

« *La littérature est donc ce qui est capable de transformer une revendication d'identité*

en expérience d'altérité. (...) l'expérience d'altérité couvre le même terrain que la revendication d'identité : celui de la construction de sujets. »

Cette démarche nous permettra de suivre et comprendre comment se façonne une identité, à savoir "l'identité figée", celle de la folle en même temps que cela participe subséquentement de la formation d'une identité cachée qui se projette comme le pastiche de celle que l'on a soi-même réalisée : car, le fou ne perçoit-il pas ceux qui le traitent en tant que tel comme les plus fous ? Dans ce jeu de mise en rapport des statuts (identité vs altérité), une troisième entité, celle du fils de la folle apparaîtra comme une instance qui transcende et semble même fédérer les antagonismes. Car en définitive, l'opposition identité vs altérité s'apparente à un pernicieux jeu de l'esprit que Freud (1918 : 162) explique en ces termes : « *ce sont les petits différences (...) qui fondent les sentiments d'étrangeté et d'hostilité entre les individus* ».

2. Indication sur l'œuvre

Il n'y aura meilleur résumé pour *Moah le fils de la folle* que ce passage du narrateur :

« Nous n'avons pas de maison où dormir, ma mère et moi. Nous avons élu domicile au pied du géant baobab qui jouxtait le marché. Ma mère y avait construit une petite cahute sous laquelle nous nous abritons. Mais quand le ciel s'assombrissait, grondait et lâchait ses cordes, la nuit devenait plus longue que d'habitude. Ma mère me couvrait de ses loques imbibées (...) ».

Le récit est celui d'une folle qui est mère de trois enfants dont on ne connaît pas les géniteurs mais qui vivent dans la société. Le narrateur homodiégétique qui relate l'histoire a vécu le troisième viol de sa mère en pleine nuit, viol qui donnera naissance à Angélique, sa petite sœur. Il ne connaîtra jamais le nom de cette mère avec laquelle il a passé six années avant qu'elle ne l'abandonne par une nuit de grand déluge avec sa petite sœur de quelques semaines entre les bras. Cette petite sœur dû sa survie à l'inexplicable réflexe de Broxy une chienne appartenant à un riche couple et qui usa de son museau pour extraire le nourrisson des vagues d'eau qui l'emportaient. Grâce à Jacques le barbu, le fils de la folle aura une identité car après l'avoir adopté lui et sa sœur, il lui fait établir un acte de naissance et l'inscrit à l'école. Après de brillantes études de médecine, il en sort médecin psychiatre et finit Président de la République de Gomboland.

3. L'absence et le manque ; premier signe hideux de la différence

Mounira Chatti (p2) explique que,

« La déconstruction des représentations mythiques est signe de mise à distance du continent d'origine, mais aussi de soi-même et d'autrui, d'où l'expérience tragique d'une identité autre, et (ou) d'une identité impossible. »

Dans le roman, l'identité impossible se matérialise à trois niveaux fort représentatifs :

il s'agit tour à tour de l'absence, de l'anonymat et enfin de la totale confusion. Dans le récit, il n'est nullement fait cas du père de Moah le fils de la folle. D'ailleurs, le narrateur précise dès son entame qu'il est sans père : « *les très dures épreuves de ma vie d'enfant orphelin m'avait mûri précocement.* » P11.

L'absence du père est un vide innommable pour celui qui vit une telle épreuve. Le père est naturellement pour tout être humain le représentant ou l'incarnation de l'être suprême. Il éduque, sécurise et guide sa progéniture. Ainsi, ne pas connaître l'auteur de ses jours ni nominalement ni physiquement relègue l'enfant dans un état de déchéance sociale qui en fait un paria, un marginal. Par le père, l'enfant est traité avec égard. L'enfant devient normalement homme à l'ombre de son père. Voilà pourquoi dans certaines sociétés africaines, l'éducation de l'enfant est l'apanage "des pères" entendu le père génétique et les oncles. Il apprendra à labourer, à chasser, à danser auprès d'eux afin de développer en lui les réflexes de virilité. Quand il atteint la majorité, son père se charge de lui trouver une compagne. Voilà pourquoi Moah ne se leurre pas : « *je pris conscience très tôt, avant même mes dix ans, qu'un seul choix s'imposait à moi : me battre pour la survie.* » P11

La deuxième manifestation de l'identité impossible concerne la mère de Moah. Elle incarne la métaphore anonyme d'un être en situation par rapport à une réalité qui se voudrait accomplie. Pour son fils, elle est sa mère et il n'en sait pas plus :

« *Ma mère n'était pas comme les autres mères. (...) je ne savais pas comment elle s'appelait. Elle, non plus ne devait pas savoir comment je me nommais.* »

On note un rapport à minima entre cette femme et son enfant. Mais ce qui se pose comme problème dans cette situation c'est la démission de la société. Il est difficile de comprendre l'attitude des proches parents de cette femme aujourd'hui malade, qui n'ont rien tenté pour la soigner ou pour la réinsérer en leur sein. Pour cette société, elle est folle et devient pour ainsi dire une loque ambulante. C'est dans cette logique que personne ne cherche à savoir comment elle se prénomme puisque la sentence de l'exclusion la frappe déjà. Le sobriquet de folle qu'on inflige à cette catégorie de personnes dénote toute l'insensibilité voire l'hostilité que ceux qui se disent normaux se font de ces malades mentaux. Quelque part ils sont vus soit comme une menace à la quiétude soit comme une honte à leur privilège et à leur prestance. Dans le roman *Le parachutage* du burkinabé Norbert Zongo, le Président dictateur Gouama, qui attendait la visite du Président de la République sœur de France n'avait pas trouvé mieux que de faire amasser "tous ces déchets" sociaux dans un cargo militaire et de les faire jeter à une centaine de kilomètres de la capitale pour que leurs odeurs et leurs haillons ne ternissent pas l'éclat de la fête.

Enfin, le troisième niveau de manifestation de cette crise identitaire est le statut de Moah lui-même :

« *Ma mère m'appelait Moah, Souli ou Haba : chaque jour, j'avais un nom ou un prénom en plus ou en moins. Mon identité se résumait à une sorte d'onomatopée jetée à la volée.* » P11.

À l'analyse, on conclurait que c'est par pur euphémisme que le narrateur se proclame "orphelin" sinon le vrai qualificatif que l'on pourrait lui appliquer au regard de sa biographie est celui de "batard". L'importance de l'identité est telle que dans nos sociétés actuelles, face aux cas de grossesses dont les auteurs refusent la paternité, le père de la fille ou son frère ou son oncle se sont très souvent portés volontaires pour qu'on leur affilie le nourrisson problématique. Ne pas avoir d'identité est une forme d'errance voire de malédiction qui peut disqualifier quelqu'un à commencer par le priver de ses droits élémentaires sociaux. D'ailleurs Moah, en a fait la triste expérience quand un de ses rares bienfaiteurs s'étant aperçu de sa vivacité intellectuelle se décide de le présenter à un jeu concours à la télévision organisé pour enfants. Mais le fantôme de la non-identité le disqualifie puisque n'ayant pas d'acte de naissance, il ne pouvait pas aller à l'école. Et la tentative du "bien-aimé" Gorandi de lui faire établir un acte de naissance butera contre la mécanique d'une administration qui n'intègre pas dans son fonctionnement les exceptions :

« Gorandi promet de m'inscrire à l'école à la rentrée suivante. Il avait même tenté de me faire établir un acte de naissance. Mais les lois du pays étaient assez bornées pour comprendre mon histoire. » P80.

En vérité, Moah devient un inconnu sans droit sur la terre qui l'a vu naître. Cette situation pose la problématique de la légitimité et de la légalité de notre appartenance sociale. Plus loin, elle donne à réfléchir sur le sens de la condition humaine. Ne serons-nous pas simplement dans le leurre et le faux quand nous soutenons ou croyons que nous sommes égaux de par notre humanité ? D'ailleurs, à Gomboland la place des gens de la même classe que Moah et sa mère est figée.

« Chaque vendredi, nous regagnions le grand boulevard à mille lieues de notre biotope. C'était seulement sur ce boulevard qu'il y avait des gens qui nous ressemblaient. Cette avenue drainait toute une armée de gueux. Dans cette flopée de hères en transhumance, il y avait tout un monde : des manchots et des pieds-bots, des borgnes et des aveugles, des sourds-muets et des paralytiques. Quelques-uns même marchaient en tenue d'Eve comme des vers de terre. Chacun avait une sébile qu'il brandissait en l'air, attendant un hypothétique généreux donateur. » P18.

La maladie aggrave vraisemblablement la différence et plonge la victime dans une double souffrance physique ou psychologique et sociale. Il suffit simplement de réfléchir à ce que tous ces gens que le narrateur vient d'énumérer peuvent avoir comme projet de vie, aux relations qu'ils peuvent encore entretenir avec leurs proches, pour mesurer le degré de leur sentiment de victimisation. Dans la situation qui est la leur, les malades sont dépouillés de leur identité intime et légitime (le nom) et portent désormais des identifiants qui correspondent à leurs maux. Quand la maladie s'érige en sobriquet pour qualifier un être humain (l'aveugle, le borgne, le pied-bot, le paralytique, le nu...) érigeant désormais ces noms communs en noms propres, il est clair que l'on tombe dans un déni d'humanité sans pareil. Ce manque d'identité s'accompagne d'un manque du minimum qui renforce leur différence à bien des égards car obligeant les intéressés à se comporter de moins en moins en personne

intégrale quelques fois à la limite du raisonnable. A ce niveau il faut retenir le manque d'abri :

« *Nous n'avions pas de maison où dormir, ma mère et moi. Nous avons élu domicile au pied du géant baobab qui jouxtait le marché.* » P18.

Ici, on note un état de précarité intenable car le logement est le premier lieu de construction de l'être et d'homologation de l'humanité. Dans les sociétés traditionnelles burkinabè comme africaines, même après la mort, le corps doit être posé dans une maison dite "maison mère" et une fois qu'il quitte ce lieu, il est conduit à la dernière demeure, le sépulcre. Dans les religions modernes, ces maisons sont symbolisées par l'église, le temple ou la mosquée. La maison est le lieu d'intimité et de restauration de l'être. Elle doit cacher l'intimité de l'homme ou de la femme, car c'est l'endroit où il doit découvrir son corps. Elle est aussi un lieu de sécurité pour soi-même, pour sa famille et pour sa fortune. Elle est enfin l'endroit par excellence du recueillement et des grandes confidences. On entend du reste très souvent dire que tel type de question ne doit pas être traitée au dehors mais dans la maison. Et pourtant Moah et sa mère doivent vivre au marché. Traités comme des autres indésirables, ils s'animalisent un peu plus, disputant les restes de nourritures avec les chiens car personne ne semble plus prêt à leur faire l'aumône : « *j'ai goûté à mon premier chocolat dans une de ces poubelles luxueuses de la cité lumineuse.* » P17.

Mais même ce qu'on ne désire pas leur est refusé parce qu'ils ne sont pas comme tout le monde, et pour preuve :

« *Le monsieur, visiblement un gigantesque bonhomme au regard de son embonpoint mal assorti donna un coup de fouet à ma mère, puis détacha son chien. Je n'avais jamais vu un chien aussi véloce que féroce. Il nous poursuivait sous les vivats de son maître, celui-ci se tordait de rire face au ridicule et nous pointait un doigt moqueur.* »

Ce sont les extrêmes de l'altérité qui se donnent à voir à la description de la scène de quête de pitance pour l'un et d'assouvissement de plaisir sadique chez l'autre. L'accès à la poubelle qui, comme son nom l'indique ne doit faire l'objet de protocole particulier est encore interdit à ce malheureux couple parce qu'il est différent. La nature semble si injuste dans son partage que les uns se complaisent de la souffrance et de la pauvreté de leurs semblables. Peut-être que le propriétaire de la poubelle ne comprend pas la situation de ces malheureux car le philosophe n'a-t-il pas dit qu'on ne réfléchit pas de la même façon selon qu'on vit dans un palais ou sous une hutte.

Le marquage de la différence sur fond de rejet et de mépris atteint son summum quand les parents deviennent les instigateurs de mauvais traitements de la part de leurs progénitures à l'endroit de l'autre. La violence physique qui agresse l'autre qui est diminué de par sa position sociale résume la profondeur de la fracture sociale entre les êtres humains :

« *Nous passions devant une concession quand une ribambelle de mioches se rua sur nous (...). Sous les regards des parents hilares, ils nous pilonnèrent de coups de pierres. Certains réussirent même à nous cracher dessus. Je reçus des coups de projectiles à l'épaule*

et à la nuque. Ma tête saignait abondamment. Je tombai dans le coma. » P19.

Ce témoignage pose un problème à la fois sur le présent et le futur de la société de ce texte. Il s'agit d'un problème de civisme car quel visage aura une société dans laquelle à la place de l'interrogation et de la pitié que doit susciter la situation de son semblable on en fait un gibier à abattre. Ensuite, il se pose un problème de morale chez les parents qui ne sont pas encore conscients que la maladie ne s'achète pas toujours et que chacun est un malade en sursis. Ce qui vient d'être décrit, est simplement criminel aussi bien de la part des enfants que des parents. Au lieu que ces enfants comme le dispose leur nature enfantine voient en ce bambin larmoyant dans le dos d'une mère égarée un semblable à consoler pour partager des jeux, ils se dressent en bourreaux sans cœur. Le manque de compassion qui est l'une des facettes les plus dramatiques de l'altérité atteint des seuils souvent inimaginables. C'est ce qui est arrivé quand la mère de Moah tombe malade et qu'il était question qu'un conducteur de taxi la conduise au centre de santé. La différence de la pauvre faillit être la cause de sa perte. Et le chauffeur, dans une société normale aurait été accusé pour non-assistance à personne en danger. En effet, alors que très souffrante, la folle devait être évacuée grâce aux bons offices d'un agent de santé qui prit sur lui de payer à n'importe quel prix la course d'un taxi pour emmener l'agonisante aux services des urgences, le conducteur de taxi se montre des plus cruels :

« *Quoi s'écria-t-il ! C'est même une folle ! Non, je ne peux pas ! Transporter une folle, une malade mentale ? Non ! Cela porte malheur. Et puis si la police me voit, j'irai en fourrière et je paierais cher pour la contravention.* » P53.

Le sort de l'autre qui n'est pas identique à soi, est scellé sans état d'âme même face à l'épreuve la plus vicieuse. Ce qui est marrant dans l'opposition entre normaux et anormaux, identité et altérité, c'est l'ambivalence des rapports ; car en même temps que le premier exclut le second, il en fait un moyen d'ascension sociale.

4. De l'identité-sujet vers l'altérité-objet

Dans le rapport entre identité et altérité, il se dégage tout d'abord une situation conflictuelle qui s'est traduite par une volonté de l'identité incarnée par l'instance de ceux qui se croient normaux d'en finir avec les autres constituant le groupe de marginaux. Mais, après ce premier étage des rapports, se présente un deuxième où les marginaux, même s'ils ne sont pas acceptés sont désirés en ce sens qu'ils constituent un tremplin pour les bien-nés. Dans ce sens, on peut s'arrêter sur la scène du viol de la folle par une haute personnalité du pays. Selon toute analyse, l'acte sexuel avec un personnage de cet état doit faire advenir une promotion inespérée ou constitué un gage de protection :

« *Son bras gauche saignait à la hauteur du coude. Sa belle robe était déchiquetée, laissant paraître une partie de ses flancs intimes. Sa démarche n'était plus que des pas de béquilles, raide et sans grâce aucune.* » P43.

Cette partie comme *Xala*, le roman de Sembène Ousmane ou *La grève des battus* de

Aminata Sow Fall, dépeint le paradoxe que les hommes développent quant à leur rapport avec ceux qu'ils rejettent. L'autre gêne, fait honte mais c'est avec lui, c'est grâce à lui que l'on est ce qu'on est, que l'on progresse. En plus d'être un moyen de promotion sociale, l'autre, à cause de sa situation peut devenir un fonds de commerce pour le bien-être des grandes gens. C'est le cas aussi de la rencontre des premières dames à Gomboland où il est question de montrer aux yeux du monde entier que l'on est préoccupé par le sort des pauvres alors que dans le fond, il s'agit de se retrouver en gens de haute classe pour narguer la misère de ceux qui ne comptent que pour jouer les faire-valoir, comme quoi la pauvreté, la misère rapporte sauf aux premiers concernés. Alors il faut que certains soient "autre" pour que d'autres restent "eux-mêmes". Dans ce sens ce qui est écrit sur une pancarte « *sommet international des premières dames sur la lutte contre la mortalité maternelle et néonatale* » (P.112) ne sonne que comme une ridicule campagne de levée de fonds pour entretenir les caprices de quelques personnes souffrant d'excès en tout. D'ailleurs dans nos sociétés contemporaines, les victimes de toutes sortes de calamités : maladies, climat, guerre, catastrophes deviennent du pain béni pour des individus, des associations qui apparaissent de façon spontanée ou structurée mais juste pour leurs propres intérêts.

Enfin, le récit met en exergue l'exploitation intellectuelle du pauvre. Brillant élève, Moah réussit premier à son examen du baccalauréat et doit bénéficier d'une bourse de la Reine d'Angleterre pour ses études supérieures. Seulement, parce qu'il est pauvre et fils d'une folle, c'est grâce à la ténacité de Bobby Koty le redoutable journaliste d'investigation qu'il fut remis dans ses droits. Et pour cause, la bourse avait été détournée pour la fille du ministre des finances. Au demeurant, on dirait que la société est une jungle dans laquelle on fabrique l'autre dans le sens de l'assujettir de façon presque foncière. Comme dans une retenue d'eau, le jeu consiste à toujours replonger le pauvre quand il essaie de sortir sa tête des profondeurs jusqu'à la noyade. La question de la différence est à la fois cause et conséquence de l'érection des classes sociales. Il n'est pas rare de voir des personnes se hisser à des sphères ou dans des cercles très fermés parce qu'elles sont proches de quelqu'un qui est d'un statut social élevé. Dans une telle réalité, on assiste à la corruption des valeurs et des compétences due à l'étouffement de ceux qui n'ont que leur potentiel intrinsèque comme atout. Fort heureusement, Moah a rencontré sur son chemin un messie en la personne de Bobby Koty qui l'a fait rétablir dans ses droits.

5. L'altérité comme remède au solipsisme

Pour Jean-Jacques Le cercle (2002 : 1) « *la vraie littérature n'est pas le lieu de revendication d'identité mais plutôt le lieu de contact faste avec l'altérité* ».

Cette réflexion vient à propos pour analyser le parcours de Moah et sa mère. En effet, à cette étape de l'étude, il ressort que « l'autre » s'est toujours posé en obstacle, en bourreau contre la réalisation d'un quelconque projet d'intégrité humaine pour les deux personnages au cœur du récit. Cependant, force est de retenir que c'est grâce à la main tendue, à la générosité providentielle de certains personnages que le récit connut une chute à la fois mémorial et mémoriel. Dans le passage que le narrateur intitule le sauveur anonyme, il revient

sur ce jour où, menacés d'être exterminés par un boucher et d'autres agresseurs leur « *libérateur se retourna et tomba nez à nez avec son vis-à-vis* » p.31. Il le neutralisa après avoir donné une belle leçon aux enfants impitoyables qui s'acharnaient contre eux. Ce sauvetage in extrémis a sans nul doute eu pour effet de faire prendre conscience aux deux marginaux que quelque part quelqu'un les a en estime, qu'ils comptent pour quelque chose pour des gens quelque part. Ceci permet de reconfigurer leur rapport à l'autre et surtout de restaurer leur propre être pour se convaincre qu'ils représentent mieux que le néant. Ce sentiment se confirme quand, alors que sa mère traversait une crise qui la rendit violente à l'égard du pauvre fils, une bonne samaritaine sortit d'une voiture :

« *Elle fondu en larmes en le voyant pleurer. Elle me prit dans ses bras, essuya mes larmes en me caressant mes joues. Malgré ma crasse et mes loques nauséabondes, elle me colla contre elle et me donnant un bisou* ». P37.

D'un statut d'être entièrement à part Moah devient un être à part entière. Le geste de la bonne samaritaine n'est rien d'autre que l'expression d'une affection, un sentiment de considération pour son prochain. C'est à la fois un acte de rapprochement et de revivification. En dépit des méchancetés structurelles infligées à Moah et sa mère, il importe de retenir et de souligner la générosité, l'amour désintéressé d'hommes et de femmes dont la narration des bienfaits alourdirait cette étude. Il s'agit en plus de ceux déjà évoqués, de Gorandi qui accueille le couple chez lui, assurant son pain et son couvert, de Monsieur de la Croix l'assistant spirituel des malades à l'hôpital. Il y'a aussi et surtout le catéchiste Jacques Zen surnommé Jacques le barbu qui devient le père adoptif du fils de la folle et de sa sœur qui jouissent dorénavant d'une identité légale ; lui s'appelant Moah Chris Zen et sa sœur Angélique Zen. Il le fit inscrire à l'école et sa femme devient une mère attentive pour eux, leur génitrice ayant disparu comme un éclair par une nuit de grand orage les abandonnant dans les eaux. Il y'a également Broxy la chienne, la meilleure amie de l'homme qui grâce à son instinct de chienne-mère usa de son museau pour extraire le nourrisson Angélique des gravats pour la déposer dans le garage de ses maîtres sous la grosse pluie dont les eaux l'auraient emportée. Enfin, il n'est pas fortuit d'insister sur la disponibilité des Anglais (gens de couleur et qualifiés avec légèreté quelques fois de racistes) qui ont accueilli et traité dignement l'ex enfant de la rue sur sa terre natale jusqu'à finir avec le rang de Major en psychiatrie. Mieux, pour montrer que l'origine et la couleur de la peau ne représentent pas grand-chose mais que c'est le mérite qui vaille il lui fut proposé un poste au Kingdom psychatry Hospital à Londres. Les années d'étude qu'il passa dans ce nouveau monde avaient fini par lui faire comprendre que l'on peut être mieux traité par l'inconnu que le frère et que l'idée d'un monde sans frontière peut être une réalité. La preuve en est que Hany, la fille bien aimée du Professeur de Moah pour laquelle il a éprouvé des sentiments l'a aimé sans calcul. Elle finit par quitter son Angleterre natal pour retrouver l'homme de son cœur dans un coin perdu de la terre, à Gomboland.

6. L'amour comme épicerie de la dialectique altérité-identité

Le roman *Moah Le fils de la folle*, s'achève sur une note de consécration avec l'élection

du docteur Moah comme le nouveau président de la République de Gomboland. C'est dire que les identités métisses constituées par cette foule de gens oubliés et qui chantent aux yeux de leurs frères indifférents

« Nos familles nous ont abandonnés depuis les lustres. La société nous a donné le dos. Elle nous même donné un coup de pied. Mais nous sommes retombés dans la même société. Parce que de cette même société, nous sommes issus » p.122.

La folie discrimine. Moah en est conscient. C'est pour cette raison qu'il abandonna tous les avantages que lui conférait ce poste en Angleterre pour rentrer au pays natal afin d'œuvrer pour que ce qu'il appelle « le mal de tête » ne justifie plus l'exclusion et la chosification d'un être humain. Et il fit ses preuves selon le narrateur :

« En 2002, deux ans après mon retour, ma seule satisfaction se résumait sur chaque page de mon registre de consultation. En le feuillant un matin, je tombais des nues. J'avais traité et suivi quatre-cent-quatre vingt-six dépressifs et schizophrènes (...) les quatre-cent-soixante-dix-sept autres avaient retrouvé leur lucidité » p169.

Au demeurant on peut soutenir que le sentiment d'altérité a accouché de l'altruisme. La souffrance de ceux qui sont autres fonde la raison d'être de celui qui a vécu au plus profond lui-même les méfaits de cet état d'être. C'est d'ailleurs certainement pour cela qu'il accepta de se présenter aux élections présidentielles de son pays pour ne pas s'arrêter en si bon chemin car son histoire qui se confond fortement à celle de sa mère fait partie de sa conviction, de son intimité et de son combat. Il sait qu'il ne doit pas oublier que

« Ma mère et moi étions comme des êtres à part. Nous étions des anonymes à l'humanité écornée. Seul notre souffle avait le même contenu que celui des autres. Notre vie fut un chemin de croix. J'étais un miraculé, le ressuscité du Gomboland. J'étais le "messie" tant attendu, sans fausse modestie ». P188.

La souffrance forme et guérit. C'est la froideur de la sagesse découlant de sa vie de paria qui fait de lui le sauveur attendu des masses silencieuses qui végètent dans son pays.

Conclusion

La présente étude nous permet de dire que l'autre, entendu comme l'étranger, est une réalité au quotidien. Être suppose inéluctablement le dualisme de l'un et de l'autre, dualité qui ne doit plus être perçue comme une barrière, un obstacle mais bien mieux comme une possibilité d'enrichissement. Pour ce faire, il importe de construire une éthique de l'altérité en chaque instant de notre vie et en chaque homme pour voir tout d'abord en l'autre une chance de se rendre pérenne. C'est à la faveur de cette éthique de l'altérité que la main a été tendue au fils de la folle pour lui trouver tout d'abord une identité légitime (celui d'avoir un nom, d'être reconnu comme un individu à part entière) et ensuite d'avoir une identité sociale en bénéficiant de l'instruction à la maison et à l'école conformément aux règles qui régissent

le vivre ensemble. C'est dans le prolongement de cette conscience qu'il récuse à son tour les avantages et privilèges incomparables qu'on lui a proposés en Angleterre pour revenir dans son Gomboland natal où pullulent les "malades de la tête" et dont il parvient au bout de deux ans à ré-humaniser quatre-cent-soixante-dix-sept. C'est toujours au nom de ce devoir éthique que, passant de l'altérité à l'altruisme, il brigue le poste de Président de la République de Gomboland et qu'il remporte pour redonner espoir à des millions de marginalisés et d'oubliés, à des damnés de la terre à cause des autres aux esprits atrophiés. La dialectique de l'identité et de l'altérité qui a du reste fondé notre réflexion permet de nuancer le propos "l'enfer, c'est les autres" en ce sens que tout compte fait, la vie, l'existence et pour tout dire l'Être, c'est être avec, être en et être pour.

Références bibliographiques

- BETI, Mongo (1994). *Une histoire de fou*, Gallimard, Paris.
- CHATTI, Mounira (2005). *Du Bambara aux Négropolitains*, Université de Johannesburg.
- DIOP, Birago (1947). *Les contes d'Amadou Koumba*, Présence Africaine, Paris.
- FREUD, Sigmund (1985). *L'écriture et la différence*, Seuil, Paris.
- GUINGANE, Jean-Pierre (1986). *CEDA*, Ouagadougou.
- ILBOUDO, Patrick (1990). *Les vertiges du trône*, Imprimerie nationale, Ouagadougou.
- KANE, Cheikh Hamidou (1962). *L'Aventure ambiguë*, Julliard, Paris.
- KOUROUMA, Ahmadou (1968). *Les soleils des indépendances*, Seuil, Paris.
- Lecercle, Jean-Jacques (2002). *L'Emprise des signes*, Seuil, Paris.
- LUKACS, Georg (1923). *La théorie du roman*, Gallimard, Paris.
- SARTRE, Jean -Paul (1947). *Huis clos*, Gallimard, Paris.
- SEMBENE, Ousmane (1975). *Xala*, Présence Africaine, Paris.
- SOW, Aminata Fall (1976). *La grève des battus*, Nouvelles éditions du Sénégal, Dakar.
- TAHAR, Ben Jelloun (1978). *Moha le fou, Moha le sage*, Points, Paris.
- ZONGO, Clément (2017). *Moah le fils de la folle*, L'Harmattan, Ouagadougou.

ÉTUDE DE L'IDENTITÉ CULTURELLE DANS QUELQUES ALBUMS DE LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE

BENTAIFOUR Nadia

Université Abdelhamid Benbadis -Mostaganem- (Algérie)

Résumé

La recherche contemporaine effectuée dans le champ de la littérature de jeunesse en général et sur les albums en particulier, ouvre des perspectives en ce qui concerne la transmission d'une culture identitaire donnée et la préparation de l'enfant à la découverte de la culture de l'Autre. Témoins de ce qu'un pays donne à lire à sa jeunesse, ces albums de jeunesse ont une valeur culturelle et patrimoniale indéniable. Ces ouvrages singuliers, alliant texte et image et fortement ancrés dans la réalité des zones étudiées, permettent que soient développées de nombreuses activités pédagogiques et éducatives favorisant la découverte de son propre pays et de son identité locale mais aussi l'ouverture sur le monde extérieur et la découverte de nouvelles aires géographiques et culturelles.

69

Mots clés : Album jeunesse- identité culturelle- illustration- réception- culture

Introduction

L'illustration en littérature de jeunesse suscite de plus en plus d'intérêt des spécialistes de disciplines variées. Apparaissant dans nos cultures de l'écrit d'abord, comme « auxiliaire » ou « servante » du texte, sa mission première est de faciliter sa compréhension. Toutefois, son développement dans le temps et dans l'espace lui confère une nouvelle légitimité. Les rapports du texte et de l'image se sont transformés et complexifiés. En effet, l'image peut raconter au même titre que le texte. Pour Daniel Maja, « Le couple texte/image avec ses ambiguïtés, ses réciprocitys et ses complémentarités constitue une alchimie singulière et complexe » (Maja, 2003 : 8). Le texte raconte avec les mots, et l'image raconte avec les couleurs, la composition, les contrastes et la lumière. Mais elle raconte aussi en renvoyant au texte qui est l'origine et la source à partir de laquelle va découler l'imagination de l'illustrateur.

1. Problématique et démarche de travail

Nous avons choisi de centrer notre réflexion autour de la littérature pour la jeunesse, et plus précisément, autour de l'album, dans ses différentes manifestations, en tant que lieu privilégié de représentation et de reconnaissance de l'identité culturelle et interculturelle. En

étudiant de près quelques albums, il nous semble possible, d'apporter des réponses à des interrogations telles que : quelle(s) identité(s) culturelle(s) véhiculent les albums jeunesse ? Et quelle place occupe l'illustration dans ces ouvrages ? Une autre question que nous pourrions nous poser également, comment ces corpus participent-ils à l'affirmation de l'identité culturelle et à la découverte des autres cultures étrangères ? Enfin, comment ces ouvrages sont reçus et perçus par les enfants ? Nous nous proposons de nous interroger dans une première partie sur la notion d'identité culturelle dans l'album jeunesse. Il s'agit de déterminer les signes qui permettent l'identification à une culture donnée à travers l'analyse de quelques albums. Dans une deuxième partie, nous abordons la question des modalités de réception et de perception de ces albums jeunesse chez les enfants afin de vérifier à quel point ces corpus participent à la construction et à l'affirmation du sentiment d'appartenance à une identité culturelle et de diversité des cultures étrangères.

2. Albums jeunesse et illustrations

L'album est souvent confondu chez les non spécialistes, dans sa définition avec d'autres types d'ouvrages comme livre d'images, livre illustré ou livre pour enfants. Pourtant, le genre n'est pas récent, il date du début du XIX^e siècle, avec la publication en 1860 des « albums Stahl » de Pierre-Jules Hetzel. Pour Sophie Van der Linden, « l'album constitue une forme d'expression spécifique, son organisation interne le distinguant des autres livres pour la jeunesse accueillant des images » (Van der Linden, 2003 : 59-60).

Pour les historiens, la principale distinction entre l'album et le livre illustré réside, dans la prédominance spatiale de l'image sur le texte. En effet, dans l'album, les images sont plus présentes et « (...) ne se posent pas en illustration d'un récit mais proposent une signification articulée à celle du texte (...) l'appréhension combinée de ce que dit le texte et de ce que montre l'image » (Van der Linden, 2003 : 60). L'autre différence, pourrait résider dans la présentation matérielle de l'album. En tant que livre objet, il présente une grande diversité à travers le support (le type de papier choisi, le format, les couvertures et les pages de gardes). Mais aussi, dans le livre illustré, le lecteur est habitué à une certaine division classique du livre, par page, alternant texte et images, ce qui n'est pas exclusif dans l'album :

La mise en page la plus fréquemment rencontrée dans l'album rompt avec la dissociation page de texte/page d'image et fait cohabiter au moins un énoncé verbal et un énoncé visuel sur l'espace de la page (...) l'album est le lieu de tous les possibles (Van der Linden, 2003 : 62-64).

On y trouve une diversité formelle liée à l'organisation interne de l'album (la taille du texte, sa forme, la double page...). Cette particularité tient aussi au travail créatif et imaginaire de l'illustrateur. La définition contemporaine de l'illustration fait ressortir selon Daniel Maja les caractéristiques suivantes :

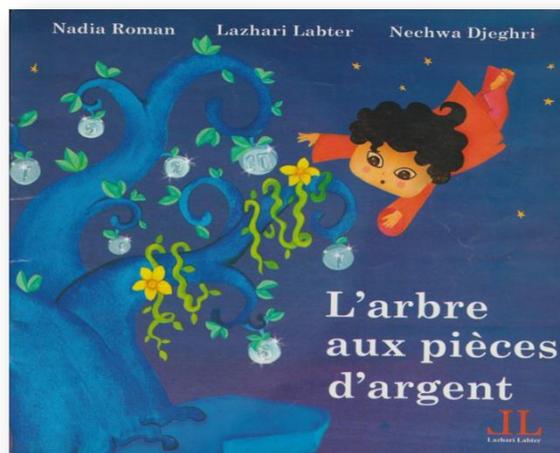
- L'illustration est porteuse de sens ; elle raconte.
- L'illustration renvoie à un texte explicite ou implicite.

- L'illustration est soumise à des contraintes propres aux lois biologiques de la perception visuelle.
- L'illustration est soumise à des lois éditoriales.
- « *L'illustration est soumise à des lois culturelles et symboliques* ». (Maja, 2003 : 8)

À travers ses formes et ses couleurs, l'illustration met en scène les mots du texte et apporte au-delà du sens, émotion et jubilation esthétique : « *De 3 à 8 ans, l'essentiel est moins de transmettre des informations que de susciter des stimuli, une réaction donnant à l'enfant une occasion de se révéler, de s'exprimer dans ses tâtonnements* » (Miri, Rabany, 2005 : 12). Cette découverte de l'image chez l'enfant de 3 à 8 ans, revêt une fonction particulière dans l'album, différente de celle qu'elle occupe dans le livre illustré.

3. Présentation du corpus

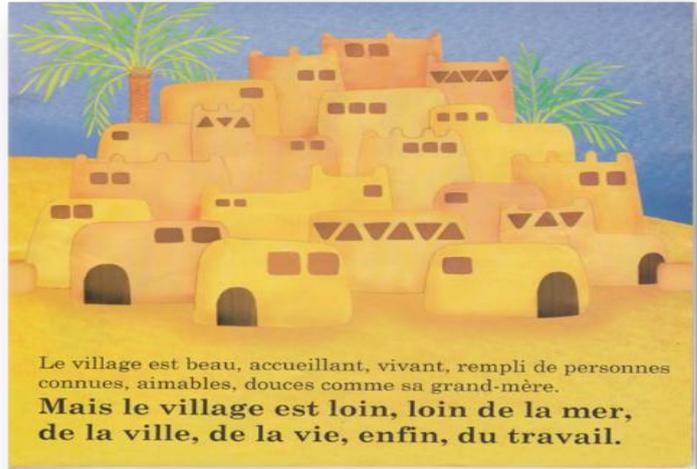
Les livres de jeunesse auxquels il est fait référence ici entrent dans la catégorie des albums pour la jeunesse. Ces albums permettent d'identifier plusieurs éléments constitutifs de l'identité culturelle à travers le texte, l'image et leur interaction. Le premier album que nous avons choisi a pour titre *L'arbre aux pièces d'argent* publié en Algérie chez les éditions, Lazhari Labter en 2010. Le texte est une adaptation de Nadia Roman auteure jeunesse de la nouvelle *L'arbre aux pièces d'argent*, extraite de *La cuillère et autres petits riens* de Lazhari Labter, et illustrée par Nechwa Djeghri.



L'arbre aux pièces d'argent, Ed. Lazhari Labter, 2010.

La trame narrative de cet album est relativement simple. Alijani est un petit garçon qui aime tant lire mais les livres sont si chers pour sa famille. Alors, il rêve régulièrement d'un arbre aux pièces d'argent qui va lui permettre de réaliser ses vœux en achetant tous les livres dont il rêve. L'album revêt un intérêt culturel et artistique dans la mesure où l'identité culturelle du sud algérien est affirmée dès les premières pages de l'album. Les illustrations nous plongent dans les beaux paysages du Sahara où est mise en relief la nature avec ses sables dorés, ses palmiers et ses dunes. Les habitations typiques de la région du sud y sont mis

en exergue.



L'arbre aux pièces d'argent, Ed. Lazhari Labter, 2010.

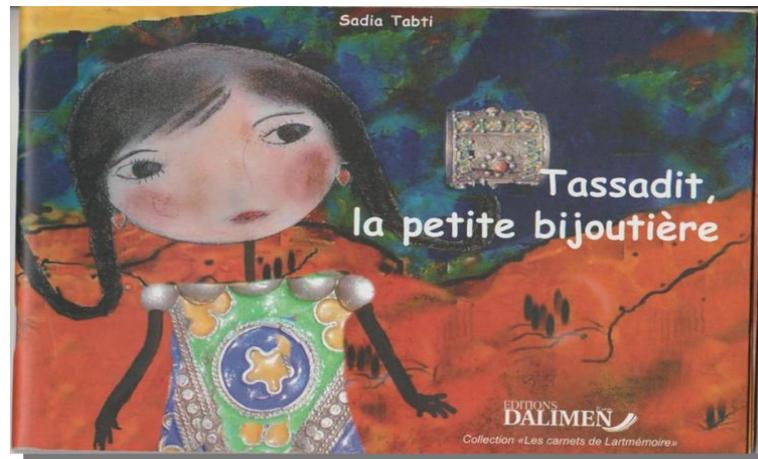
72

Le cachet du sud algérien est également présent à travers quelques référents culturels comme le henné, le couscous et le *Guembri* instrument musical traditionnel utilisé notamment chez les Touareg et chez les berbères.



L'arbre aux pièces d'argent, Ed. Lazhari Labter, 2010.

L'intérêt artistique, se manifeste à travers la qualité des illustrations et la présence de différentes photographies, ce qui ajoute une valeur esthétique à l'album. Pour *Tassadit, la petite bijoutière*, paru aux éditions Dalimen en 2014 dans la collection « Les carnets de L'art mémoire », la première de couverture annonce d'emblée la culture kabyle avec le bijou kabyle et les motifs colorés sur la robe de Tassadit.



Tassadit, la petite bijoutière, Ed. Dalimen, 2014

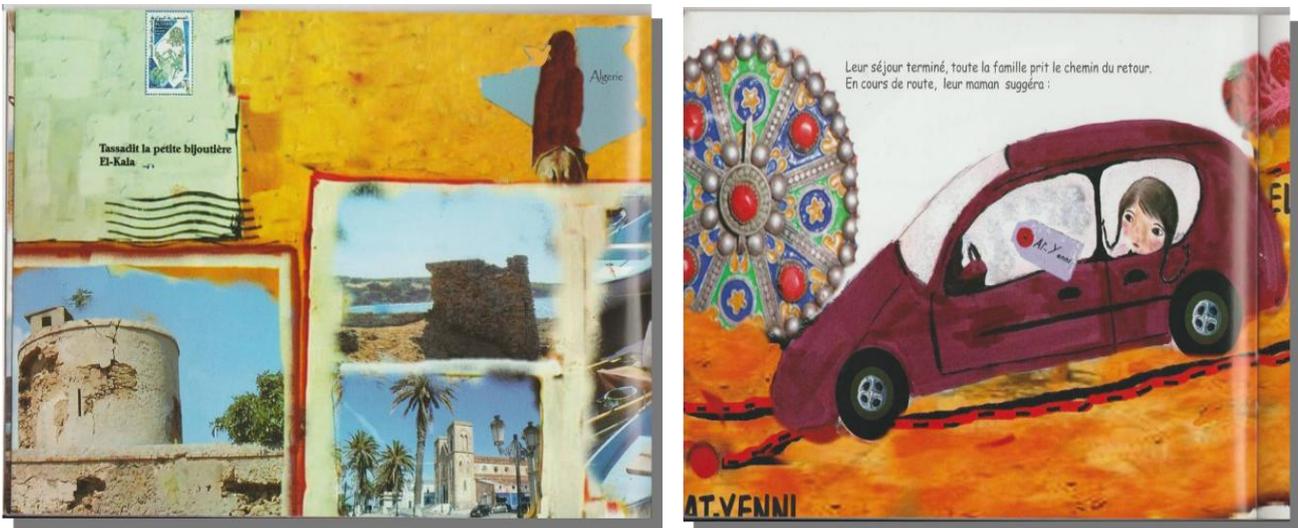
Nous observons dans cet album la présence d'éléments qui rappellent la culture berbère. L'ouvrage présente un intérêt éducatif et didactique à trois niveaux : linguistique, culturel et artistique. L'intérêt linguistique est celui d'employer des termes kabyles spécifiques à la région, comme par exemple, *azrem* qui veut dire serpent, *ividi* pour burnous et d'autres termes encore comme *Agueroui*, en plus de quelques signes *Tifinagh*, et des prénoms kabyles des personnages : Tassadit, Said, Mohand, Fetta, Hasna. Si cet aspect participe de la complexité de l'album, il faut aussi remarquer que l'auteur, comme bien souvent en littérature de jeunesse, prend le soin d'aider son lecteur dans la découverte de ces termes proprement kabyles et dans la compréhension des références culturelles qui sont étrangères à certains lecteurs. Cette aide prend ici la forme de traduction de chaque mot kabyle utilisé.



Tassadit, la petite bijoutière, Ed. Dalimen, 2014

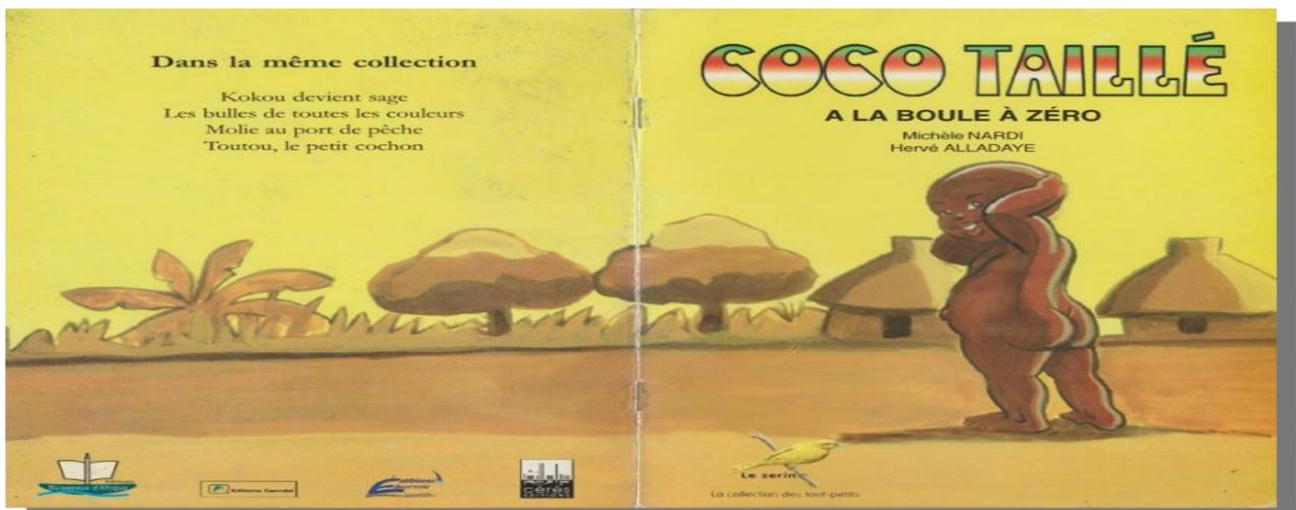
Cet album revêt en outre un intérêt culturel, Tassadit met aussi en avant de manière forte les traditions toujours vivaces de la Kabylie dont celle du bijou kabyle particulièrement,

ancrée dans les régions berbères depuis des siècles. L'évocation de certains symboles de la Kabylie comme le personnage de *Lala Fathma N'ssoumer* ou encore des matières comme le corail rouge et l'argent accentue la dimension culturelle de cet album. La toponymie évoque également la région kabyle : At-yenni, El Kala, Bastion, le Djudrjura. L'album de *Tassadit* présente par ailleurs, un intérêt esthétique et artistique, la présence de photographies en plus des illustrations, ajoute une vraie valeur esthétique à ce livre. Un travail artistique est mené tout au long de l'album donnant à celui-ci un charme particulier.



Tassadit, la petite bijoutière, Ed. Dalimen, 2014

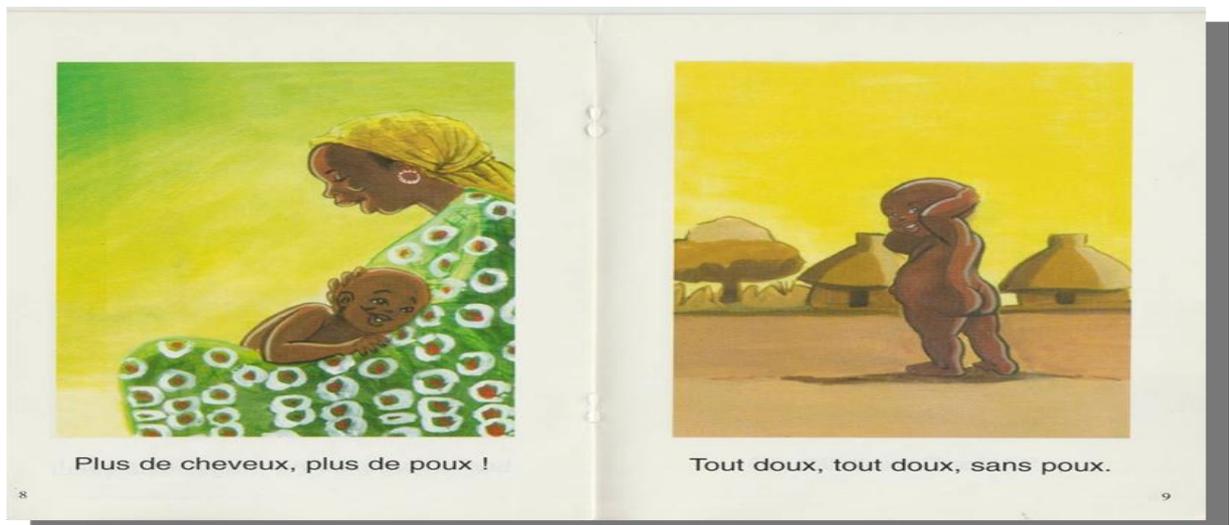
Le troisième album du corpus, *Coco taillé à la boule à zéro*, est un ouvrage publié avec le concours du fonds de soutien à l'édition de L'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Il est paru aux éditions Ruisseaux d'Afrique, en 2002 au Bénin dans la collection « Le serin ».



Coco taillé à la boule à zéro, Ed. Ruisseaux d'Afrique, 2002

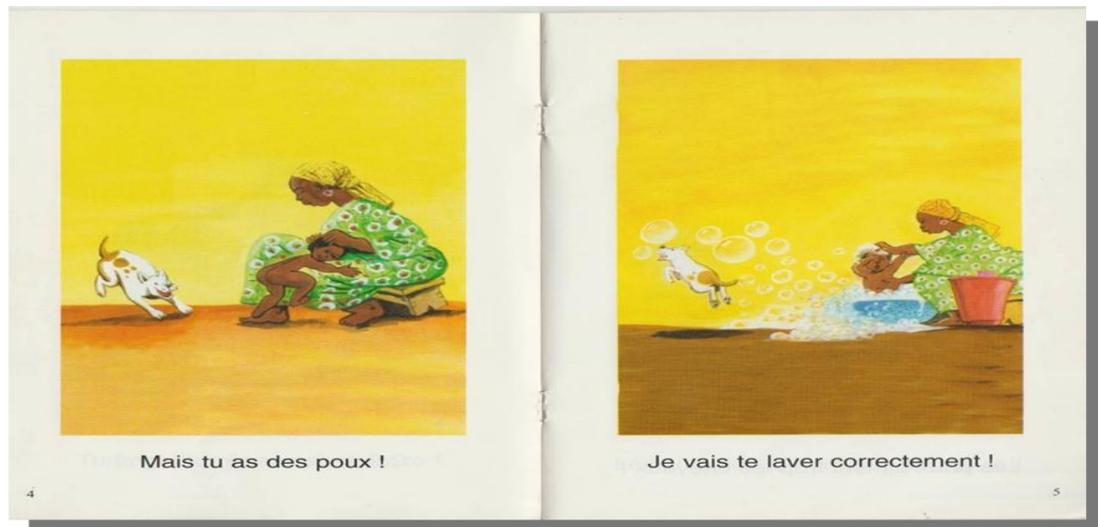
C'est un album typique de la littérature de jeunesse africaine, il plonge d'emblée le lecteur dans l'univers de l'Afrique. Il s'adresse aux tous petits, c'est pourquoi, l'illustration occupe une place importante par rapport au texte. Comme pour *l'arbre aux pièces d'argent*, la trame narrative de *Coco taillé à la boule à zéro* peut être qualifiée de « simple ». Un petit garçon africain *Coco* a des poux dans les cheveux. Sa maman n'ayant pas de traitement ou de médicaments pour combattre les poux, elle décide de lui raser le crâne pour l'en débarrasser. *Coco* se retrouve en boule à zéro et son grand-père décide de faire pareil.

Cet album d'apparence très simpliste revêt un intérêt à la fois culturel, interculturel et humoristique. En effet, La première de couverture nous invite à un voyage en Afrique à travers le paysage qui montre un village africain et le petit *Coco*, un jeune garçon nu et à la peau noire. La couleur jaune qui domine tout l'album est une vraie référence à l'Afrique et à ses paysages, puisqu'elle rappelle essentiellement le soleil et le sable. L'illustration se focalise beaucoup plus sur les personnages. On y trouve la maman de *Coco*, une femme africaine typique avec sa tenue traditionnelle. Une tenue portée également par le grand-père et qui renvoie à la tradition africaine. L'image dans *Coco* n'a pas simplement une fonction illustrative, elle permet aussi que, sur le plan ethnographique par exemple, soient véhiculées des informations qui n'apparaissent pas dans le texte.



Coco taillé à la boule à zéro, Ed. Ruisseaux d'Afrique, 2002

Le bain traditionnel que donne la maman à son petit, le tapis en paille, et le petit banc en bois font rompre tout lien avec la modernité. Ajouté à cela la nudité de *Coco* que nous retrouvons très souvent chez beaucoup d'enfants des villages pauvres africains dans les saisons de grande chaleur. Cette image permet également d'accentuer la tonalité humoristique de l'album.



Coco taillé à la boule à zéro, Ed. Ruisseaux d'Afrique, 2002

La lecture d'un album comme celui-ci permet de préparer les enfants à la découverte d'un espace géographique nouveau qui est l'Afrique noire. L'intérêt d'un tel texte ne se limite pas à donner aux enfants des indices sur la géographie, le climat et quelques caractéristiques linguistiques. Il les aide également à comprendre et à accepter l'Autre dans sa différence. Une perspective interculturelle mettant en exergue les valeurs de la tolérance, de l'ouverture d'esprit et de l'acceptation de l'Autre.

4. Réception des albums

Afin de prétendre à une meilleure compréhension de la réception des albums chez les enfants, nous avons mené des entretiens qualitatifs. A cet effet, nous nous sommes servi de la méthode de l'enquête par entretien. L'enquête a été menée auprès de deux catégories d'enfants classées par tranches d'âge. La première catégorie concerne les enfants de 3 à 5 ans et qui sont au niveau de la crèche, et la deuxième catégorie concerne les enfants de 10 à 11 ans, ils sont en 5^{ème} année primaire. Nous avons effectué notre enquête au sein de la crèche « *Petit papillon* » et de l'école primaire *Ibn Khaldoun*, situées toutes les deux dans la ville algérienne de Mostaganem.

Notre choix de ces deux catégories n'est pas arbitraire. En effet, pour la première catégorie, les enfants ne sont pas encore en mesure de lire tout le texte en langue française, ils ne connaissent que quelques mots, et donc ils se concentreront beaucoup plus sur les images. Quant à la deuxième catégorie, les enfants pourront faire la relation entre le texte et les images.

Recueillir des informations sur la réception des albums pour la jeunesse n'était pas l'objectif premier de notre recherche. Les données présentées ici peuvent paraître incomplètes ou insuffisantes. Cette première recherche, qui demande sans aucun doute à être complétée,

fournit néanmoins des pistes intéressantes pour de futurs travaux portant plus spécifiquement sur l'apport des albums pour la jeunesse dans l'éducation culturelle et interculturelle des enfants.

En raison des objectifs de notre enquête, et de la composante de notre échantillon, l'entretien individuel semi directif semble le mieux adapté. Huit entretiens ont été réalisés en face à face, à la crèche, pour la première catégorie et à l'école pour la deuxième. Nous avons mené des entretiens auprès de huit enfants au début du mois d'avril 2018. La taille de l'échantillon peut paraître en effet, minime, et non représentative, cependant le choix de la taille permet dans le cas de notre recherche, d'obtenir des résultats puisqu'il s'agit d'une petite enquête qui pourrait être élargie sur un échantillon plus large.

La démarche que nous avons adoptée est la suivante :

- Une lecture à haute voix de l'album
- Explication en langue arabe pour les enfants de la crèche
- Présentation des images
- Questions discussion autour des albums

Les entretiens avec les enfants au niveau de la crèche étaient cependant difficiles à réaliser. En dépit de l'emploi de la langue arabe que nous avons volontairement utilisé pour garantir la compréhension, nous étions obligés de reprendre plusieurs fois certaines questions. Le rire répété des enfants, les a empêchés de se concentrer. Toutefois, en dépit de ces difficultés, les enfants ont pu répondre à l'ensemble des questions que nous leur avons posées.

5. Résultats de l'enquête

Nous avons élaboré une grille d'analyse pour nos entretiens sur la base de variables thématiques. Ces variables ont été dégagées à partir du discours des enfants. Elles cherchent à spécifier les dimensions que nos analyses de contenu cherchaient à mettre en évidence. La réflexion ne porte pas sur l'identification d'une identité culturelle locale et étrangère dans les albums proposés. Les données des entretiens ont été triées puis classées par thème et accompagnées de quelques extraits pris comme des exemples. Nous en proposons trois catégories d'analyse :

a. L'album comme vecteur d'une identité culturelle locale

Les enfants ont pu identifier plusieurs éléments qui renvoient à la culture algérienne. Ils ont reconnu sans difficultés le Sahara et ses paysages. Certains enfants nous avaient confié qu'ils avaient déjà visité le sud (Taghit et Laghouat) pendant les vacances. Les enfants n'étaient pas du tout dépayés.

Ens : quelle région de l'Algérie est représentée dans ce dessin ?

Enf1 : le Sahara..le sud. J'ai déjà été à Taghit avec mes parents pendant les vacances de printemps.

Ens : comment vous avez reconnu le Sahara sur le dessin ?

Enf 1 : il y a beaucoup beaucoup de sable, des palmiers, des maisons en terre.

Enf2 : il y a aussi des dattes au Sahara et on peut même faire du *Quad*

Les enfants ont même pu reconnaître la carte d'Algérie, et la ville d'Alger sur les photographies.

Ens : Que voyez-vous sur ces photographies ?

Enf1 : la mer... des bâtiments...

Enf2 : La ville d'Alger, c'est écrit au-dessous de la photographie

Enf3 : il ya des femmes qui porte el hayek

Enf4 : ma grand-mère porte aussi el hayek mais elle n'habite pas Alger

Deux filles seulement ont pu identifier les bijoux et les tenues kabyles parce qu'elles ont des origines kabyles.

Enf : ma mère a les mêmes bijoux, elle les porte quand nous partons au mariage à Bejaia.

Les enfants ont reconnu le personnage historique de Lala Fadhma N'soumer, car ils l'ont étudié en cours d'Histoire. La culture kabyle reste encore étrangère à bon nombre d'enfants qui n'ont pas pu reconnaître l'alphabet tfinagh, les bijoux ou d'autres référents présents dans l'album. Ceci nous a permis de conclure que les enfants ont pu sans difficulté déceler les traces de leur identité culturelle à travers les albums proposés, quel que soit leur âge et leur niveau de langue.

b. L'interculturel et la rencontre avec l'autre

Cette deuxième catégorie, est étudiée surtout à travers l'album africain Coco. Nous avons eu des difficultés à le proposer en raison du fait que le petit garçon est montré nu dans le livre. L'éducatrice à la crèche et l'enseignante à l'école, ont montré toutes les deux des réticences quant à la présentation de ce livre aux enfants. Il nous a fallu les convaincre. Les enfants au niveau de la crèche étaient focalisés beaucoup plus sur le petit garçon. Des rires accompagnés notre lecture et notre présentation des illustrations. La couleur de peau du petit garçon, de sa maman et du grand-père a été la première remarque relevée par les enfants.

Enf 1 : Coco est noir et il a les cheveux bouclés

Enf2 : non, il n'a pas de cheveux, il a une boule à zéro... éclats de rire

À l'école, les enfants ont réagi de la même manière. Des rires ont éclaté dès la perception de la première de couverture.

Enf1 : il est tout nu, on voit son derrière... c'est hhouma...rire

Le mot « hhouma » ou « Honte » marque déjà le caractère étranger de ce livre. Nous sommes d'emblée dans un autre espace, une autre culture et une autre vision du monde.

Ens : où habite Coco et pourquoi ?

Enf1 : En Afrique...il y a des petites cabanes sur les images

Enf2 : en Afrique, ils marchent pieds nus et non pas de douche

Enf3 : la femme porte une robe africaine

Cette étrangeté présente dans l'album n'a pas empêché les enfants d'apprécier l'humour qui se dégageait des illustrations, notamment la nudité, la coupe de cheveux du petit et de son grand-père. Cet album invite à la découverte d'une culture nouvelle, à la rencontre de l'Autre et à renforcer la dimension interculturelle.

c. Réception des images et perception de l'identité

L'album préféré de la majorité des enfants, que ce soit à la crèche ou à l'école, a été *Tassadit*. Pour autant, certains ont manifesté un enthousiasme marqué pour *L'arbre aux pièces d'or* classé premier chez par plusieurs enfants. L'album *COCO* a été choisi plus rarement (chez seulement 3enfants). Les raisons évoquées pour justifier cet intérêt sont d'une part des raisons liées aux dimensions culturelles ou linguistiques (apprentissage de mots nouveaux et découverte de nouvelles régions dans l'album de *Tassadit*), l'humour (les enfants qualifient *Coco* comme un livre « léger » et « drôle ») ou encore des raisons liées à l'esthétique de l'album et à la beauté des images (belles photographie, couleurs, images, joli livre...). Enfin, et ceci est particulièrement intéressant, il faut noter qu'un enfant fait référence au rapport texte-image et à l'apport que l'image a constitué pour la compréhension du texte. La double exposition au texte et à l'image lui a permis, ainsi qu'il le dit, « de mieux comprendre l'histoire ».

Conclusion

L'objectif de la recherche que nous avons conduite était de nous fournir des réponses quant à l'identité culturelle que véhiculent certains albums destinés à la jeunesse et leur réception par des enfants au niveau de la crèche et de l'école. En incluant ces albums à forte composante culturelle dans notre corpus, nous voulions observer si ce type d'ouvrage suscitait l'intérêt des enfants et s'ils étaient capables d'identifier une culture donnée à travers les illustrations. Bien que notre recherche n'ait pas été réalisée auprès d'un échantillon très large, les résultats obtenus ont permis d'envisager de nouvelles pistes pour de futures investigations. La recherche actuelle effectuée dans le champ de la littérature de jeunesse en général et sur les albums en particulier, ouvre des perspectives quant à la transmission d'une culture identitaire donnée et la préparation de l'enfant à la découverte de la culture de l'Autre. Témoins de ce qu'un pays donne à lire à sa jeunesse, ces ouvrages ont une valeur culturelle

et patrimoniale indéniable. Ces ouvrages singuliers, alliant texte et image et fortement ancrés dans la réalité des zones étudiées, permettent que soient développées de nombreuses activités pédagogiques et éducatives favorisant la découverte de son propre pays et de ses identités locales mais aussi l'ouverture sur le monde extérieur et la découverte de nouvelles aires géographiques et culturelles.

Références bibliographiques

Corpus

- NARDI, Michèle, ALLADAYE, Hervé, *Coco taillé à la boule à zéro*, Ed. Ruisseaux d'Afrique, 2002
- ROMAN, Nadia, *L'arbre aux pièces d'argent*, Ed. Lazhari Labter, 2010.
- TABTI, Sadia, Tassadit, *la petite bijoutière*, Ed. Dalimen, 2014

Ouvrages théoriques

- CRION, Jacques, MARIN, Brigitte, *La Littérature de jeunesse, une initiation culturelle*, Paris, Ed. Nathan, 2013.
- DOUGLAS, Virginie, (dir.), *Littérature pour la jeunesse et diversité culturelle*, Paris, l'Harmattan, 2013.
- ESCRPIT, D. & VAGNE-LEBAS, M. *La littérature d'enfance et de jeunesse, état des lieux*, Paris, Hachette, jeunesse, 1998.
- MAJA, Daniel, « *Qu'est-ce qu'une illustration ?* », In. *Notre Librairie*, Revue des littératures du Sud, Guide pratique de l'illustrateur, N° hors-série, Janvier-mars 2003.
- MARIN, L. *Des pouvoirs de l'image*, Paris, Seuil, 1993
- MIRI, Nadia, RABANY, Anne, *Littérature : album et activités artistiques*, coll. Enseigner aujourd'hui, Paris, Bordas, 2005.
- NIERS-CHEVREL, Isabelle, *Littérature de jeunesse, incertaines frontières*, colloque de Cerisy la salle, Paris, Gallimard Jeunesse, 2005.
- VAN DER LINDEN, Sophie, *L'album, entre texte, image et support*, In. *La revue des livres pour enfants, L'analyse des livres d'images*, N°214, décembre 2003.

GIAMBATISTA VIKO OU L'IMPLICITE D'UN APPEL A LA TRANSCULTURALITE

Bondo MULUNDA

Université de Kamina (RDC)

Résumé

La rencontre entre l'Afrique et l'Occident a déclenché des écrits les plus divers. Parmi eux, Giambatista Viko qui appréhende la problématique sur le terrain de l'écriture. Le personnage-écrivain, théorise, à travers les mises en abyme, son projet de celle qui devrait être la nouvelle écriture africaine. Confronté aux complexes ethnocentriques, ce roman ne verra jamais le jour.

Mots-clefs : *Afrique, Culture, Nouveau Roman, Scienza nuova, Oralité.*

Introduction

Une lecture attentive de Giambatista Viko révèle que l'isotopie de l'Afrique traverse tout ce texte de Ngal Mbwil a Mpang (désormais Ngal) faisant ainsi du continent noir le thème central du récit. Cependant, à travers l'intrigue, cette Afrique atteste un triple visage. Quel message l'auteur a-t-il voulu transmettre par ces trois Afriques ? Telle est la préoccupation centrale de notre réflexion. En effet, par son projet conceptuel, celui de l'écriture d'un véritable nouveau roman africain, Ngal n'a-t-il pas, en implicite, mis en exergue les avatars d'un conflit culturel implacable ? Si oui, quelle voie de sortie propose-t-il ? A ces questions nous tentons de répondre dans les deux grandes articulations de notre texte, à savoir, l'Afrique de Ngal et l'appel à la Transculturalité. Cette dernière est à entendre comme le résultat de l'interculturalité qui, elle, se veut un processus des contacts, d'échanges, d'interférences, d'entrelacements entre plusieurs cultures lesquelles, au bout du compte, devraient fusionner en une nouvelle. On aboutirait dans ce cas à un univers transculturel. Afin de démasquer le message réel de l'auteur, nous avons envisagé notre étude à travers une démarche immanente, d'abord, en construisant le thème de la triple image de l'Afrique grâce à la récurrence des sèmes isotopes, ensuite, en dégagant le message ultime du texte à travers l'interprétation sémiotique et pragmatique des données du texte.

1. L'Afrique dans *Giambatista Viko*

a. Introduction

L'Afrique comme thème majeur de *Giambatista Viko* (désormais *Giambatista*) est une construction qui procède de la lecture, de l'interprétation. Pour mieux l'appréhender à travers ce récit, il nous a semblé utile de la saisir dans l'évolution psychologique du personnage principal. En effet, Jean Michel Adam (2013) détermine six conditions de définition du récit, la troisième étant le fait que le personnage doit subir des transformations le long de la trame. C'est donc à travers l'évolution dans la conception de l'Afrique par Giambatista Viko, le personnage-écrivain, que nous décelons les trois images du continent noir décrites ci-dessous.

b. L'Afrique, une épaisse obscurité

La problématique de la rencontre de l'Afrique avec l'occident a donné lieu à une abondante littérature allant dans toutes les directions. Abordant la question de cette rencontre sous le prisme de la production romanesque, Ngalye a peint l'Afrique dans cette œuvre, d'abord comme un continent des attardés, celui qui n'a rien à apporter au monde. Et comme Samba Diallo de *l'Aventure ambiguë* (Cheikh Amidou Kane : 2002), son personnage principal s'est retrouvé dans une situation sans lendemain. Cependant, à la différence du premier, celui-ci a senti la stérilité de son continent dans le domaine précis, celui de l'écriture. Il ne s'agit plus des problèmes socio-économiques mais de celui de la production d'un « nouveau roman africain » qui impose définitivement l'écrivain nègre parmi les références du monde. Deux ans sont passés depuis que Giambatista s'y est appliqué, aucune phrase n'a été écrite. L'Afrique est stérile. Elle ne peut rien inspirer à ses enfants. Dans un monologue intérieur servant d'ouverture au récit, le personnage-écrivain le dit de la plus belle manière quand il se demande pourquoi lui et ses pairs sont enfermés dans un « cercle infernal » duquel ils ne peuvent sortir pour développer leurs talents d'écrivain. Quelques lignes après, il y revient et donne certaines des raisons à la base de cette crise. En effet, s'inquiète-t-il :

Pourquoi ce cercle infernal dans lequel nous, écrivains nègres, sommes emmurés ? [...] Le roman commencé il y a deux ans n'avance pas ; les idées s'enlisent. « Ils n'ont pas de public. Leurs masses sont analphabètes. S'ils écrivent c'est pour faire revivre un passé révolu auréolé du titre pompeux d'âge d'or. Affirmation d'une identité toujours méconnue. Ceux qui tentent d'en sortir étendent des platitudes destinées en pâture aux pontes parisiens attardés. » (1975 : 5)

Cette fois le monologue est plus explicite sur les causes de la faiblesse de cette Afrique, en tant qu'inspiratrice des « Belles Lettres ». S'appuyant sur un point de vue second, dans le cadre d'une polyphonie faible, fait parler un « locuteur représenté » (Ducrot, Oswald, 1980 :204) qui s'exprime à travers lui et dont il assume le point de vue. Parallèlement, agissant en syncrétisme, selon Rabatel (1998), les deux locuteurs et leurs énonciateurs respectifs expliquent l'échec du personnage-écrivain d'abord, par un manque criant de lecteurs, étant entendu que les masses africaines sont analphabètes, et ensuite, par une pauvreté de la vision du monde de l'Afrique qui serait emmurée dans un passé mythique, lequel passé n'aurait autre

chose à vendre que les légendes et les contes merveilleux. Ces derniers condamneraient l'écllosion de tout projet littéraire fiable, à part des « platitudes » sans intérêt. Reporté à la pensée de Jakobson, telle qu'actualisée par Philippe Verhaegen (2010 :93), ce passage met en exergue la modicité, voire l'absence, des fonctions conative et référentielle qui auraient dû fonder l'écriture comme discours. Quand bien même le locuteur aurait envie de produire quelque message, il serait ainsi « emmuré dans ce cercle infernal » faute d'un co-auteur. Comment, en somme, l'Afrique qui n'est que « Magie. Taureaumachie. Cannibalisme. Merveilleux. Surprise. Traîtrise » (1975 :11), pourrait-elle inspirer une carrière réussie en écriture ?

Le personnage-écrivain se trouve désespéré, réellement enfermé dans un cercle sans issue. Telle conception de la littérature rencontre bien l'enseignement de Bakhtine qui, parlant de la polyphonie auctoriale, soutient que l'acte de création littéraire se trouve dans l'exotopie. A travers Laurent Perrin (2006 : 6) qui le reprend, il est on ne peut plus clair quand il se dit : « Le moment initial de mon activité esthétique consiste à m'identifier à l'autre, je dois éprouver [...] ce qu'il éprouve, me mettre à sa place, coïncider avec lui et [...] après s'être identifié à lui, il faut rentrer en soi-même, regagner sa place hors de celui qui souffre ».

Cela explique qu'en l'absence du public consommateur avec lequel construire le texte, l'auteur végète pendant deux ans. L'Afrique ne lui apporte aucune issue dans ce dilemme entre la volonté d'écrire et le cercle dans lequel il se trouve enfermé à double tour. Aussi peut-il se dire, dans un autre monologue : « J'ai toujours cru que l'écriture apportait une singulière réponse à l'existence, toujours vu un instrument de libération, la solution à mes drames. La porte de ce royaume qui libère, délivre, me semble définitivement fermée, maudit soit ce cercle infernal paralysant. [...] » (1975 :6)

Telle est la première Afrique, un trou noir qui enferme tout projet d'écriture par manque de ressources inspiratrices et surtout de lecteurs et de critiques à même d'impulser la fonction émotive ou expressive. Dans un autre texte, nous disions à ce propos que toute création littéraire est le fait d'un « aller-retour » entre l'auteur et son lecteur, entre « l'ipséité et l'extranéité » (Bondo Mulunda, 2017 : 20)

Il est donc normal que sans lecteur, il ne puisse y avoir de roman, en dépit d'un projet conceptuel avéré. Dans ce cadre, le lecteur devient co-auteur, et Giambatista en est conscient quand il dit que l'écriture est « une sortie de nous-mêmes vers les autres ». Or, cette altérité lui manque cruellement, ce qui l'amène à tourner en rond pendant deux bonnes années. Alors l'Afrique en cette matière n'est plus qu'une obscurité épaisse ainsi que la qualifie l'un des savants réunis pour accueillir l'auteur-personnage dans le club de Rome. Il dit : « [...] Un soleil qui recule tous les jours les limites de l'obscurité épaisse qui couvre le continent noir brille parmi nous et éclaire chacun des membres [...] » (1975 :15)

La première Afrique de Ngal est ici assimilée, par métonymie, à une obscurité apocalyptique qui la couvre entièrement. Dans son enseignement triadique du signe, Peirce, parle d'une sémiotique illimitée, dans la mesure où chaque composante, à son tour, déclenche un processus sémiotique. Cela fait que les ténèbres que représente l'Afrique s'appréhendent

à travers la trichotomie de Deledalle (1978) comme sous-signes 1, 2 et 3 de la dimension du représentamen, de l'objet et de l'interprétant. Les deux premiers niveaux nous intéressent ici. En effet, les ténèbres, comme sous-signe 1 de la dimension du représentamen, renvoient à la négativité, à la vacuité qui font l'être même du continent. On dit que ce signe est un « qualisigne » car l'Afrique se définirait par un désespoir inhérent à son existence-même. Vu du côté de l'objet, il est un sous-signe 3, c'est-à-dire qu'il ne peut être ni un icône (une icône), ni un indice mais un symbole. À ce titre, les ténèbres signifient par remplacement. L'Afrique devient elle-même une obscurité. Elle ne la contient pas, elle l'est. Cette Afrique-obscurité finit par révolter Giambatista, à l'instar d'Oumar Faye (Sembene Ousmane, 1957), l'un des héros de la littérature anticoloniale. Il décide de quitter le continent noir. Parce que l'Afrique ne lui inspire aucune possibilité d'éclosion littéraire, il décide de s'en éloigner et trouver les lumières ailleurs. Il dit notamment, répondant à son disciple : « -Mais attention ! Pas d'ambiguïté ! Je suis de la race qu'on ne peut assimiler aux africains ordinaires. Nous n'avons de commun que le biologique. Ma place se trouverait à Paris, à Genève. C'est un accident de l'histoire qui m'a fait naître en Afrique. (1975 : 9)

Le personnage-écrivain met en exergue les avatars d'un multiculturalisme à la manière de Herder (cité par Anke Bosse 2014) qui considère les cultures comme des ensembles des valeurs cloisonnées et fermées sur elles-mêmes, à l'instar des îlots clos qui ne peuvent se rencontrer, se toucher. C'est ainsi que sortant de son monde, il va chercher l'inspiration dans l'autre culture. Ici au moins, il croit trouver le lecteur et des thèmes multiples susceptibles de féconder son talent de meilleur écrivain africain dont il avait toujours rêvé. Mais, comme Samba Diallo et les autres antihéros de cette veine littéraire, Giambatista ne tarde pas à déchanter. L'occident ne lui apporte rien. Alors l'Afrique lui apparaît sous un nouveau jour. Malheureusement, ce multiculturalisme fait du personnage, un homme écartelé entre deux mondes en constant conflit irréductible. Car on ne peut en concilier les valeurs. La seule solution consiste à quitter l'un vers l'autre, à abandonner les valeurs jugées passéistes vers les valeurs modernistes, voie qui s'est révélée catastrophique pour Giambatista.

c. L'Afrique inspiratrice du Nouveau Roman

À l'instar des personnages principaux de Sembene Ousmane, de Cheikh Amidou Kane, de Nanga Bernard (1989), Giambatista se rend compte de l'échec de sa démarche. Non seulement ses rêves ne peuvent se réaliser, mais aussi et surtout, rien ne peut déclencher ses émotions dans une culture où il est définitivement étranger. Pour donner une caution à sa démarche, il est obligé de tricher avec lui-même en versant dans le plagiat et dans d'autres travers semblables. Il en tire ainsi une notoriété factice dont il décrit lui-même les effets en ces termes :

Quel talent polyvalent ? Quel talent pluridimensionnel ? Je lis les réactions sur tous les visages quand je passe. [...] Je vois les hommes s'écarter sur mon passage et courber leur tête en signe de vénération « Le savant passe. Il ne parle pas beaucoup. Il est sentencieux. Sec. Sobre dans ses paroles. Tête légèrement inclinée ? Les cheveux pas très bien peignés. Mes écrits impressionnent. La clé. Les références. L'Encyclopédia britannica produit ses effets. Le

procédé utilisé génial. Des ouvrages cités mais jamais lus. Les comptes rendus de la revue Culture et Développement, instrument précieux de la mystification. (1975 : 36-37)

Se servant, une fois encore, d'un locuteur doxique représenté, il fustige cette réussite due à la Mystification, au plagiat et à la tricherie. Cette célébrité factice qui, en fait, est l'expression manifeste de l'échec de sa démarche, ne le convainc pas lui-même. Grâce à un énonciateur dont il n'assume pas le point de vue, il verse ainsi dans ce que Rabatel (1998 : 86) appelle la « sous-énonciations », posture qui permet de reprendre, en minima, le point de vue d'un énonciateur. Il en est conscient et le reconnaît explicitement en des mots aussi explicites :

Des traductions ! Ça allongera la liste de mes publications. Une seule fausse note : le roman piétine. Les quelques lignes déjà écrites ne semblent pas honorer mon génie. [...] Discours interne de l'obsessionnel dilué dans un mélange indescriptible de temps et de confusion de perspectives. La ponctuation ? N'en dis rien. L'Échec semble poindre à l'horizon. (1975 : 37-38)

Par quelques énoncés relevant de la « négation polémique », il sous-entend un « Être de discours » (Nølke Holsen et al. 2004) qui aurait donné un point de vue positif sur son entreprise, point de vue duquel il se distancie, car, dit-il, l'échec *pointe à l'horizon*. Comme le vieux Meka de Ferdinand Oyono, il réalise la grandeur de sa folie. Aussi décide-t-il de revenir sur ses pas.

Ce retour aux sources, Giambatista l'a accompli sous forme de reconversion de surface, ayant compris qu'il lui était impossible de produire un roman de notoriété mondiale sans l'apport de l'Afrique redécouverte sous ses véritables splendeurs. C'est logiquement qu'en réaction à son disciple Niaiseux, il s'écrie :

[...] Et comme par enchantement, tu me mets sur la piste. La magie fille de la sorcellerie ! Cette manière de dire comme le rappelle R. Firth, qui est le discours propre aux sociétés primitives. Instance où se manifeste le refoulé social, Discours idéologique, la sorcellerie, lieu où les oppositions cachées, des contradictions latentes sont restituées. Ce discours il me faut l'appivoiser. Quel qu'en soit le prix. [...] Seul le discours intérieur à l'Afrique pourra libérer le mien, enchaîné par un de ces sophismes dont seuls les occidentaux ont l'art. Il existe une vie souterraine en nous. Le freudisme l'a apprise aux occidentaux ; les primitifs eux, ne l'ont jamais ignorée... (1975 : 9)

Cette Afrique hier inutile, incapable d'inspirer un écrivain, devient la seule capable de libérer le discours de Giambatista. Si l'occident a appris par Freud la vie souterraine qui régent celle des individus et des sociétés, l'Afrique n'avait pas à l'apprendre car elle ne l'avait jamais ignorée. Le continent noir apparaît comme l'unique société dont les valeurs suffisent à anoblir le monde, et son discours, seul susceptible de traduire en harmonie, des oppositions qui fondent toute parturition littéraire. Giambatista l'a compris et ne se voile plus la face. Il doit la reconquérir à tout prix. S'inspirant de son presque-homonyme, Giambattista Vico, le napolitain, décide de mettre sur pied une « Scienza nuova » grâce à laquelle il

s'engage à anoblir l'idéal surréaliste. Le récit devient alors une véritable « métacritique » (Semujanca 1997 : 167) dans laquelle le Nouveau Roman africain se définit en s'écrivant, mieux, s'écrit en se définissant. Les valeurs culturelles africaines longtemps piétinées doivent être récupérées et utilisées. Ci-dessous, il retrace clairement sa démarche :

[...] Nous avons besoin de le redécouvrir. L'espace acoustique ou plus exactement audiovisuel. Celui du conteur ! Quelle richesse indéfinie ! Quelle liberté dans l'évolution du récit ! Aucune rigidité pareille à celle du roman ! Véritable cercle infernal ! L'espace romanesque ! Je rêve d'un roman sur le modèle du conte. D'un roman où l'opposition entre diachronie et synchronie s'estompe : où coexistent des éléments d'âge différent. D'un univers cinématique qui engendre un ordre et s'engendre de lui. Cette fécondation du roman par l'oralité que depuis deux ans je m'efforce de réaliser. (1975 : 10)

Le revirement est (apparemment) total et complet. Dans son discours, il ne s'agit plus de l'Afrique, « cercle infernal », naguère décriée. L'oralité africaine devient le point de départ de la révolution de l'écriture romanesque. Ici devrait se jouer la « détemporalisation » du fait littéraire, expression pertinente de la modernité qui allie diachronie et synchronie, présent et futur, écriture et oralité. Ce n'est plus à Rome, à Paris, à Genève qu'il faut chercher la panacée mais dans le conte africain grâce à la « *scienza nuova* » comme il le soutient ci-dessous :

Il faudrait une *scienza nuova* pour redécouvrir ces puissances spirituelles que l'univers technologique a perdues et que les sociétés orales désinvoltement appelées primitives, ont conservées. Puissance et faculté de déchiffrer les langages enfouis dans les profondeurs du symbolisme, de décrypter les intentions malveillantes de l'ennemi. Les secrets découverts constituaient des grandes épiphanies du divin sous les voiles des environnements : domaine essentiel du voyant » (1975 : 9)

Ce roman inspiré de l'oralité, de la sorcellerie, du voyant, bref, de la cosmogonie africaine, procéderait de la « littérature gestuelle ». La hardiesse et la témérité de l'entreprise est décrite en des termes aussi clairs que laudatifs. En effet, pour le personnage-écrivain « Un conte ce n'est pas ce que [l'on croit]. Il n'est pas en dehors du conteur. Celui-ci est à la fois l'espace scénique ; l'acteur ; le public ; le récit. Un romancier qui réaliserait tous ces éléments ! (1975 : 12).

Cela justifie que le récit en étude soit une véritable intermédialité. Considéré comme tel (comme un récit) par l'éditeur, il est présenté sous une forme où le narrateur comme locuteur axiomatique est presque inexistant. La diégèse est prise en charge par les dialogues entre personnages, notamment à travers leurs monologues intérieurs. La présentation d'ensemble mime ainsi l'écriture filmique et le conte à travers lesquels la parole circule allégrement entre les intervenants sans le régulateur qu'est le narrateur. C'est pour cela que pour mettre sa théorie en application, le personnage-écrivain conçoit : « [...] une littérature qui fasse participer [le public] à la rédaction du texte [...]. Les rapports entre l'écrivain et son public seraient améliorés. La formule créerait un sentiment de participation, de double courant. « Monsieur-Tout-Le monde », au lieu d'être receveur d'idées, de valeurs, en serait créateur. L'idée est géniale » (1975 : 54). Ce n'est qu'à cette condition, pense-t-il, qu'il peut

produire un nouveau roman réellement africain, écrit par les Africains, pour les Africains et sur les Africains, car « tel on vit, tel on écrit ». Il veut ainsi faire disparaître « la dichotomie auteur-public » grâce aux vertus africaines.

Cette deuxième Afrique s'oppose à la première dont le seul mérite était l'absence de lumière spirituelle, la sécheresse de la vision du monde et la pauvreté de l'enthousiasme. La deuxième a gagné le cœur de Giambatista et a dépassé ses attentes. Aussi dit-il :

Malgré le rouleau compresseur de la colonisation, de la science et de la technique occidentale, les voix africaines ont encore aujourd'hui beaucoup plus de puissance pour nourrir nos rêves, nos passions.

Chargées d'une présence obsédante, elles ébranlent même les esprits les plus lucides de notre temps. Faut-il rayer d'un trait ces personnages de mythes, des légendes, leurs cris, leurs pleurs et leurs rires qui, pour l'homme moderne sont comme une enfance renouvelée. Ils viennent nous tirer de notre solitude ; nous mettent dans un réseau d'échange, de communication avec l'univers. (1975 : 47)

Ce n'est plus l'Afrique emmurée dans son passéisme mais celle qui féconde l'univers moderne et dont les rayons tentaculaires font renaître le monde à lui-même. Le personnage-écrivain célèbre les valeurs de cette Afrique retrouvée et veut en saisir l'opportunité littéraire en impliquant les habitants dans la production de ce nouveau roman réellement africain. Malheureusement, ce revirement n'a pas supprimé les oppositions et le binarisme qui plantent face à face, un monde occidental figé appauvri par différents sophismes et un monde africain susceptible de nourrir les passions. Définitivement ancré dans le premier, il veut uniquement se servir du second pour séduire ses admirateurs. Il n'entrevoit nullement la possibilité de conciliation entre les deux mondes. La posture qu'il prend n'est qu'un masque et il ne s'en cache pas : « Recours n'est pas assimilation », dit-il. Il justifie cette voie à travers ses modèles. Il se dit notamment : « Picasso, Juan Gris, Liptchiz se sont entourés des masques nègres uniquement dans le but de définir leurs intentions esthétiques [...] Un moyen est un moyen. » (1975 :9)

Comme nous le disions plus haut, son retour à l'Afrique n'est ni sincère ni honnête. La seule vérité est qu'il reconnaît les valeurs fondamentales de cette dernière mais ne peut se départir de son nouvel humanisme car, dit-il sur la même page : « Je suis de la race qu'on ne peut assimiler aux écrivains africains ordinaires. Ma place se trouverait à Paris, à Genève... ». L'Afrique n'accepte pas cette malice, ce péché de la considérer comme simple réservoir des valeurs à exploiter au profit du roman occidental. Elle finit par mettre en échec cette entreprise.

d. L'Afrique conservatrice et protectionniste

Pendant que le personnage-écrivain se rend auprès des africains pour les impliquer dans cette entreprise, deux réactions se font jour. D'abord, les interviewés se refusent à toute collaboration estimant que l'homme avait perdu la raison. Ensuite, les gardiens des couvents

de la culture africaine décident de son arrestation et de son jugement pour trahison. Les arguments des uns et des autres lors du procès dévoilent une Afrique différente des deux premières. Elle est stricte et ne transige pas sur ses valeurs qu'elle n'entend partager avec aucune autre culture au monde. Nationaliste culturelle à l'étroit, cette Afrique se cabre, se referme sur elle-même et ne pardonne aucun écart en cette matière. L'un de ses représentants le dit ainsi de la plus belle manière :

Ne croyez pas, sales chiens, que nous tomberons dans le piège qui consacre des traitres martyrs. Martyrs de quoi ? Toi de la niaiserie. L'autre de son orgueil. Exploiter les siens pour servir l'étranger ! Oser s'adresser aux ancêtres en ne reculant devant aucune célébration traditionnelle pour égaler le blanc. Taxer nos cérémonies de rites sauvages et les exploiter à des fins mercantiles ! Piétiner toute la sagesse ancestrale ! La traiter de fétichisme ! Crimes irrémédiables ! Tu entends ! L'enfant qui renie sa mère n'a droit à aucun regard de pitié. Nous avons été bravés de nuit, de jour [...] (1975 : 75)

Ce propos présente l'image de cette Afrique protectionniste, fière et jalouse de ses valeurs qu'elle ne peut voir galvaudées sous aucun prétexte. Pour toutes ces raisons, le personnage-écrivain et son disciple Niaiseux, sont condamnés à l'errance. On les accuse d'avoir voulu ouvrir l'espace africain pour « y vivre avec les Blancs seulement ». La dernière séance de leur jugement traduit à suffisance l'importance que l'Afrique attache à sa vision du monde. En effet, le président de séance, s'adressant à ses collègues, s'écrie :

[...] D'aucuns trouveront ce procès peut être insolite. Dans le monde dit « libre », en effet, il n'en existe guère de ce genre. Un procès à base de délit culturel ! Inconcevable. N'est-ce pas l'originalité de notre continent d'avoir échappé à ces compartimentages de la réalité : facteur politique, facteur économique, facteur culturel, facteur religieux etc... (1975 : 93)

Le fait pour Giambatista d'avoir voulu utiliser la culture africaine pour écrire un roman africain est considéré comme un sacrilège, car les choses les plus sacrées ne le seraient plus. Le complexe ahurissant d'ethnocentrisme a été ainsi à la base de ce procès qui a consacré l'échec du projet car, non seulement l'Afrique lui a refusé les ressources dont il avait besoin, mais aussi l'a condamné à aller de couvent en couvent, ces hauts lieux de culture (cités à la page 89), afin de renaître à elle.

À la manière de Samba Diallo, Giambatista devenait un antihéros. Si le premier a été tué par un fou, celui-ci a été condamné au rejet par la culture africaine. Lui et son disciple étaient devenus des « Cobayes de la mort de l'espoir ! ». Aussi a-t-il ajouté lui-même : « Le chevalier du Moyen Age errait en quête d'aventures, de « choses spirituelles ». Nous, nous sommes des Galaad sans Graal. L'humain qui aurait pu constituer la quête la plus merveilleuse est mort. Notre aventure n'est plus que le roman du sacrement du néant ». (1975 : 113)

2. L'implicite d'un appel à la transculturalité

Malgré son caractère notoirement épideictique, ce texte est en fait un acte du discours.

Comme l'enseigne la Nouvelle rhétorique, les mots sont incapables de décrire les mondes. Tous traduisent des points de vue, manipulent les opinions. N'est-ce pas ce qui avait amené les philosophes du langage, notamment Austin (1970) et Searle (1982) à considérer les énoncés comme des « actes du langage » ?

À ce propos, l'analyse pragmatique du texte enseigne que ce dernier doit être considéré, selon Jean Michel Adam (2002 :572), comme : « cette suite généralement ordonnée linéairement, (qui) possède la particularité de constituer une totalité dans laquelle des éléments de rangs différents de complexité entretiennent les uns par rapport aux autres des relations d'interdépendance ». Envisager le récit en étude comme une totalité, c'est aussi y voir un acte de langage ayant une valeur illocutoire qu'il faut ressortir. Dans ce cas, laquelle serait-elle ?

Cette question invite à une lecture profonde du texte. En effet, ainsi que nous l'avons dit, la valeur apparente de ce texte en fait un discours épideictique en ce qu'il se consacre à louer ou à discréditer l'une ou l'autre des cultures en présence. On constate vite que l'auteur ne veut en imposer aucune. En effet, les trois Afriques décrites, ci-dessus, se sont révélées des obstacles à la réalisation du projet du récit. De manière explicite, l'auteur ne dit nulle part ce qu'il convient de faire. Il plonge ainsi le lecteur dans ce que Searle appelle « l'acte de langage indirect ».

Selon lui, « Le problème que posent les actes de langage indirects est celui de savoir comment il est possible que le locuteur dise quelque chose, et veuille le dire, mais veuille dire encore quelque chose d'autre ». (1982 :72). En conséquence, ajoute-t-il en substance, l'auditeur comprend l'acte de langage « qu'il entend alors que la phrase qu'il entend et comprend dit autre chose ». Nous entrons de plain-pied dans l'implicite tel qu'enseigné par Kerbrat-Orecchioni (1986). Pour raison de place nous ne distinguerons pas comme elle, le non-dit et le présupposé. Au moins nous notons que le silence du texte sur l'attitude que le narrataire se devrait d'adopter est en soi un « signe » qu'il faut pénétrer car, dévoiler c'est en même temps proposer. Telle est la caractéristique des textes littéraires qui les distingue principalement des autres genres. Jean Larmat Rabelais (1973 :63) le souligne à juste titre quand il écrit : « Tel est le livre : il ne faut pas s'en tenir au sens littéral, mais chercher la pensée cachée de l'auteur ». Il en résulte que considérer le texte en étude comme un acte de langage indirect c'est justement postuler qu'il a un message caché qu'il faut découvrir. A ce propos, notre entendement rejoint en tous points celui Piégay-Gros Nathalie (2004) qui pense que « Dans son œuvre, l'auteur d'un texte littéraire ne dit pas tout, il laisse beaucoup de place à l'implicite et c'est au lecteur de faire un travail, plus ou moins conscient, sur le texte pour le comprendre en profondeur ».

Il nous appartient donc en tant que lecteur de découvrir ce message, mieux, cet acte de langage qui se cache derrière la force assertive apparente. Dans cette perspective, en considérant ce texte comme un signe, nous nous référons à la démarche proposée par Charles Morris qui, à travers la sémiotique illimitée de Peirce, a institué trois niveaux d'analyse sémiotique : la sémantique, le syntaxique et le pragmatique. Ce dernier nous intéresse

particulièrement. Selon lui, l'analyse pragmatique est celui où le signe est appréhendé en relation avec ses usagers. Nous devons donc au préalable déterminer les usagers du texte en étude, en tant que signe. En effet, selon Peirce, tout est signe y compris le récit en étude. Il devrait à ce titre, avoir un référent, un objet et un interprétant. Si le premier est manifeste et ne pose aucun problème les deux derniers doivent être découverts. En effet, comme l'enseigne Morris, qui en sont les usagers ? Qui parle et à qui il parle ? Sans entrer dans la polémique de narratologues sur les notions telles que : l'auteur, le narrateur, le lecteur, le narrataire, disons simplement que ce texte est le fait d'un auteur, Ngal, qui en serait locuteur axiomatique. Mais, nous inspirant de Bakhtine, nous pouvons dire que cet auteur n'est pas seul à s'exprimer car tout texte, tout discours, est le produit d'un dialogisme constitutif. C'est dire qu'à travers l'auteur se cache une conscience collective qui pourrait être un « locuteur doxique ». Ce locuteur, dont Ngal assume et le discours et le point de vue, s'adresse aussi à un co-énonciateur collectif représenté par les citoyens du monde appartenant à deux cultures : l'occidentale et l'africaine. Ces coénonciateurs sont plutôt considérés du point de vue de leurs cultures respectives non de leur nature biologique. Ce qui fait par exemple que Giambatista et Niaisieux soient occidentaux alors que certains coopérants d'origine occidentale sont ici Africains.

À travers les avatars des trois Afriques, le locuteur axiomatique affiche l'illusion qu'elles constituent toutes. Aucune des trois attitudes ne conduit à la réussite. Dans ce point de vue négatif se cache un autre opposé. Pour bien le dire, soulignons que le locuteur fustige la multiculturalité qui présuppose un combat entre deux entités culturelles figées, représentées ici par la première et la dernière Afriques. En effet, comme nous l'avons montré, dans sa première posture d'africain occidentalisé, Giambatista ne voit qu'obscurité dans la culture d'en face, de même que les africains se ferment totalement à celle qu'ils considèrent comme une culture érodée et dépravée. Naturellement, entre les deux, s'engage un conflit implacable dont l'illustration est la condamnation du personnage écrivain. L'interculturalité, comme contact des cultures, est incarnée ici par la deuxième Afrique qui entrevoit la possibilité d'un enrichissement mutuel entre les deux mondes. Peu importe l'honnêteté, ou non, de ses convictions, Giambatista envisage d'enrichir sa culture d'occidental par les éléments de l'autre monde, les deux étant considérés comme deux univers figés et inconciliables.

Le fait qu'il n'ait milité pour aucune d'entre elles signifie qu'il les rejette toutes, à la fin. Du coup, il nous semble que l'auteur appelle en implicite les narrataires, non pas seulement à s'accepter mutuellement mais à comprendre qu'aucune culture n'est un « îlot » figé et homogène. Toutes sont un dynamisme, une fluidité qui meurt de l'enfermement. On ne peut, en somme, parler d'une culture occidentale ou africaine homogène. Tous les théoriciens sont d'avis qu'il existe plusieurs pratiques culturelles dans chacune d'elles. Le locuteur doxique invite les concernés à s'ouvrir les uns aux autres afin de construire une culture universelle qui ne serait plus ni occidentale ni africaine, mais celle que chacun reconnaîtrait comme la sienne. L'Interprétant se traduirait par un énoncé du genre : « Construisez une culture commune et dynamique à partir de vos pratiques culturelles respectives ». Comme macro-acte de langage, on le voit bien, au-delà du contenu propositionnel, l'œuvre exprime, en dépit de sa valeur illocutoire assertive, une force

illocutoire « directive » en ce qu'il est un conseil, une orientation qui engage à adopter de nouvelles attitudes culturelles pour construire un monde réellement mondialisé. Le texte dans son entièreté devient « un trope illocutoire » selon Kerbrat-Orecchioni.

En guise de conclusion

À travers son récit, Ngal aborde, ici, la question toujours présente des conflits culturels, entre l'Afrique et l'Occident. Il pose cette problématique à travers la possibilité d'une écriture romanesque purement et authentiquement africaine. Giambatista, le personnage-écrivain désafricanisé et occidentalisé, ne parvient pas à produire ce roman du fait des complexes divers. À travers ce projet, il se construit deux images différentes de l'Afrique. La première, culturellement pauvre, ne peut inspirer un écrivain, car dépourvue des ressources tant humaines que culturelles afférentes. La seconde, simple réservoir des valeurs culturelles, doit être exploitée pour compenser les sophismes et autres faiblesses du monde occidental, ce qui blesse la susceptibilité des africains. Tout aussi imbus que les occidentaux, ces derniers présentent une Afrique refermée sur elle-même qui n'accepte aucun lien culturel avec l'autre monde. À l'arrivée, aucune attitude ne permet à Giambatista de réaliser son rêve. Le roman projeté ne sera jamais produit. Une analyse pragmatique succincte du texte nous a permis de voir dans l'échec de la démarche du personnage-écrivain, un appel à ne pas emboîter ses pas. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, suivre cet exemple conduirait le monde à des situations d'errance infinie. Les uns et les autres doivent comprendre que la culture est un dynamisme qu'il faut ouvrir afin de lui permettre de se construire constamment et de toutes les rencontres, de manière à en obtenir une qui soit universelle, même si des différences mineures subsisteront toujours dans la pratique. Le texte constitue ainsi un appel implicite à la transculturalité car chaque culture doit aller vers les autres et accepter d'entrer en symbiose avec elles de manière à en produire une qui soit universelle.

Références bibliographiques

- ADAM, Jean (2013), *Le récit*, Paris, Puf
- ADAM, Jean Michel (2002), Article « Texte » in CHARAUDAU P. et MAINGUENAU D. (drs) *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil ;
- ANKE BOSSE, (2014) « Interculturalité-Transculturalité » <https://researchportal.unamur> > Files.
- BAKHTINE Mikhaïl (1970), *la poétique de Dostoïevski*, Paris, Seuil
- BONDO MULUNDA, Nicodème (2017), *De la polyphonie dans le roman de Sony Labou Tansi. Contribution de la pragmatique à l'intelligence d'un texte littéraire*, Kamina, Presses Universitaires.

- CHEIKH AMIDOU KANE, (2002), *l'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard
- COLLOT Michel (1988) « Le thème selon la critique thématique » in *Communication* 47, pp. 79-91
- DUCROT, Oswald. (1980), *Dire et ne pas dire*, Paris, Herman
- HERBERT Louis, (2017) « Introduction à la sémiotique » dans Louis Herbert (dir), *Signo* (en ligne) Rimouski (Quebec), version du 19 août 2016. Lien vers la publication : <https://www.signosemio.com/introduction-semiotique.pdf>
- EVERAERT-DESMEDT, Nicole (1990), *Le processus interprétatif, Introduction à la sémiotique de Charles Sanders Peirce*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.
- KERBRAT ORRECHIONI Catherine (1986), *L'Implicite*, Paris, Armand Colin
- LARMAT Jean Rabelais (1973), *Connaissance des Lettres*, Paris, Hatier
- MORRIS WILLIAM Charles, (1946), *The signs: languages and behavior*, Printice-hill
- NANGA Bernard, (1984), *Trahison de Marianne*, Paris, Nouvelles Editions Africaines
- NGAL MBWIL A MPANG, Georges., (1975), *Giambatista Viko ou viol du discours africain ; Lubumbashi*, Alpha-Omega
- NØLKE HOLSEN et al. (2004), *Scapoline. Théorie scandinave de polyphonie linguistique*, Paris, Kimé
- RICOEUR Paul (1991), *Temps et Récit*, Tome II, Paris, Seuil
- PIEGAY-GROS Nathalie (2004), « La réécriture-Quelle référence au texte et à la réalité ? » in : *La nouvelle revue pédagogique* n°10 Lettres-Lycée, mai-juin, pp.9-17
- PEIRCE SANDERS Charles (1978), *Ecrits sur le signe* (Textes rassemblés par G Deledalle), Paris, Seuil ;
- PERRIN Laurent., (2009), « La polyphonie linguistique » in *Langue française* 4/2009, pp. 3-9
- RABATEL Alain., (1998), *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Délachaux.
- SEMBENE OUSMANE (1957), *O pays mon beau peuple*, Paris, Harmattan
- SEMUJANCA, Josias. (1997), « Ecriture romanesque et discours métacritique dans *Giambatista Viko* de Mbwil a Mang Ngal », *Etudes littéraires* 301 DOI :10.7202/501196ar, pp. 167-178

REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES LANGUES MATERNELLES EN ALGÉRIE. ETUDE A L'AIDE DE LA METHODE D'ANALYSE COMBINEE (MAC)

Sonia Yasmine MAHIEDDINE

Université Aboubekr Belkaid – Tlemcen (Algérie)

Résumé

Travailler sur les représentations sociales des langues en Algérie est une entreprise ardue vu la complexité du contexte linguistique. Dans ce travail, nous partons d'une analyse micro-sociolinguistique pour décrire et explorer les représentations sociales des langues maternelles en Algérie chez deux populations différentes (arabophones et berbérophones). À l'aide de la méthode d'analyse combinée (Maurer, 2013), nous apportons un regard nouveau sur les représentations sociales et sur la manière dont les différentes images qu'elles intègrent sont structurées chez les locuteurs algériens.

93

Mots clés : Algérie, représentations sociales, langues maternelles, approche structurale, méthode d'analyse combinée.

Introduction

La politique d'arabisation que l'Algérie a instaurée après l'indépendance avait été conçue dans le but d'une récupération identitaire à travers une seule langue qui est l'arabe standard. Cette décision a été à l'origine d'un important hiatus, décrit par Khaoula Taleb Ibrahim (1997), entre politique linguistique et pratiques langagières. Cependant, nous observons depuis les années 2000 une ouverture sur le plurilinguisme qui se manifeste de plus en plus sur le terrain. Une évolution de la situation sociolinguistique où les langues maternelles occupent une place plus importante. D'un côté, l'arabe algérien apparaît de plus en plus dominant dans plusieurs sphères sociales. En effet, même s'il ne possède aucun statut officiel, son usage oral s'étend de plus en plus dans les médias avec l'ouverture de nouvelles chaînes de télévision privées. D'un autre côté, la promotion de tamazight comme langue nationale en 2002, puis officielle en 2016, est l'aboutissement du mouvement de revendication linguistique et identitaire porté principalement par les kabylophones. Le tamazight a été introduit dans le système éducatif et son enseignement se développe. Par

ailleurs, cette reconnaissance en tant que deuxième langue officielle implique son introduction dans différents domaines (juridique, éducation ...). Cette nouvelle situation que connaît la société algérienne au niveau sociolinguistique requiert une actualisation de la recherche sur les représentations sociales des langues.

Dans la présente étude, nous nous intéressons particulièrement aux représentations sociales que construisent les locuteurs algériens en rapport avec leurs langues maternelles (arabe algérien et tamazight). Nous avons alors entamé notre recherche en partant des deux questions suivantes : quelles représentations ont les locuteurs berbérophones de leur langue maternelle ? Quelles sont les représentations de l'arabe algérien chez les arabophones ?

Nous supposons que les images qu'attribuent les locuteurs algériens aux langues maternelles renvoient, au-delà du discours officiel sur les langues, à une réalité vécue et/ou à des questions identitaires. C'est ce que nous avons tenté de vérifier à l'aide d'un nouvel outil d'enquête pour l'étude des représentations : la Méthode d'Analyse Combinée (Désormais MAC) (Maurer, 2013).

1. Théorie structurale des représentations sociales

Plusieurs techniques de recueil de données et d'analyse sont traditionnellement utilisées pour rendre compte des significations que les individus attribuent à leurs pratiques langagières (questionnaire ou entretien). L'outil que nous utilisons dans notre travail, nommé la « méthode d'analyse combinée » (Maurer, 2013), diffère de ces méthodes classiques. Conçu pour des terrains plurilingues, il permet de préciser l'organisation des représentations au sein d'une population. En effet, La MAC s'inscrit dans le paradigme structural de l'étude des représentations sociales (J.C. Abric, 1976, 1989 ; C. Flament, 1989). Dans ce cadre, les chercheurs insistent sur le caractère structuré ou hiérarchisé des représentations sociales, considérées comme un ensemble d'éléments ou d'images, unités minimales entrant dans la composition d'une représentation, que l'on appelle des « cognèmes » (Maurer, 2013). Cette méthode permet de voir la représentation non pas comme un ensemble d'opinions, mais comme des images sociocognitives structurées et organisées. Offrant un moyen d'approcher l'individu et la société, cette approche combine l'individu et le social. En effet, « il n'y a pas de coupure entre l'univers extérieur et l'univers intérieur ou du groupe. Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts » (Moscovici, 1969 :9, cité dans Abric, 2016 :16).

La représentation est donc décrite comme un ensemble structuré de cognèmes, mais qui n'ont pas la même importance aux yeux des individus. Selon J.C. Abric (1976), elle est composée d'un « noyau central » qui représente l'élément le plus important et le plus résistant aux changements. Pour les éléments dits « périphériques », ils sont plus sensibles à la variation sociale et plus susceptibles d'être remis en question. C'est ainsi qu'une personne adhère plus facilement à des éléments du noyau, généralement considérés comme irréfutables, alors qu'elle serait prête à remettre en question des éléments périphériques, décrits comme sensibles et modifiables.

2. Méthodologie

L'échantillon est composé de personnes qui ont comme langue maternelle l'arabe l'algérien ou le tamazight. Leur âge varie de 22 à 70 ans. Ils appartiennent à différentes villes d'Algérie (Tlemcen, Ghazaouet, Maghnia, Chlef, Alger, Tizi-Ouzou et Bejaia). Les personnes interrogées appartiennent à des catégories socioprofessionnelles différentes : enseignants, pharmaciens, agriculteur, gendarme, étudiants (en droit, physique, biologie, français), mère au foyer, retraités et chômeurs. Conformément à la MAC⁴⁴, notre enquête s'est déroulée en deux temps (pré-questionnaire et questionnaire final). Nous avons distribué 100 pré-questionnaires⁴⁵ : 50 pour le tamazight et 50 pour l'arabe algérien.

Concernant le questionnaire final⁴⁶, nous avons recueilli 60 questionnaires complétés : 30 pour le tamazight et 30 pour l'arabe algérien. Afin de récolter un maximum de discours sur les représentations de tamazight, nous avons aussi posé les questions dans une page Facebook intitulée : Tizi-Ouzou. Cette dernière contient des publications sur la langue, la culture, les coutumes et traditions berbères, c'est ainsi que plusieurs personnes ont accepté de nous répondre après leur avoir expliqué le but de notre recherche.

2.1. Les étapes de l'enquête

2.1.1. La pré-enquête

La première étape a consisté à recueillir les cognèmes constitutifs des représentations des langues étudiées (arabe algérien / Tamazight). Pour cela, nous avons fait passer un pré-questionnaire où les sujets enquêtés sont invités à s'exprimer sur ce qu'évoque pour eux leur langue maternelle. Finalement, nous avons dégagé de ce pré-questionnaire un ensemble de propositions correspondant à des discours épi-linguistiques sur la langue étudiée. Chaque discours déclaratif reprend un cognème, c'est-à-dire un élément constitutif de la représentation sociale.

2.1.2. La construction des questionnaires finaux

Dans la deuxième étape, il s'agit de reprendre les propositions ou cognèmes qui ont émergé du pré-questionnaire afin de construire un questionnaire final pour chacune des langues étudiées. Cette étape est celle de l'analyse des données recueillies dans la perspective de transformer la production discursive brute en propositions plus condensées en évitant au maximum les déperditions syntaxiques et sémantiques. Les questionnaires finaux se présentent sous forme de deux tableaux, contenant chacun 15 propositions, renvoyant à chacune des langues étudiées. Les enquêtés étaient ensuite invités à noter les différentes propositions de la manière suivante :

⁴⁴ Pour plus de précisions concernant la démarche de la MAC, cf. Maurer, 2013.

⁴⁵ Le pré-questionnaire a été renseigné par 59 hommes et 41 femmes.

⁴⁶ Le questionnaire final a été renseigné par 39 hommes et 21 femmes.

- Mettre +2 aux trois propositions avec lesquelles ils sont le plus d'accord ;
- Mettre +1 aux trois propositions avec lesquelles ils sont assez d'accord ;
- Mettre -2 aux trois propositions avec lesquelles ils sont le moins d'accord ;
- Mettre -1 aux trois propositions avec lesquelles ils ne sont pas assez d'accord ;
- Mettre 0 aux trois propositions restantes.

Après avoir recueilli les questionnaires, l'étape suivante consiste à introduire les données dans un logiciel prévu à cet effet (<http://linguiste.iutbeziers.fr/>). Cet outil réalise un ensemble de calculs statistiques afin de dégager trois sphères : la distance, le degré d'adhésion et l'indice de consensus. Le traitement de ces paramètres aboutit à la fin à un graphe de chacune des langues étudiées et à un schéma en couronnes.

3. Les dimensions étudiées par la méthode d'analyse combinée

3.1 Degré d'adhésion :

Le degré d'adhésion correspond à l'importance qu'accordent les enquêtés aux différents cognèmes. Cette importance est évaluée mathématiquement de +2 (cognèmes auxquels ils adhèrent le plus) à -2 (cognèmes les plus repoussés). Sur le graphe de la représentation (cf. infra), le degré d'adhésion est indiqué sur l'axe des abscisses. L'étude de l'adhésion fait alors apparaître les images de la langue qui sont évaluées négativement ou repoussées avec celles qui sont évaluées positivement. Pour Moliner, « [ceux-ci] entretiennent avec l'objet de représentation une liaison indéfectible [...], des croyances non négociables » (1994 : 207 ; cité par Maurer, 2013 : 53).

3.2 Indice de consensus

Le calcul de l'indice du consensus mesure les écarts des notations individuelles aboutissant au score moyen. Plus fort est l'indice de consensus, plus grand est l'accord des sujets lorsqu'ils procèdent individuellement à la notation des items. Sur le graphe, le consensus est représenté par le rayon du cercle (cf. infra). Plus le rayon est grand, plus les membres du groupe ont tendance à donner la même note pour obtenir la note moyenne d'adhésion.

3.3 Calcul des distances

Le calcul des distances part de l'idée que dans une représentation, il y a des rapprochements entre certains cognèmes, c'est-à-dire que l'individu leur donne la même importance. Ce qui se traduit, dans notre enquête, par le fait que les enquêtés donne la même note (ou presque) à deux items.

3.4 Le schéma en couronnes

La combinaison des trois dimensions (degré d'adhésion, indice de consensus et distances) aboutit au schéma en quatre couronnes de la représentation sociale de chaque langue.

- La zone 1, « centralité maximum », contient les cognèmes qui font l'objet d'un plus fort degré d'adhésion et de consensus et, partant, se caractérisent par une plus grande stabilité.
- La zone 2, « couronne centrale », rassemble des éléments situés à des hauteurs diverses et plutôt moyennes en termes d'adhésion. Les cognèmes constituant cette zone peuvent par le temps évoluer et donc passer vers la première zone.
- La zone 3, « périphérie incertaine », renvoie à l'existence de cognèmes contradictoires, signe de désaccord entre les membres.
- La zone 4, « zone marginale », occupe la fonction de rejet concernant les cognèmes qui, selon les enquêtés, ne représentent pas l'élément étudié.

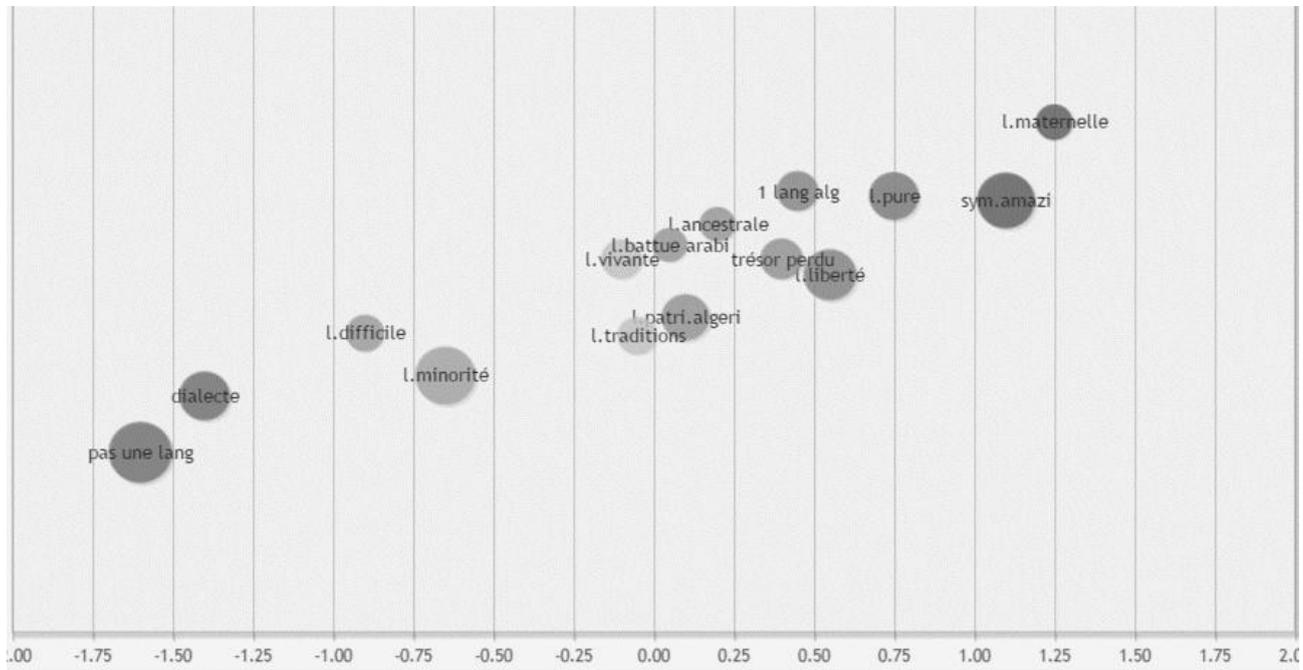
4. Les représentations sociales des langues maternelles

4.1. Représentation sociale du tamazight

4.1.1. Degré d'adhésion, indice de consensus et de distance

Cognèmes	Score d'adhésion	Score de consensus
1. Langue maternelle	1.25	0.068
2. Langue des traditions	-0.05	0.072
3. Symbole de l'amazighité	1.10	0.106
4. Langue de la liberté	0.55	0.097
5. Première langue de l'Algérie	0.45	0.076
6. C'est un trésor perdu	0.40	0.078
7. Langue d'une minorité	-0.65	0.110
8. Langue pure	0.75	0.091
9. Langue difficile	-0.90	0.070
10. Langue battue par l'arabisation	0.05	0.065
11. Langue vivante	-0.01	0.075
12. Ce n'est pas une langue	-1.60	0.116
13. Langue ancestrale	0.20	0.066
14. Langue du patrimoine	0.10	0.088
15. C'est un dialecte	-1.40	0.098

Tableau 1 : score pour le degré d'adhésion et indice de consensus



Graphe 1 : Graphe de la représentation sociale de la langue tamazight : adhésion-consensus

L'adhésion est représentée sur l'axe des abscisses. Sur la partie droite, se trouvent donc les éléments les plus importants pour le groupe, ceux qui caractérisent le mieux la langue. Inversement, la partie gauche du graphe contient les éléments les moins importants pour nos enquêtés. Le degré de consensus est donné par le rayon du cercle. Plus le rayon est grand, plus les membres du groupe ont tendance à donner la même note pour obtenir la note moyenne d'adhésion.

Les données montrent que l'item 1, « langue maternelle », a fait l'objet du plus fort degré d'adhésion (1,25). Quant à l'indice de consensus, il n'est pas aussi important (0,068), ce qui signifie que les individus n'ont pas tous été d'accord sur le choix de la valeur (la note) attribuée à l'item. L'item 3, « symbole de l'amazighité », a également eu un fort degré d'adhésion (1,1), il obtient toutefois un score de consensus nettement plus élevé (0,106) par rapport à l'item 1.

Les items 11, 6, 5, 2 (« langue vivante », « c'est un trésor perdu », « première langue en Algérie », « langue des traditions ») reçoivent un degré d'adhésion inférieur à celui des items 1 et 3, mais ils enregistrent des scores de consensus significatifs.

Situés à gauche sur le graphe, les items 12 et 15 (« ce n'est pas une langue », « c'est un dialecte »), se détachent des autres éléments avec les plus faibles scores d'adhésion (-1,6 et -1,4). Le fort rejet dont ils font l'objet est confirmé par des indices de consensus parmi les plus élevés (0,116 et 0,098). Sur le schéma en couronnes, ces éléments figureront dans la périphérie marginale.

Le calcul des distances a permis de mettre en évidence des couples de cognèmes ayant fait l'objet d'un traitement similaire par les enquêtés :

- Les cognèmes 9 (« langue difficile ») et 7 (« langue de la minorité ») ;

Les cognèmes 1 (« langue maternelle ») et 3 (« symbole de l'amazighité »).

Les cognèmes 14 (« Langue du patrimoine algérien ») et 13 (« langue ancestrale ») ;

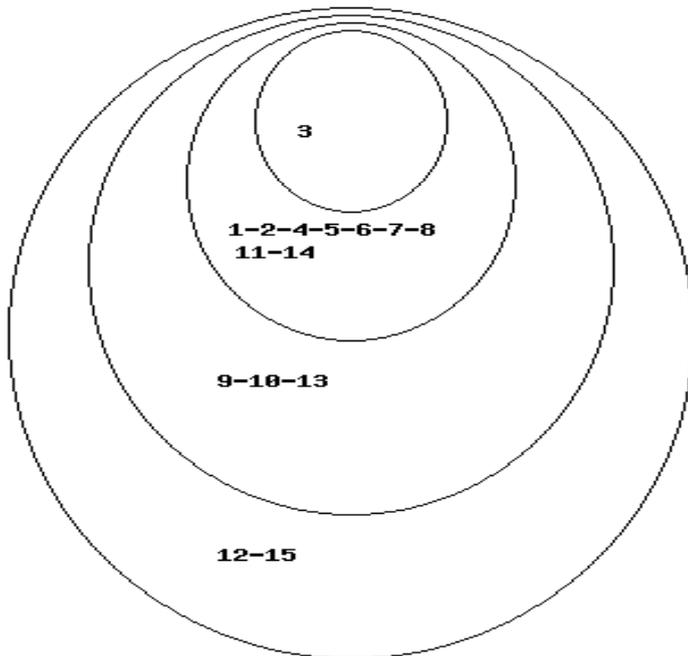
Ainsi, nous notons le rapprochement entre les cognèmes 9 et 7, qui ont tous deux été évalués négativement (scores d'adhésion respectifs : -0,90 et -0,65), le dernier ayant fait l'objet d'un traitement très consensuel (0,110). Les images de tamazight comme « langue difficile » et « langue d'une minorité » ne sont donc pas prégnantes chez notre groupe d'enquêtés. En revanche, le couple « langue maternelle » et « symbole de l'amazighité » a fait l'objet de la plus forte adhésion (respectivement 1,25 et 1,10). Le deuxième item, qui montre la valeur emblématique de la langue, a fait l'objet d'un plus fort consensus. Ces valeurs positives mettent en exergue une image de tamazight comme le symbole d'une identité culturelle.

100

Enfin, l'association des items « langue du patrimoine algérien » et « langue ancestrale » nous semble cohérente. Même s'ils ont été faiblement notés, cela montre que nos répondants ont une image positive de tamazight, qui est reconnu comme une composante fondamentale de la réalité linguistique algérienne. En effet, les parlers amazighs⁴⁷ constituent « le plus vieux substrat linguistique » (Taleb Ibrahim, 2004 : 209) de l'Afrique du nord.

⁴⁷ Il existe en réalité une diversité de parlers amazighs, suivant les régions. En Algérie, les principales variétés sont le kabyle (Kabylie), le chaoui (les Aurès), le mzabi (région du Mزاب) et le Tergui (Hoggar et Tassili).

4.1.2. Schéma en couronnes de la représentation sociale de la langue tamazight



1. Langue maternelle
2. Langue des traditions
3. C'est un symbole de l'amazighité
4. Langue de la liberté
5. Première langue en Algérie
6. C'est un trésor perdu
7. Langue d'une minorité
8. Langue pure
9. Langue difficile
10. Langue battue par l'arabisation
11. Langue vivante
12. Ce n'est pas une langue
13. Langue ancestrale
14. Langue du patrimoine algérien
15. C'est un dialecte

Le schéma en couronne montre qu'un seul item figure dans la zone de centralité maximum, il s'agit du cognème 3 « symbole de l'amazighité ». La zone 2, la couronne centrale, contient un nombre important de cognèmes : 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 14. Cette zone regroupe des éléments qui ne sont pas fortement repoussés, ni vers la centralité maximum ni vers la périphérie incertaine ou marginale. Il nous semble que cette zone montre qu'il y a une diversité dans la prise de position mais qui peuvent être influençables ou sensibles aux changements de la société. Nous supposons que si par un effet de renforcement c'est-à-dire un accord commun du groupe vers une représentation cela peut produire un glissement vers la centralité maximum ou au contraire vers la périphérie incertaine.

La zone 3, la périphérie incertaine, comporte les items : 9 « langue difficile », 10 « langue battue par l'arabisation » et 13 « langue ancestrale » qui ont eu des scores d'adhésion moyens mais avec des indices de consensus très faible, ce qui indique un désaccord entre les membres du groupe.

La dernière zone associée aux cognèmes 12 « ce n'est pas une langue » et 15 « c'est un dialecte » se retrouve dans la périphérie marginale suite à un fort rejet et de consensus de

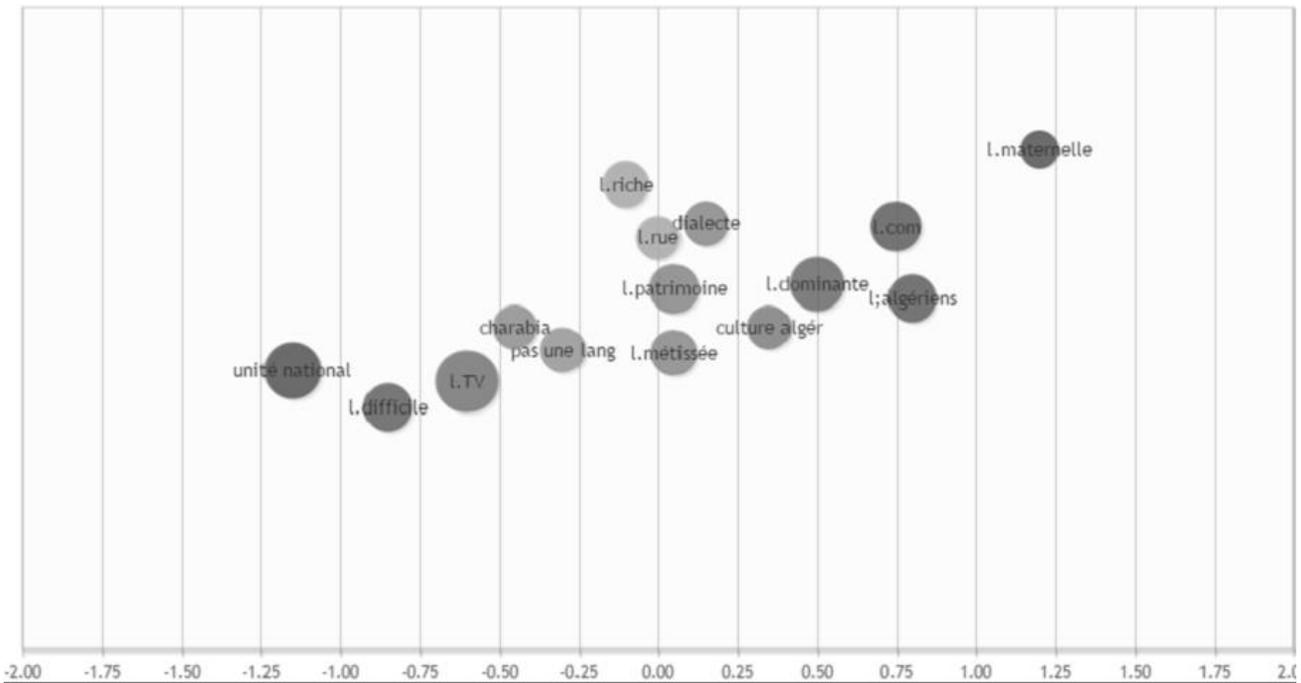
la part des berbérophones. Ceci nous amène à formuler l'hypothèse selon laquelle ces éléments seraient susceptibles de disparaître de cette couronne vu les interventions réelles soulignées à l'égard du berbère cette année. Ce qui inclut donc son enseignement à travers le territoire national, son utilisation dans les médias, la presse écrite, l'affichage public, mais aussi dans les secteurs administratifs.

4.2. La représentation sociale de l'arabe algérien

4.2.1. Degré d'adhésion, indice de consensus et de distance

Cognèmes	Score d'adhésion	Score de consensus
1. Langue maternelle	1.20	0.061
2. C'est un dialecte	0.15	0.071
3. Langue de la communication	0.75	0.071
4. C'est du charabia	0.45	0.079
5. Langue de la rue	0.00	0.070
6. Langue riche	0.10	0.069
7. Langue des Algériens	0.80	0.073
8. Langue de la télévision	0.60	0.076
9. Langue métissée	0.05	0.098
10. Langue dominante	0.50	0.086
11. Ce n'est pas une langue	0.30	0.071
12. Langue de l'unité nationale	1.15	0.090
13. Langue du patrimoine	0.05	0.078
14. Langue de la culture algérienne	0.35	0.069
15. Langue difficile	0.85	0.076

Tableau 2 : Score pour le degré d'adhésion et l'indice de consensus



Graph 2 : Graphe de la représentation sociale de la langue tamazight : adhésion-consensus.

Nous remarquons d’emblée que l’item 1 « langue maternelle » se démarque avec le plus fort degré d’adhésion (+1,2) ; toutefois, il obtient le plus faible indice de consensus (0,061). Quant à l’item 12 « langue de l’unité nationale », il a été le plus faiblement évalué (-1,15) ; ce qui le situe du côté du rejet. Son score de consensus est de (0,090). Ce cognème apparaîtra donc dans la périphérie marginale du schéma en couronnes. Pour les éléments qui sont au milieu, nous avons remarqué que leurs moyennes en termes d’adhésion et de consensus sont très proches. Nous pouvons le constater dans le graphe puisque les cercles sont assez proches les uns des autres. L’indice de consensus se limite à 0,098 ; ce qui n’implique finalement qu’aucun cognème ne figure dans le noyau central de la représentation.

Le calcul des distances a permis de faire ressortir les couples de cognèmes les plus fortement associés chez nos enquêtés :

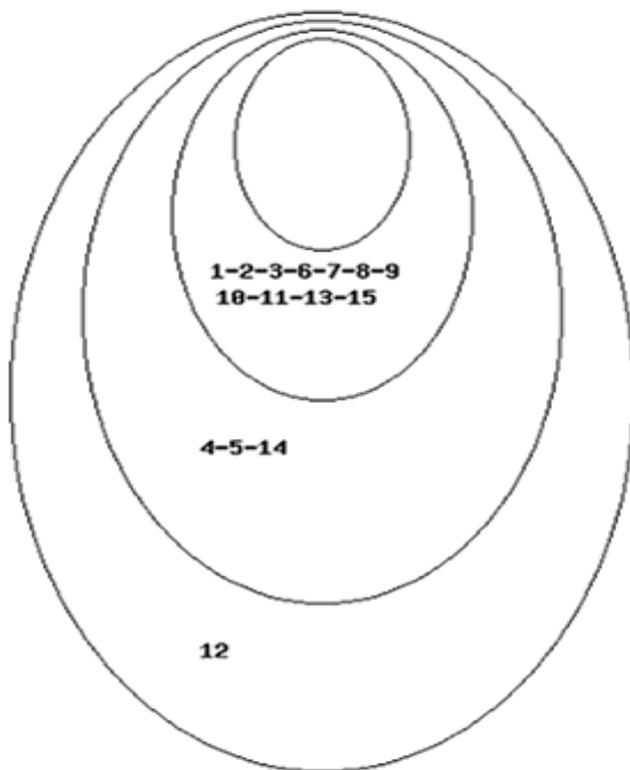
- 7 (« Langue des Algériens ») et 10 (« langue dominante ») ;
- 3 (« Langue de la communication ») et 1 (« langue maternelle ») ;
- 13 (« Langue du patrimoine algérien ») et 14 (« langue de la culture algérienne »).

Notons d’abord ce rapprochement cohérent entre les cognèmes 7 et 10 qui renvoient à la place de l’arabe algérien qui, malgré l’absence d’un statut officiel, est la langue qui domine dans les échanges courants. L’item « langue des Algériens » rappelle l’importance de cette langue maternelle au niveau identitaire comme symbole de l’algérianité. Dans cet ordre d’idée, Mohammed Miliani (2004 : 215) affirmait que « les politiques d’arabisation ont [...] souvent procédé par l’exclusion et la négation de ce qui fait l’Algérien dans sa complexité

linguistique. » L'association des cognèmes 3 (« Langue de la communication ») et 1 (« langue maternelle ») va dans le même sens. En effet, langue de la première socialisation et vernaculaire majoritaire (environ 80% de la population algérienne), ce couple d'items met en évidence le caractère utilitaire de l'arabe algérien qui prédomine largement dans la communication quotidienne. Cette image de l'arabe algérien est confirmée sur le terrain par la forte vitalité que connaît cette langue, notamment dans la sphère médiatique (à l'oral) et l'affichage urbain. (Ali-Bencherif, 2013).

Enfin, les items 13 (« Langue du patrimoine algérien ») et 14 (« langue de la culture algérienne ») renvoient à la place qu'occupe l'arabe algérien comme élément du patrimoine algérien. Cette langue véhicule une culture populaire riche et variée (Taleb Ibrahim, 2004).

4.2.2 Schéma en couronne de l'arabe algérien :



1. Langue maternelle
2. C'est un dialecte
3. Langue de la communication
4. C'est du charabia
5. Langue de la rue
6. Langue riche
7. Langue des algériens
8. Langue de la télévision
9. Langue métissée
10. Langue dominante
11. Ce n'est pas une langue
12. Langue de l'unité nationale
13. Langue du patrimoine algérien
14. Langue de la culture algérienne
15. Langue difficile

Il est à signaler que la zone de centralité maximum ne contient aucun item. En deuxième position, se regroupent 11 éléments formant la zone centrale. Cependant, nous avons remarqué que cette zone contient des cognitions opposées. Par exemple, l'association des items 1 (« langue maternelle »), 2 (« c'est un dialecte ») et 3 (« ce n'est pas une langue ») dans une même zone montre qu'il y a confrontation dans les opinions individuelles ; mais en réalité ces résultats reflètent la situation sociolinguistique de cette langue.

En effet, même si c'est la langue maternelle de la majorité des Algériens, l'absence d'un statut officiel fait toujours d'elle l'objet d'un rejet en tant que langue à part entière : « ce n'est pas une langue ». La périphérie incertaine inclut trois cognitions : « c'est du charabia », « langue de la rue » et « patrimoine algérien ». Ces images qui ont été associées à l'arabe algérien peuvent paraître contradictoires mais en réalité ce regroupement semble très bien expliquer la position ambiguë de cette langue au sein de la société. Enfin, la « zone 4 » contient un seul élément qui a fait l'objet du plus fort rejet ; ce qui le repousse dans la périphérie marginale.

Ce qui a le plus attiré notre attention, c'est cette opposition qui s'est effectuée entre « langue maternelle » qui a eu un fort degré d'adhésion et « langue de l'unité nationale » qui a été repoussée avec un degré de consensus assez élevé. Nous supposons ainsi que la politique d'arabisation a fait naître un conflit diglossique, notamment sur le plan des représentations, dont les résultats se voient clairement à travers le rejet de l'arabe algérien comme langue de l'unité nationale.

Conclusion

Notre travail s'est voulu tout d'abord un travail exploratoire et analytique dont l'objectif est de suggérer de nouvelles pistes dans l'étude des représentations sociales liées aux langues maternelles. Nous avons ainsi tenté l'expérience d'utiliser une méthode récente dans les sciences du langage nommée la Méthode d'Analyse Combinée (Maurer, 2013). Par une approche structurale basée sur l'analyse des discours épi-linguistiques, nous avons mis au jour les images qui ressortent des discours des enquêtés, notamment celles qui sont le plus fortement partagées. Nous soulignons, *a priori* un attachement de la part des locuteurs berbérophones à leur propre langue, marqué par des représentations positives. Nous remarquons aussi que tamazight fait l'objet d'une (sur)valorisation en tant que langue maternelle. Cependant, l'arabe algérien connaît une dévalorisation de la part des locuteurs, pour qui il est la langue maternelle. Cette stigmatisation est le résultat d'une politique de minoration qui a réussi à inculquer dans l'esprit des Algériens que leur langue maternelle est « impure », « vulgaire » d'où l'opposition *langue vs dialecte*.

Références bibliographiques :

- ABRIC, Jean-Claude. (1994) : *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Edition PUF
- ALI-BENCHERIF, M-Z. & MAHIEDDINE, A. (2016) : « Représentations des langues en contexte plurilingue algérien », dans *Circula : revue d'idéologie linguistique*, n°3, pp. 163-196.
- CHACHOU, I. (2013) : « Le hiatus « pratiques vs représentations » en sociolinguistique algérienne : vers une relativisation du constat », dans Violaine BIGOT, Aude BRETEGNIER et Marie-Thérèse VASSEUR (éd), *Vers le plurilinguisme ? Vingt ans après*, Paris, éditions des archives contemporaines, pp ; 195-201. DOURARI, A. (2011) : « Politique linguistique en Algérie. Entre le monolinguisme d'État et le plurilinguisme de la société », *Le Soir d'Algérie*, le 25/ 10/2011, Contribution, pp, 9.
- MAURER, B. (2013) : *Représentations des langues en situations multilingue*, Paris, Edition des archives contemporaines.
- MILIANI, M. (2004) : les politiques linguistiques en Algérie : entre convergence et diversité in Henri Boyer, *langues et contact de langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestion*, Paris, L'Harmattan.
- PETITJEAN, C. (2009) : *Représentations linguistiques et plurilinguisme*, Thèse de doctorat. Université de Provence.
- REMYSEN, W., SCHAWARZE, S., ENNIS, J-A. (2015) : « La médiatisation des idéologies linguistiques : voix d'auteurs et voix de lecteurs ». Université de Sherbrooke. *Circula* n°2, pp. 76-96. (Également en ligne) dans : <http://hdl.handle.net/11143/8009>.

L'INSCRIPTION DU SUJET DANS LE DISCOURS INAUGURAL DU SECOND MANDAT DU PRÉSIDENT MAHAMADOU ISSOUFOU DU NIGER

Kaoum BOULAMA

Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

Résumé

Cet article analyse les voies par lesquelles le sujet parlant, le président Mahamadou Issoufou marque sa présence dans son discours inaugural de son second mandat. Il s'inscrit dans ce texte à travers deux modalités. D'une part, il utilise des éléments d'autosatisfaction qui le distinguent des autres. Ainsi Mahamadou Issoufou se sert de l'autodésignation et de l'autoqualification pour mettre en valeur sa personne. D'autre part, cette autovalorisation est aussi une stratégie discursive pour soigner son rapport avec l'autre. Dans cette perspective le nouveau président du Niger déploie toute une démarche séductrice en employant des adoucisseurs et la méthode de captation pour se faire accepter.

107

Mots clés : Mahamadou Issoufou, autosatisfaction, autodésignation, autoqualification, discours inaugural.

Introduction

Tout discours qu'il soit politique, littéraire ou autres, peut-être l'expression d'une identité. En effet, l'auteur du discours ou l'énonciateur inscrit dans le texte sa présence par des modalités diverses. Cela se fait selon Maingueneau, par le biais du langage qui « est une activité à travers laquelle l'énonciateur se situe par rapport à un allocataire, à son énonciation elle-même, à son énoncé, au monde et aux énoncés antérieurs et à venir ». Il laisse des traces dans l'énoncé, traces permettant d'identifier celui qui parle. L'objet de cet article est donc de voir comment, le président Mahamadou Issoufou marque sa présence dans le discours inaugural de son second mandat et quelle stratégie de communication il y déploie. Il s'agit de voir comment l'individu, en l'occurrence, l'actuel président du Niger, s'inscrit dans les structures de la langue. Pour analyser ce discours, nous allons nous référer à Dominique Maingueneau et à sa démarche méthodologique, l'analyse du discours. Cette notion a marqué le champ de la critique par les différentes définitions qu'on lui a affectées. Ainsi pour Brown et Yule, l'analyse du discours est « l'analyse de l'usage de la langue (Brown et Yule 1983 : 1) ». Quant à Van Dijk, il l'assimile à « l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles (Dijk 1985 : 2) ». De toutes ces définitions qui semblent mettre en avant l'objet même de l'analyse du discours, c'est celle avancée par Maingueneau qui

s'enracine le mieux dans le présent article : « discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son "contexte", vise à rapporter les textes, à travers leurs dispositifs d'énonciations, aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles (Maingueneau 1995:5-12)». Nous associons à cette démarche la pragmatique en tant que courant d'étude du discours et « composant qui traite des processus d'interprétation des énoncés en contexte : qu'il s'agisse de la référence des embrayeurs ou des déterminants du nom, qu'il s'agisse de la force illocutoire de l'énoncé, de sa prise en charge par le locuteur[...], des implicites qu'il libère, des connecteurs etc. (Maingueneau 2002 : 454) ». Ce sont ces dispositifs énonciatifs que nous essayerons d'analyser dans le discours de l'homme politique nigérien. Ainsi l'inscription du sujet dans ce discours se fait par une forte opération d'autosatisfaction et une intervention par séduction.

1. L'autosatisfaction, une valorisation du sujet

Ce discours est construit pour distinguer le sujet parlant. En effet, le langage est une activité entre deux protagonistes (l'énonciateur et l'allocutaire), activité à travers laquelle le premier se situe par rapport au second. Cela laisse des traces dans l'énoncé et qui permettent d'identifier celui qui parle. Deux procédés permettent de marquer la présence de l'énonciateur dans son discours : l'autodésignation et l'autoqualification.

1.1. L'autodésignation

Pour D. Maingueneau, l'autodésignation est un « terme qui réfère à l'ensemble des procédés par lesquels le locuteur se désigne lui-même, en tant qu'individu ou en tant que membre d'une collectivité (Maingueneau 1996 : 20) ». Dans le discours de Mahamadou Issoufou, il existe deux catégories de forme qui reviennent sans cesse ; il s'agit des pronoms personnels et des groupes nominaux avec un déterminatif possessif.

1.1.1. Les pronoms personnels marqueurs de subjectivité

Les pronoms personnels utilisés dans ce discours sont des déictiques de personnes. Il s'agit de *je et j'employés* quatorze (14) fois, *nous* (19fois), *notre* (17fois), *moi*(4fois), *mon*(5fois), *nos*(4fois), *mes*(1fois), *m'*(2fois), *me*(1fois) et *on* (5fois). Si on analyse ces déictiques, on se rend compte que le degré d'implication du président du Niger est à trois niveaux :

- une implication plus rapprochée, plus directe à travers l'emploi de *je, j', mes, moi, m', me* et *mon*. En effet, ces embrayeurs sont utilisés lorsque l'énonciateur est parfaitement conscient qu'il se distingue de l'allocutaire. Dans ce cas, il se définit comme une entité différente. Ce sont des éléments d'identification du sujet parlant. Ainsi lorsque Mahamadou Issoufou dit : « Je ferai tout pour démontrer qu'il ne s'est pas trompé, la meilleure façon de le faire étant d'honorer mes promesses de campagne (Mahamadou 2016 : p.6) », il ne fait aucun doute, "*je*" et "*mes*" renvoient ici à sa personne, à lui en tant que Mahamadou Issoufou, président

nouvellement réélu qui parle à son peuple ;

- une implication par amplification à travers l'emploi de "nous" et de ses dérivés "notre" et "nos". En effet, le pronom personnel « nous » est une amplification de personnes qui se décompose en : nous = je + je; nous = je + tu; nous = je+ il. Dans ce cas, nous sommes dans la catégorie du "nous" de majesté, le nous d'implication ou d'auteur. En affirmant qu'en « cinq ans nous avons réalisé dix fois plus de classes par an (Mahamadou 2016 : p.6) », le président se désigne dans un collectif où il est co-auteur. Son implication n'est pas individualisée, elle est une feinte de l'utilisation directe de « je » dont l'emploi semble un peu déplacé ici ;

- et enfin une inscription dans l'indéfini avec l'emploi de *on*. Ce pronom est utilisé dans deux cas possibles : il remplace le nous pour éviter une forme passive. Dans ce cas Mahamadou Issoufou manifeste sa volonté d'être acteur et non sujet :« on voit bien, par exemple, comment la situation sécuritaire au Nord Mali et le chaos libyen expliquent les attentats de Bamako, de Ouagadougou et d'Abidjan (Mahamadou 2016 : p.7) ». Dans les trois exemples cités par le président, il n'est pas directement impliqué mais l'emploi de "on voit bien" au lieu de "ça se voit bien" qui est une forme passive, le propulse comme un acteur agissant. "On" s'utilise aussi à la place de "je" pour indiquer que le locuteur ne s'engage que peu :

C'est dire que tant qu'on n'aura pas éradiqué le terrorisme au Nord Mali, tant qu'on n'y aura pas restauré le monopole de la violence de l'Etat malien sur l'ensemble de son territoire et tant qu'on n'aura pas stabilisé la Libye, il est vain de penser pouvoir dormir en paix à Abidjan ou Abuja, à Accra ou Bamako, à Conakry ou Cotonou, à Dakar ou Lomé, à Nouakchott ou N'Djamena, à Niamey ou Ouagadougou (Mahamadou 2016: p.7).

Ici l'énonciateur n'assume pas totalement le contenu de son discours pour montrer clairement le degré de son implication : il est un acteur mais il n'est pas le seul ; il partage la paternité de cette déclaration avec d'autres énonciateurs en l'occurrence ses autres collègues présidents et les partenaires en sécurité. L'autodésignation se fait aussi par le biais des groupes nominaux avec un déterminant possessif.

1.1.2. Les groupes nominaux

Le discours inaugural du second mandat du président du Niger est fortement marqué par l'emploi de ces éléments grammaticaux qui contribuent à subjectiver son contenu. Ainsi, on peut les classer en deux catégories essentielles :

- un premier groupe qui permet d'exprimer des ambitions plus grandes, plus importantes du point de vue de l'envergure de l'action à déployer. Ce sont : "notre continent..."(1fois), "notre organisation..."(1fois), "nos États..."(1fois),"nos enfants..."(1fois), "nos capacités..."(1fois) ; Mahamadou Issoufou exploite cette théorie de E. Goffman (1987) appelée cadre participatif pour dégager le rôle joué par les interactants dans une situation de communication : « Cette notion concerne les rôles que jouent les participants dans une interaction. Ceux-ci peuvent ne pas être seulement deux et leur rôle au cours de l'échange peut varier (Maingueneau 1996 : 22) ». Dans cette interaction, E. Goffman fait la différence entre deux types de participants à

la communication : les participants ratifiés et les participants témoins. Les premiers sont ceux à qui est destinée en priorité l'information. Ici le président Issoufou, en employant le possessif, partage l'action avec ses autres paires présidents et les africains d'une manière générale : "notre continent", "notre organisation", "nos États" déterminent clairement ceux qui sont directement impliqués dans l'interaction. En effet, les substantifs "organisation", "continent" et "État" sont des indices qui montrent que le président du Niger parle à ces participants ratifiés. Et enfin il y a, ceux que E. Goffman appelle les participants témoins. Ceux-ci ne sont pas fondamentalement mêlés à l'interaction. C. Kerbrat-Orecchioni les désigne par le terme "trope communicationnel" pour parler des acteurs indirects dans la communication : « Le destinataire qui, en vertu des indices d'allocution fait en principe figure de destinataire direct, ne constitue en fait qu'un destinataire secondaire (Kerbrat-Orecchioni 1990 : 92) ». Ce sont dans le cas de ce discours inaugural des téléspectateurs et des auditeurs de la radio qui regardent ou écoutent Mahamadou Issoufou.

- le second groupe est beaucoup plus restreint puisqu'il concerne l'énonciateur lui-même en priorité. Ce sont "notre pays..."(5fois), "mon pays..."(1fois) ; "notre combat..."(1fois) ; "notre ambition..."(1fois) ; "mon premier mandat..."(1fois) ; "mon vœu..."(1fois) ; "notre société..."(2fois). Ici le président individualise ses propos pour parler de son pays, de son combat, de son mandat, de son vœu etc., car même l'emploi de "notre" n'est finalement pas collectif mais une indication d'auteur. Tous les possessifs employés renvoient à lui pour exprimer ses préoccupations fondamentales.

Que ça soit dans le cas des participants multiples ou celui individualisé, l'énonciateur Issoufou s'implique fortement dans son discours en passant de l'autodésignation à l'autoqualification.

1.2. L'autoqualification, un narcissisme à peine déguisé

En analyse du discours l'autoqualification est une interaction dans laquelle, l'énonciateur s'attribue des qualificatifs en utilisant les mêmes éléments grammaticaux que l'autodésignation à savoir principalement les pronoms personnels « je » et « nous ». Comme le souligne Maingueneau, celle-ci se réalise à travers des « formules attributives de types " je suis x" ou "je suis un x » (Maingueneau et Charaudeau 2002 : 76) ».

Ainsi dans le discours du président Issoufou cette notion n'est pas explicitement présente sous ces formes, mais elle est insinuée à travers des phrases et expressions qui permettent à l'énonciateur de se valoriser. C'est l'exemple de la phrase suivante : « pendant mon premier mandat, l'économie du Niger a connu un taux de croissance annuel de 6% (Mahamadou 2016 : p.6) ». L'emploi du possessif "mon" démontre à suffisance que Mahamadou Issoufou se positionne comme l'acteur principal de cette réussite économique du Niger. "Mon" est un élément de distinction qui attribue au président du Niger des qualités, ici sous-entendues, telles que "un visionnaire", "un bon économiste", "un gestionnaire avisé" etc. À peine si l'énonciateur ne laisse pas entendre que "je suis un visionnaire", "je suis un bon économiste", "je suis un gestionnaire avisé" etc. Cela se confirme lorsqu'il enchaîne en disant

que « notre pays n'est certes pas le Danemark mais il a gagné 35 places en cinq ans[...]. Donc notre pays fait partie des pays les plus libres d'Afrique et du monde (Mahamadou 2016 : p.6) ». Il fait référence au Danemark pour deux raisons essentielles : tout d'abord ce pays est considéré comme un havre de la paix où "la bonne vie" est à portée de mains. En effet, sa neutralité pendant la deuxième Guerre Mondiale fait que ce pays a moins d'ennemis et a connu peu de troubles. On l'a souvent cité comme l'eldorado de l'Europe du Nord. Enfin la seconde raison qui fait que le président du Niger cite le Danemark en exemple est que ce pays fait autorité en matière de démocratie et de défense des libertés fondamentales de l'homme. La référence au Danemark est donc une valorisation plutôt une autovalorisation du locuteur qui semble dire que c'est sous sa houlette que non seulement le Niger est comparable à ce pays mais est aussi devenu davantage plus libre. Ces propos font allusion même si c'est en filigrane, à Issoufou qui, tout en évitant l'emploi du « je », s'implique considérablement dans les actions précitées. Au fil de son discours, il se fait encore plus explicite à travers trois phrases pratiquement identiques dans la construction :

- « cette ambition, je l'ai pour mon pays qui sortira, plaise à Dieu, de l'adversité, doté d'une armée et d'un État moderne (Mahamadou 2016 p.7) » ;
- « notre ambition est de transformer une économie jusqu'ici dominée par le secteur primaire rural en une économie où les secteurs secondaire et tertiaire deviennent prépondérants (Mahamadou 2016 p.7) » ;
- « mon vœu le plus cher, c'est qu'à la fin de mon mandat, lorsque j'aurais quitté le pouvoir conformément aux prescriptions de la constitution, je laisse un Niger radicalement transformé (Mahamadou 2016 p.7) ».

Dans ces trois exemples, l'objectif de l'énonciateur est principalement de se mettre en valeur. Ses propos le mettent au-devant de la scène comme un sauveur de son pays, un messie qui a pour ambition de transformer (le mot est répété deux fois par lui) le Niger. Ce mot est fort. En l'employant, il opère pratiquement un acte divin, un miracle à l'image de Jésus qui a transformé l'eau en vin. Même lorsqu'il emploie "nous", il ne pense pas au collectif mais c'est un nous d'auteur qui est utilisé pour éviter le je trop direct. Issoufou a soigneusement feint les qualificatifs dans son discours ; mais ces phrases dévoilent à besoin les sous-entendus d'un énonciateur qui s'apprécie et s'estime à travers ses actions.

En somme, comme le dit Maingueneau, l'autoqualification est un « travail de construction de l'image de soi (Maingueneau et Charaudeau 2002 : 76) ». En effet, le locuteur, par des mots et expressions bien choisis s'auto-valorise et soigne sa personnalité. L'autodésignation et l'autoqualification sont donc deux formules qui participent à la mise en place de l'éthos de l'énonciateur. Par leur biais celui-ci décline son identité qui est en altérité avec les autres. Même si le discours de Mahamadou Issoufou comporte des traces évidentes du sujet parlant, il mobilise cependant diverses stratégies pour convaincre ses allocutaires.

2. Les stratégies discursives, expression d'un rapport avec autrui

L'autosatisfaction est certes un discours de valorisation du sujet ; elle est aussi un canevas par lequel l'énonciateur cherche à séduire ou convaincre son interlocuteur. C'est pourquoi, après cette opération de définition de son identité, il met en place toute une stratégie pour persuader ceux qui l'écoutent afin de les faire adhérer à son discours. Il utilise alors deux éléments discursifs : les adoucisseurs et la captation.

2.1. Les adoucisseurs, marque de politesse du sujet parlant

La théorie de la politesse développée par Brown et Levinson (1987) dans les années 1970-1980, a mis en place une précieuse notion en communication. En effet, pour ces chercheurs, dans une interaction les protagonistes doivent savoir parler pour éviter de frustrer leur interlocuteur. Pour ce faire ils doivent user des adoucisseurs qui stipulent que « Les interactants c'est-à-dire les partenaires d'une conversation, doivent "adoucir" les actes menaçants pour la face positive ou négative de l'allocutaire (Maingueneau 1996 : 17) ». La notion de face est utilisée en pragmatique dans les interactions pour étudier le comportement des protagonistes en situation de communication. Elle permet à celui qui parle de sécuriser son image et celle de l'interlocuteur en adoucissant ses propos. Elle renvoie aux expressions populaires "perdre la face" et "sauver la face" pour prendre tour à tour des valeurs négatives ou positives. Dans ces cas Brown et Levinson parlent de face négative et de face positive. Maingueneau résume cette distinction en ces termes :

Ces auteurs distinguent pour tout sujet deux faces complémentaires, la face négative (ensemble des territoires du moi : territoire corporel, spatial, temporel, biens matériels ou symboliques) et la face positive (ensembles des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction (Maingueneau et Charaudeau 2002 : 259).

La face négative renvoie à l'autodésignation qui consiste pour le locuteur à définir son territoire à travers l'emploi des mots et expressions liés à sa personne. Tandis que la face positive est une autoqualification qui permet à celui qui parle de soigner son image. C'est cette face qui rentre en jeu quand les interlocuteurs adoucissent leurs propos puisque chacun va chercher à épargner l'autre pour préserver, développer ou garder intact à défaut sa face positive. La mise en œuvre de cette face positive permet donc d'éviter la production des actes menaçants voire déplacés dans la conversation. C'est une sorte de contrat pour que chacun "sauve la face", dans une situation de communication. C'est bien donc pour « maintenir un minimum d'harmonie entre les interactants, ceux-ci doivent s'efforcer d'adoucir les divers face threatening Acts (actes menaçants pour la face) (Maingueneau et Charaudeau 2002 : 28) ».

Dans le discours de Mahamadou Issoufou, les adoucisseurs pour "polir" ses propos sont très nombreux. Pour des questions pratiques et méthodologiques nous allons passer sous silence certains procédés adoucisseurs tels que tout ce qui se rapporte aux gestes, au visuel.

Rentre dans cette catégorie tout ce que Maingueneau désigne par procédés prosodiques (ton de la voix, marques d'hésitation), mimogestuels (sourire, inclinaison de la tête). Nous nous intéressons plutôt aux procédés qui apparaissent à l'écrit puisque l'objet de l'analyse est le discours du président en tant que texte écrit.

Ainsi le premier terme adoucisseur est "mesdames et messieurs" qui apparaît dès le début du discours. Cette expression est un adoucisseur parce qu'en la prononçant dès le commencement, le président Issoufou apostrophe ses interlocuteurs pour leur signifier son adresse. C'est une marque d'estime de l'autre qui l'intègre dans le discours comme partie prenante et concerné privilégié. C'est aussi une interpellation neutre qui satisfait les convenances et épargne l'interlocuteur individu en l'inscrivant dans l'ensemble. C'est enfin une façon pour Mahamadou Issoufou de respecter les civilités afin de mieux préparer son auditoire à l'écoute. L'enchaînement avec "Excellences, mesdames et messieurs" parachève cette stratégie adoucissante. En effet, en intégrant "excellences" à la première expression d'ouverture, il fait intervenir la question de face positive qui lui permet d'user d'une certaine politesse linguistique pour s'adresser à ses invités. Cette expression est aussi une valorisation de l'interlocuteur. Pour paraître moins menaçant dans les propos, l'énonciateur construit un « ensemble des images valorisantes[...] dans l'interaction (Maingueneau et Charaudeau 2002 : 259) ». Il s'agit pour Issoufou de déployer une marque de considération qui correspond aux circonstances du moment pour, comme le dit Maingueneau, « préserver le caractère harmonieux de la relation interpersonnelle (Maingueneau et Charaudeau 2002 : 439) ». On peut aussi dire que l'emploi de l'expression "Excellences, mesdames et messieurs", est une stratégie pour mettre à l'aise son auditoire en refusant la familiarité et en privilégiant une certaine distanciation qui exprime le respect de l'autre. Le signe de cette attitude déférente est lié surtout au substantif "excellence" qui est une marque protocolaire, généralement employée pour parler des ambassadeurs, des présidents, des personnalités politiques et religieuses. À aucun moment Issoufou fait usage de cette expression consacrée. En évitant de catégoriser ses interlocuteurs, le président veut apparemment faire bénéficier à tout l'auditoire cette marque d'estime. En plus, la répétition de cette formule, soit huit fois dans un texte d'à peu près sept pages, est une autre volonté d'adoucissement. En effet, chaque fois qu'il prononce "Excellences, mesdames et messieurs", le président prend de répit et permet en même temps à son auditoire de se relancer. De cette façon, il renouvelle la motivation à l'écoute et rompt avec la monotonie qui peut heurter le public.

Une autre formule d'adoucissement est cette figure de style employée dans la phrase suivante : « Notre pays n'est certes pas le Danemark mais il a gagné trente-cinq places en cinq ans (Mahamadou 2016 : p.6) ». C'est une litote qui permet à Issoufou par pudeur, par égard à l'auditoire, de dire moins pour faire entendre beaucoup plus. Ce trope lui a permis de faire l'économie de toute cette littérature consacrée en matière de liberté de presse ou de droit de l'homme. C'est là une manière d'épargner à ses interlocuteurs des propos ordinaires lassants dans ce domaine. Finalement c'est une formule originale qui a l'avantage d'inviter plus à la réflexion qu'à la simple écoute du discours.

Les adoucisseurs permettent en somme d'instaurer un climat favorable pour l'écoute du

discours, car l'énonciateur a pris toutes les précautions pour éviter d'offenser ses interlocuteurs. En procédant ainsi, il tente aussi de les faire adhérer à son discours à travers l'utilisation des stratégies de captation.

2.2. La captation, une intervention par séduction

Pour P. Charaudeau

Les stratégies de captation visent à séduire ou persuader le partenaire de l'échange communicatif de telle sorte que celui-ci finisse par entrer dans l'univers de pensée qui sous-tend l'acte de communication, et partage ainsi l'intentionnalité, les valeurs et les émotions dont il est porteur (Charaudeau 1994 : 40).

L'énonciateur affiche clairement une intention dans son discours, celle de convaincre afin de faire adhérer son interlocuteur à ce qu'il dit. Pour ce faire, il mobilise une stratégie séductrice à travers les mots et expressions choisis ou même le niveau de langue utilisé. Charaudeau parle de deux stratégies à ce niveau :

Le sujet parlant peut choisir deux types d'attitude: (a) polémique qui l'amène à mettre en cause certaines des valeurs que défend son partenaire (ou un tiers qui fait référence), ou à mettre en cause la légitimité même de celui-ci; (b) de dramatisation, qui amène le sujet à mettre en œuvre une activité discursive faite d'analogies, de comparaisons, de métaphores, etc., et qui s'appuie davantage sur des croyances que sur des connaissances, pour forcer l'autre à ressentir certaines émotions (Charaudeau 1998: 14).

Dans son discours inaugural Mahamadou Issoufou semble abonder dans le sens des deux options de P. Charaudeau pour légitimer ce qu'il avance. Ainsi en parlant des ennemis notamment des terroristes, il se situe dans l'option qui consiste à les diaboliser : « Cette organisation dont la barbarie est bien connue (Mahamadou 2016 : p.6) ». Mahamadou Issoufou tente de définir le terrorisme à travers ses actes. En effet, en employant "barbarie", il se place sur un terrain polémique qui lui permet de mettre en cause la légitimité même des terroristes. Ici le président de la république du Niger utilise une stratégie de légitimation chère à P. Charaudeau pour construire une position confortable. Plus loin il ajoute « Le terrorisme, c'est le mal absolu (Mahamadou 2016 : p.7) ». Le sujet parlant précise sa pensée ainsi amorcée avec l'emploi d'un qualificatif qui refuse toute restriction. Il détermine le terrorisme comme cette organisation indépendante de tout repère conventionnel.

En somme, Mahamadou Issoufou met en place une stratégie de "délégitimation" et de décrédibilisation de l'ennemi pour convaincre ses interlocuteurs. La remise en cause du terrorisme et des valeurs qu'il défend confère aux propos de l'énonciateur, une crédibilité et une légitimité auprès de la communauté nationale et internationale.

Le président Issoufou convoque aussi la seconde option de Charaudeau appelée stratégie de dramatisation. Ainsi il utilise deux analogies frappantes dans son discours :

- « Notre pays n'est certes pas le Danemark mais il a gagné trente-cinq places en cinq ans (Mahamadou 2016 : p.6) ». L'objectif visé est ici de légitimer la situation du Niger en établissant une certaine analogie avec celle de ce pays qui est mondialement connu pour sa réussite démocratique. Cette analogie est une valorisation qui permet au président du Niger de faire accepter et partager sa pensée ;

- « Nous devons nous inspirer de l'expérience des pays musulmans qui ont réussi leur transition démographique : c'est le cas, pour ne citer quelques exemples, de l'Arabie Saoudite, de l'Indonésie, de l'Algérie, du Maroc, de l'Égypte, de la Tunisie, de l'Iran, de la Turquie etc. (Mahamadou 2016 : p.7) ». Mahamadou Issoufou procède par accréditation de ses propos en faisant recours à des situations qui font autorité dans le monde. La réussite de ces pays en matière de gestion de la question démographique en rapport avec l'islam a fait école. Il fonde d'abord son argumentaire sur la foi et la référence religieuse pour convaincre. Le président du Niger sait très bien que son pays est à 97% peuplé de musulmans. L'évocation des pays musulmans en exemple est une sorte de parallélisme identitaire pour mieux convaincre. Mahamadou Issoufou démontre ensuite que l'islam n'est pas incompatible avec la démocratie. Car ces pays fortement islamisés ont brillamment réussi leur transition démocratique. Il semble dire que le Niger peut aussi leur emboîter le pas. Cette allusion est donc comme le dit D. Maingueneau, une stratégie de légitimation du discours.

Par ailleurs Issoufou use aussi des comparaisons pour capter l'attention de ses auditeurs. La structure essentielle de ce comparatisme est la réalisation de son bilan qui reste somme toute positif, selon lui. Son discours est ponctué d'éléments de comparaison directs ou indirects. Ainsi lorsque le président évoque le progrès dans le domaine de la liberté de la presse, il s'empresse de donner des chiffres comparatifs : « En cinq ans, le Niger gagne 92 places, passant de la 139ème place en 2010 à la 47ème place mondiale aujourd'hui. Nous occupons le 7ème rang en Afrique. Donc notre pays fait partie des pays les plus libres d'Afrique et du monde (Mahamadou 2016 : p.6) ». La mise en parallèle de la situation d'hier (2010) avec celle d'aujourd'hui (2016) fait ressortir une information importante : le Niger a réellement fait une percée fulgurante en matière de liberté de la presse. L'objectif du président Issoufou est donc de partager cette performance qui ne devrait pas passer inaperçue en Afrique et dans le monde. Une autre comparaison suscite également beaucoup d'intérêt lorsque le président nouvellement réélu rappelle la professionnalisation du secteur éducatif : « Un effort particulier a été fait pour la formation professionnelle et technique : le taux des enfants orientés vers ce sous-secteur est passé de 8% en 2010 à 25% en 2016 (Mahamadou 2016 : p.6) ». Là encore le président Mahamadou Issoufou veut gagner l'adhésion de ses interlocuteurs en convoquant son bilan avec des chiffres qui font ressortir ce progrès faramineux.

Enfin, le recours à cette expression "*ka yi an gani mun godé*" (promesses tenues, merci), "*ni té ir di ir sabu* » (promesses tenues, merci), deux expressions respectivement en langue Haoussa (Mahamadou 2016 : p.7) » et Djerma (Mahamadou 2016 : p.7) », est une comparaison implicite qui lui permet de souligner les changements intervenus. L'irruption de ces deux langues dans son discours est aussi un choix délibéré. Deux raisons soutiennent cet

emploi :

- Ce sont les deux langues qui ont plus de locuteurs au Niger selon les textes officiels. En effet, le Haoussa est la première langue du Niger et le Djerma la seconde. Selon le Recensement Général de la Population de 2012 et l'Institut National de la Statistique, le Haoussa constitue 55,4% de la population nigérienne et le Djerma 21% (Recensement général de la population et de l'habitat 2012).

- C'est une stratégie de communication que déploie le président réélu du Niger. L'utilisation des langues nationales dans le discours en français, est une stratégie qui permet d'exploiter deux valeurs : une valeur communicative et une valeur métalinguistique. Dans un premier temps l'objectif visé est de livrer simplement le message. Mais cette intention se double tout de suite d'un discours dont l'objet est ici les parlers Haoussa et Djerma. C'est là une intentionnalité implicite du locuteur. P. Bernard appelle cette démarche double focalisation :

« Les valeurs communicative et métalinguistique sont bien sûr liées, en ce sens que la communication dont nous parlons ici (mise à la disposition d'autrui d'un mot, d'un schéma syntaxique, d'un phonème etc.) implique que la forme d'une expression verbale devienne contenue d'un message (PY 1996 : 100) ».

116

Le président du Niger fait appel à la mémoire collective (notamment le Haoussa et Djerma) pour susciter l'intérêt de son discours. C'est une façon de les inviter au débat pour qu'eux, les non locuteurs du français se sentent aussi concernés. Le président Issoufou opère ici une sorte de retour vers soi pour faciliter, créer et maintenir l'interaction.

Les promesses de campagne tenues viennent donc corroborer toutes les attentes suscitées et donner un argument de taille à Issoufou pour non seulement convaincre ses électeurs mais aussi et surtout la communauté internationale qui a soif de repères en ce moment-là.

En somme, la stratégie de dramatisation est une voie de recours « pour forcer l'autre à ressentir certaines émotions (Charaudeau 1998 : 14) ». L'évocation des situations qui font naître de vives émotions, permet à Mahamadou Issoufou de gagner la confiance de ses interlocuteurs qui partagent désormais avec lui, les mêmes sensations. C'est pourquoi ici interviennent en priorité les termes évaluatifs et affectifs qui permettent de susciter de fortes émotions.

La captation est une démarche qui consiste à séduire l'interlocuteur pour le faire adhérer aux propos de l'énonciateur. Les artifices mobilisés pour parvenir à cette fin, participent essentiellement à la persuasion du partenaire dans la communication. La captation retrace clairement l'intention de celui qui parle : il veut convaincre pour se faire accepter par l'autre.

Conclusion

Dans son discours inaugural, Mahamadou Issoufou le président nouvellement réélu du Niger a déployé une stratégie de communication axée sur sa personne. En effet, l'inscription du sujet dans ce texte est assez perceptible à travers un discours qui mobilise des questions pluridisciplinaires ayant trait à la linguistique, à l'analyse du discours et à la pragmatique. En embrassant tous ces domaines, le sujet parlant veut donner un ancrage académique mais aussi idéologique à son discours. Ce qui pourrait crédibiliser ses propos et accréditer tout ce qu'il avance. On se rend compte du coup que cette référence minimise la subjectivité introduite par ce recours permanent à des éléments définitoires de sa personnalité. Mahamadou Issoufou a donc réussi à rester objectif ou du moins à atteindre ses objectifs en laissant transparaître une certaine subjectivité dans son discours : cette subjectivité qui est «la capacité du locuteur à se poser comme "sujet » (Benveniste 1966 : 259-260) » n'est donc simplement qu'une voie pour se faire accepter. Le recours de Mahamadou Issoufou à cette stratégie lui a permis non seulement de bien traduire ses sentiments mais aussi et surtout de toucher l'autre qui l'écoute.

L'inscription du sujet parlant dans le texte est finalement l'expression d'une forte conviction et une totale confiance à sa personne. C'est également la manifestation d'un engagement sans faille à faire aboutir son programme. Cependant, les précautions prises par le président Issoufou suffisent-elles à ne pas sombrer dans un certain culte de la personnalité, conséquence directe de ce genre de stratégie de communication ?

Références bibliographiques

- BENVENISTE E., 1966. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 364 pages.
- BROWN G & YULE G., 1983. *Discourse Analysis*, Cambridge University Press, 291 pages.
- BROWN P., LEVINSON S., 1987. *Politeness. Some Universals in language Usage*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHARAUDEAU P., 1994. « *Le Discours publicitaire, genre discursif* », Mscope, 8, Versailles, CRDP, 10 pages.
- CHARAUDEAU P., 1998. « *L'argumentation n'est peut-être pas ce que l'on croit* », Le français aujourd'hui, n°123, 13 pages.
- DIJK V., 1985. *Handbook of discourse Analysis*, Tome 4, Londres, Academic Press, 206 pages.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1990. *Les Interactions verbales*, Tome I, Paris, Armand Colin, 435 pages.
- MAHAMADOU I., Discours inaugural du second mandat du 2 avril 2016, in « Le Républicain » N°2071, du 07 Avril 2016, pp. 6-7, 11 pages.
- MAINGUENEAU D., 1995. "*Présentation*" in Langages, N°117, 7 pages.
- MAINGUENEAU D., 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 93 pages.
- MAINGUENEAU D. et CHARAUDEAU P., 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 655 pages.
- PY B., 1996. "l'instabilité énonciative en classe de langue" in les carnets du CEDISCOR, N°4, 15 pages.
- Recensement général de la population et de l'habitat, 2012, référence : NER-INS-RGPH-2012-V1.0., 15 pages.

IMAGE DE SOI OU IMAGE DE L'EUROPE : ANALYSE PROSODIQUE DES STRATÉGIES DISCURSIVES DU DISCOURS DE QUELQUES FEMMES LEADERS CAMEROUNAISES

ZRA Jacques

Laboratoire LADYRUS – Langues, dynamiques et usages
Université de Ngaoundéré, (Cameroun)

Résumé

Cet article rend compte des stratégies discursives de quelques femmes leaders camerounaises pour faire adhérer l'auditoire à leur point de vue. Le recours par les leaders camerounaises à leur image ou à celle de l'Europe, dans leur discours, est stratégique. Nos analyses s'appuient sur les indices prosodiques tels que développés par Morel et Danon-Boileau (1998) dans la Grammaire de l'intonation.

119

Mots clés : Cameroun, femme leader, image, Morel, stratégie.

Introduction

L'argumentation par « l'image » est une stratégie discursive appréhendée diversement en analyse du discours. Chez Aristote, l'image d'un orateur est donnée uniquement dans le discours. Par contre, chez Isocrate, ce qui donne du poids à la parole, c'est la réputation préalable, c'est-à-dire le « nom » de celui qui parle est un argument qui permet déjà d'influencer l'autre. D'où l'importance de s'interroger sur ce qui fait l'efficacité du discours d'un locuteur. En effet, même si le locuteur peut convaincre de par son statut, il n'en demeure pas moins que la mise en œuvre d'un discours bien fourni d'arguments efficaces soit fondamentale pour la persuasion. De toute façon, l'argumentation n'est pas seulement « [...] une série d'opérations logiques [ou] de processus de pensée » (Amossy, 2013 : 40). C'est aussi ce que celui qui parle dit de lui (Charaudeau, 2008).

Le discours de quelques femmes leaders au Cameroun (désormais FELECA⁴⁸) est un

⁴⁸ FELECA désigne une association de droit camerounais affiliée au réseau « femmes leaders mondiales », qui est une association de droit français, créé en date du 29 mai 2000 à Clermont-Ferrand en France. Ce réseau est régi par la loi du 1er juillet relative au droit d'association. En clair, FELECA constitue un cadre de réflexion,

exemple illustratif où les locutrices cherchent à persuader par l'image des femmes modèles qu'elles se construisent et les représentations qu'elles donnent à voir de l'Europe. En clair, lorsque leurs propres images s'avèrent insuffisantes pour susciter l'adhésion de l'auditoire, on remarque qu'elles font référence à l'Europe. Ainsi, le continent européen est présenté comme une référence à imiter. Mais cet exemple est loin d'être partagé par toutes les FELECA. Pour d'autres, ce continent est vu comme la cause des problèmes de l'Afrique. On assiste donc à deux représentations d'identité antinomiques qui configurent en réalité les idéologies de chacune de ces femmes. L'objectif de ce travail consiste à les décrire ; à voir comment ces femmes arrivent à faire de la gestion de ces images une véritable stratégie argumentative. Nous montrons, en analysant nos données dans la perspective de la théorie de l'énonciation, telle qu'abordée par Morel et Danon-Boileau (1998), comment lesdites images sont énoncées⁴⁹. La particularité de la méthode consiste à concilier dans l'interprétation les niveaux segmental et suprasegmental du discours dans l'analyse. Nous avons obtenu, par le logiciel PRAAT (de Paul Boersma et David Weenink du département de phonétique de l'Université d'Amsterdam, téléchargeable gratuitement à partir de www.praat.org), les courbes du fondamental (F0) en Hertz, l'intensité (I) en décibels et la pause {x} en centisecondes. D'abord, nous procédons à une brève définition du mot « leader ».

1. Qu'est-ce qu'un leader ?

Il est difficile de définir de façon universelle le concept de leader. Mais chacun peut, spontanément, avoir un *a priori* sur sa signification. Étymologiquement, le mot « leader » vient de la langue grecque correspondant aux mots suivants : Archein qui se dit en anglais to begin, to lead, to rule ce qui signifie en français « commencer, mener, régler » et « Prattein » qui se dit en anglais to pass through, to achieve, to finish ce qui signifie en français « atteindre, achever, finir (Volkoff, 2013 : 61, cité par Pavageau, 2015 : 26).

Ce mot fait partie aujourd'hui des mots les plus courants du vocabulaire quotidien. On l'utilise beaucoup certes, mais il n'est pas facilement appréhendable. À propos de son dérivé « leadership », qui laisse signifier la complexité de la fonction d'un leader, Bennis disait : « Tout comme l'amour, le leadership a continué d'être quelque chose dont tout le monde connaissait l'existence, mais que personne ne savait définir » (2016 : 15). Quant au mot leader précisément, Bergeron (1979) estime que les définitions que les auteurs tentent de lui donner sont insuffisantes ou partielles. Le concept possède une conception très large et les écrits qui lui sont consacrés sont d'une quantité impressionnante (Maltais et al. 2007). Ainsi, les seuils sont très énormes pour dire avec exactitude ce qu'est un leader. Bien qu'il existe une encyclopédie du leadership publiée en 2004 en quatre volumes, *Encyclopedia of Leadership*, il y a de la confusion dans cette abondante littérature et on trouve difficilement un fil conducteur dans sa définition (Beaudry, op. cit.). Dans presque toutes les activités de la vie

de rencontres, de communication, de dialogues, d'échange d'informations entre les femmes leaders du Cameroun, celles des autres pays, ainsi que celles de la diaspora camerounaise (<http://www.mediatorre.org/redirect/1219.5htm/>). C'est l'implication de la femme dans le développement socio-économique, politique et culturel de notre pays.

⁴⁹ La façon de modaliser un énoncé donne davantage de force aux arguments.

quotidienne, l'idée de leader est toujours présente. Dans son sens général, le terme n'est pas du domaine de la linguistique, mais il se trouve que le leader produit le discours qui est l'un des moyens par lequel il s'identifie. Moirand écrit : « quel que soit l'angle disciplinaire par lequel on entre dans le discours des leaders, on se retrouve à une « rhétorique de l'identité », qu'il convient de « penser » à travers l'énonciation du discours identitaire (2017 : 228). Le discours permet d'identifier un leader.

En ce qui concerne la définition de leader, la conception la plus répandue aujourd'hui est celle qui le considère comme une personne qui oriente et mobilise un ensemble de personnes, et qui, tout en préservant l'efficacité collective vers un objectif commun, permet la créativité, l'initiative, la remise en cause. Il est alors mis au premier plan l'orientation, car il n'y a pas de leader sans suiveurs, qu'il influence par son discours, ses idées, son raisonnement. Son discours permet aux autres de voir les choses autrement. Cette définition ne préjuge pas d'une autorité de quelqu'un, ni de sa durée ou de la généralisation sur toutes les facettes de sa vie. En effet, un leader peut l'être dans un moment précis et sur un compartiment de sa vie et ne pas l'être par ailleurs ; elle ne présuppose pas de traits physiques ni de caractéristiques personnelles immuables. Elle suppose néanmoins, pour qu'un individu soit qualifié de leader, qu'il soit capable d'influencer les autres, les persuade et les mobilise afin d'atteindre un objectif noble et commun. C'est ce sens que nous donnons personnellement au groupe de mot "femme leader" qui se distingue de par l'image qu'elle se donne dans leur discours.

2. La construction d'une image de femmes modèles

L'une des caractéristiques majeures du discours des FELECA est la propension qu'elles ont à présenter d'elles une identité de femmes modèles. L'examen de leur discours montre que, pour répondre à certaines questions, les locutrices racontent leur vie aux interlocuteurs. Observons le premier extrait ci-après.

Extrait 1

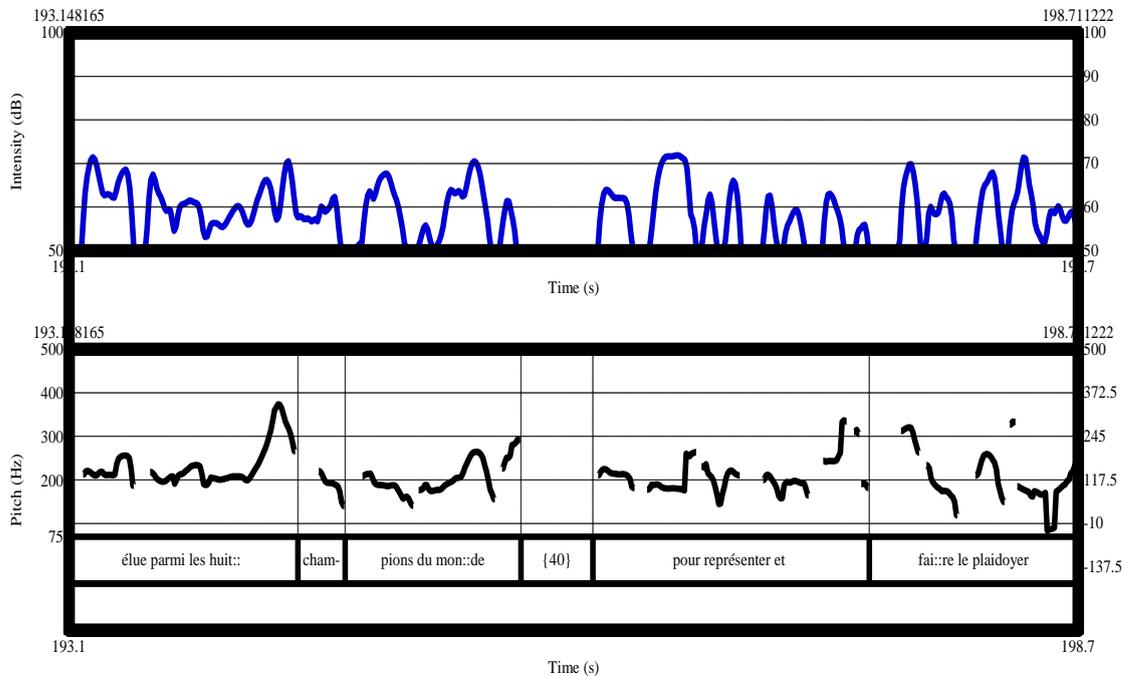
Alain : vous êtes camerounaise un point c'est tout

Célestine : je suis camerounaise {} fière de l'être et je sors de l'AEE {} où j'ai o euh occupé une autre position élue parmi les huit (H4) champions du mon :de {42} pour représenter et faire le plaidoyer {32} pour plus de places aux maires {34} pour plus d'implication aux maires {33} donc devant mon nom c'était écrit célestine ketcha coutès {37} maire de bagangté {26} cameroun

Dans une émission d'*Actualités Hebdo* sur CRTV (Cameroun radio and Television), Célestine est interviewée par Alain, journaliste. Dans la séquence ci-dessus, la locutrice répond à la critique portant sur sa nationalité. Pour la petite histoire, le statut matrimonial de la locutrice, épouse d'un Français, a fait l'objet d'un débat à bangangté où elle aurait été considérée comme une Française. Dès l'entame de l'interview qui lui a été donc accordée, son interlocuteur est revenu sur cette question en lui demandant si la polémique sur sa

nationalité n'est plus en débat. Après avoir répondu par l'affirmative, la locutrice modalise sa réponse en ces termes : « bon : c'est fini : je pense qu'après les investitures après les élections{52} toutes les querelles sont maint(e)nant derrière et tout le monde est concentré sur // ». Dans cette réponse, la locutrice fait acte d'humilité par un « je pense » qui indique la modalité élocutive de supposition à effet de modestie. Son interlocuteur l'a interrompue et les deux interlocuteurs échangent quelques tours de paroles contradictoires. Lorsque ledit interlocuteur lui a proposé si elle est Camerounaise, rien de plus (cf. extrait 1), la locutrice le reprend promptement et en ajoute, pour faire asseoir davantage cette appartenance, un autre titre qu'elle a occupé en dehors de celui du maire de la commune de bangangté. Elle dit alors avec beaucoup de passion qu'elle a été « élue parmi les huit champions du monde » en tant que Camerounaise (Zra, à paraître).

Sur le plan intonatif, on peut remarquer que la locutrice laisse apparaître divers indices fort révélateurs. Par exemple, sur l'ensemble du segment matérialisé par le tracé ci-dessous, l'intensité (I) traverse à peine le niveau (H2) de la plage intonative. La fréquence fondamentale (F0) quant à elle est instable ; d'où la somme [F0+ et I-]. Nous savons déjà avec Morel et Danon-Boileau que « la montée de F0 indique une deixis vocale, le pointage pour autrui d'un fragment du discours. Comme l'indique le niveau bas de l'intensité, la locutrice ne craint pas que son co-locuteur l'interrompe » (1998 : 18). Célestine laisse de façon latente une certaine liberté à son interlocuteur d'intervenir. La référence à son titre de « huit champions du monde » est présentée ici comme un argument irréfutable et lui assigne une image d'une femme élite au Cameroun qu'on ne doit pas sous-estimer. On peut donc comprendre logiquement pourquoi l'adjectif ordinal « huit » est prononcé en saillance contrairement aux autres mots, qui se situent en plages inférieures. En clair, la locutrice attire l'attention de l'interlocuteur sur son rang afin qu'il ne soit pas dit furtivement grâce à la prééminence de f0 sur l'adjectif numéral ordinal.



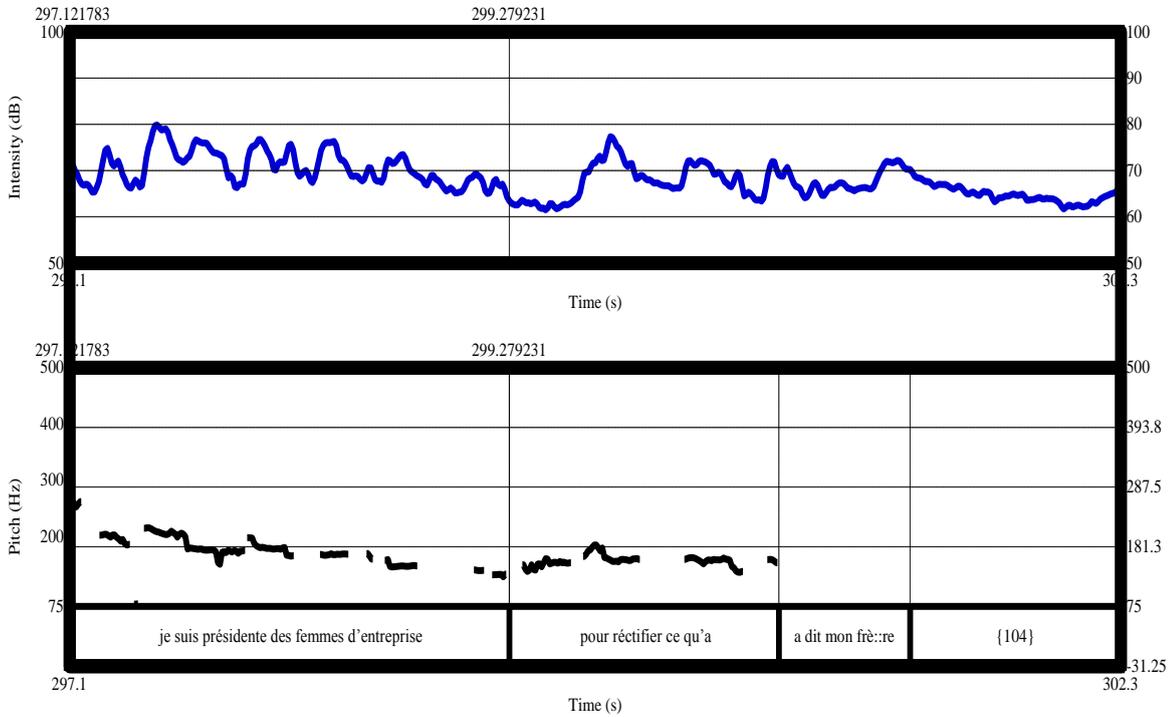
Tracé 1 : montée de F0 sur « huit »

Il en va de même dans l'extrait ci-dessous où la hiérarchisation construite au niveau prosodique est en place basse. Françoise présidait une réunion à Douala portant sur les affaires en Afrique. À un moment de son allocution, elle insiste sur le rang qu'elle occupe pour les Noirs dans l'association des femmes mondiales d'entreprises. Voici l'extrait.

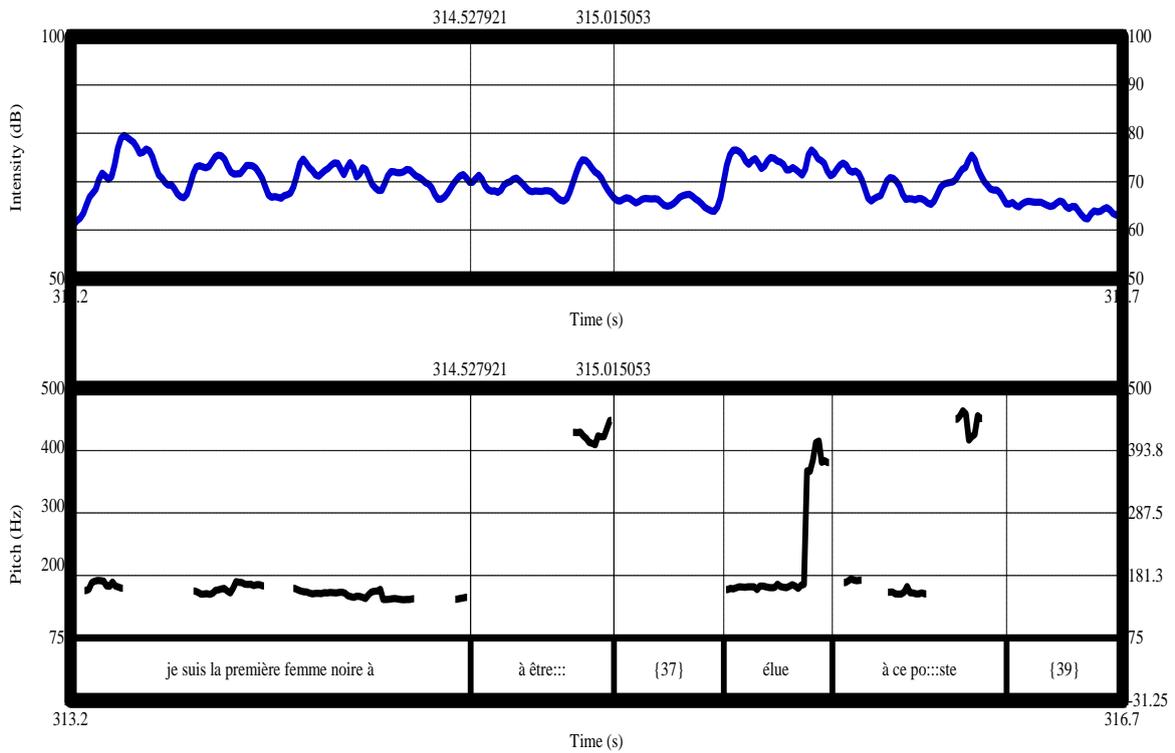
Extrait 2

Françoise : je suis présidente mondiale des femmes chef d'entreprise je complète ce que a dit mon frère je suis à mon troisième mandat {52} première femme noire {52} à diriger à diriger euh ce poste euh::: de l'association qui a plus de 65 ans aujourd'hui d'années je suis la première femme noire à être élue à ce poste

À plusieurs reprises et sans modulation (voir tracé 2, ci-dessous), L1 articule, à mélodie très basse, des propos essentiellement égocentrés. Les rhèmes 1, 4, 3 sont répétés à l'identique. Ce que l'on retient par cette répétition, est que, Françoise veut que l'on comprenne qu'elle est la toute première femme noire à occuper ce poste, et que cela n'échappe à l'attention de personnes. Sur les segments « première femme noire », F0 est maintenue à H2. L'évocation de la durée d'existence dudit poste sert à marquer sa longévité sans avoir vu à la tête une Noire : « un poste qui a duré plus de 65 ans », dit-elle. En effet, on peut remarquer, corrélativement à la précédente, que Françoise cible des mots sur lesquels elle élève la mélodie dans sa présentation. Le tracé 3 illustre la montée de F0+ sur « à être élue à ce poste ». La locutrice focalise l'attention du destinataire sur le moyen par lequel elle y est parvenue : l'élection.



Tracé 2 : F0-



Tracé 3 : F0+

En somme, que ce soit Célestine ou Françoise, toutes se rapportent à leur biographie pour se construire une image de modèles dans leurs conversations. Elles rappellent avec constance et fermeté leurs titres, leurs rôles, leurs actions, etc. afin de se faire une image de modèles, de femmes exemplaires à qui l'on doit faire confiance. Cette attitude est donc une stratégie qui sert à renforcer davantage leur image. Il nous semble que, même si les locutrices savent que le destinataire ou l'interlocuteur n'ignore pas leurs positions, mieux leurs fonctions, elles le rappellent néanmoins. Nous avons remarqué d'ailleurs qu'elles le font avec vivacité, une claire énergie qui se matérialise par F0+ ou la durée des syllabes, comme l'indique les tracés supra. Et comme Barthes (1966 : 212) disait déjà que si un locuteur énonce une information et en disant en même temps « je suis ceci, je ne suis pas cela », l'intention, sans doute, est celle de se faire une image. Dans nos données, les FELECA se font une image de modèles ; elles invitent alors ceux à qui elles s'adressent à suivre leur exemple, ou encore à ne pas les mépriser. Lorsqu'elles se retrouvent dans un contexte où elles ne peuvent plus se présenter comme modèles à suivre, elles recourent à l'Europe.

3. L'Europe : regards croisés

3.1. Le modèle référence

125

Notons d'abord que la notion de « référence » est délicate à aborder. Elle a donné lieu à diverses interprétations. Sans entrer, ici, dans le développement théorique sur la notion de « référence », elle désigne dans notre perspective le monde réel ou imaginaire auquel celui qui parle renvoie dans son discours. Elle est alors à première vue externe au linguistique. Mais seulement en apparence, car « parler, signifie dire quelque chose, le réel est alors partie prenante dans le commerce linguistique, puisque c'est sur lui que s'exerce notre dire » (Kleiber, 1997 : 9).

En effet, dans le corpus de notre étude, l'Europe est présentée comme le modèle à suivre. Les locutrices se réfèrent généralement à ce continent pour légitimer les points de vue avec lesquels leurs interlocuteurs sont en contradiction ou simplement pour banaliser certaines critiques. Par exemple, quand Alain interpelle Célestine au sujet de la compétence des maires dans la gestion de leurs localités avec l'avènement de la décentralisation au Cameroun, Célestine cite (dans l'extrait 3, ci-dessous) l'exemple de l'Europe non seulement pour entériner le besoin de former les maires mais surtout pour contester le fait que le renforcement des capacités des maires soit l'apanage du Cameroun.

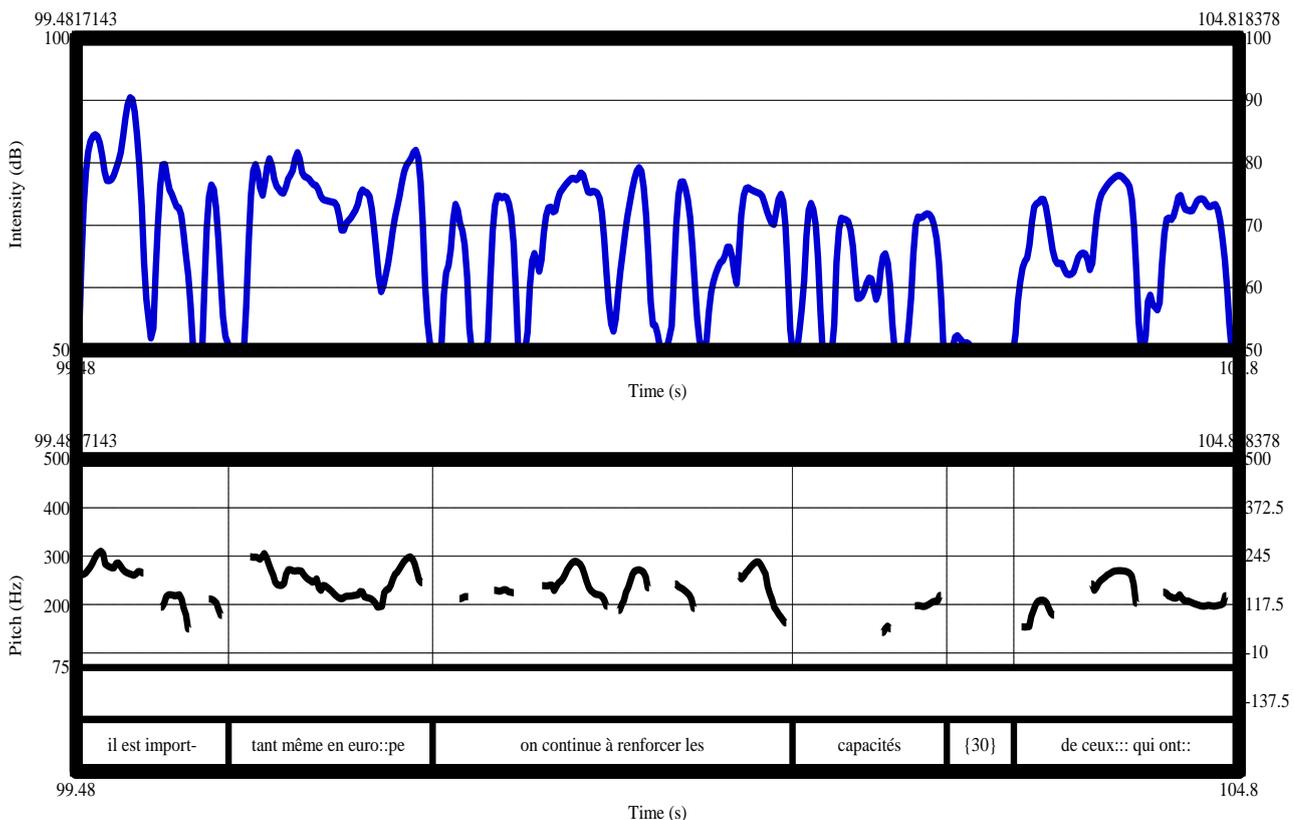
Extrait 3

Alain : en face on dit que vous n'êtes pas suffisamment compétents {53} pour gérer {90} on a envie de renforcer vos compétences

Célestine : [...] il est H3 il est nécessaire on est jamais suffisamment compétent {55} d'ailleurs euh {27} dans le document que je commande {36} aux mai::res je vais:: {} d'ailleurs le président de CV c'est notre président:: H3 {36} va fai::re un séminaire pour le dispatcher:: {36} il est important même en europe on continue

à renforcer les capacités {31} de ceux:: qui ont {29} la H3+ mission de gérer {43} euh:: {38} le peuple donc on ne peut pas dire qu'on va sortir une école pour former les mai::res {35} les mai::res qui sont là {37} qu'est ce vous faites pour renforcer leur capacité

Célestine réagit alors sans aucune contestation à propos de la formation des maires. Elle légitime ce point de vue et l'élargit considérablement. D'abord, elle précise qu'elle a déjà pris des dispositions par rapport au renforcement des compétences des maires en montrant à son interlocuteur un document à leur distribuer ultérieurement. Après une pause moyenne de {36cs}, la locutrice redémarre et fait référence sans pondération à l'Europe : « il est important même en europe on continue à renforcer les capacités {31} de ceux:: qui ont {29} la mission de gérer {43} euh:: {38} le peuple ». On peut alors gloser ses propos comme suit : « si en Europe, on renforce encore les compétences des personnes qui dirigent, ce n'est pas au Cameroun que l'on ne va pas le faire ». Célestine souligne que la question de la formation des maires ne se pose pas qu'au Cameroun et, dans le même temps, elle présente alors l'Europe de façon ostentatoire comme le modèle adéquat. Selon elle, c'est un impérieux besoin de renforcer les niveaux des maires au Cameroun étant donné qu'en Europe cela est appliqué. L'image de l'Europe est alors présentée comme une référence et qui lui a permis de baliser les propos de son interlocuteur. La montée de la mélodie et la modulation de l'intensité montrent alors le désir de la locutrice de faire adhérer son co-énonciateur au point de vue qu'elle défend.



Tracé 4 : F0+ et I+

Cet extrait, en résumé, témoigne l'attitude qu'affiche Célestine, sur le plan intonatif, à éviter « toute velléité d'interruption de la part d'un co-locuteur dont il anticipe le désaccord, ou l'ignorance » (Morel et Danon-Boileau, 1998 : 18). En outre, un peu plus tard, elle est invitée à répondre à une autre critique. Alain revient sur un sujet sur lequel il amène la locutrice à se prononcer. En effet, la question porte cette fois-ci sur l'attitude des maires camerounais qui se préoccupent toujours de leur réélection en faisant « des campagnes électorales permanentes ».

Extrait 4

Alain : alors une question sur laquelle on est passé un petit peu tout à l'heure {} est ce que nos maires ne sont pas trop politiques {} est ce que ce ne sont pas des gens en campagne électorale permanente {} qui se préoccupent en général que de leur réélection (?)

Célestine : malheureusement ou heureusement un mai::re doit être politique {} même en fran::ce les élections de mars y a eu une bataille entre UMP et le parti socialiste {34} vous prenez une casquette de parti H3+ {32} pour vous présenter {28} mais il euh appartient au parti:: de chercher le profil {43} qu'il faut pour accéder à ce poste surtout à l'heure où on demande que les maires soient opérationnels

127

À travers l'expression « trop politique », Alain questionne, ici, l'impartialité des maires dans la gestion. La réponse de L1 montre que la locutrice ne s'oppose pas encore une fois de plus à cette critique, mais la considère comme un fait évident. En fait, pour elle, « un maire doit être d'abord politique ». L'emploi de « d'abord » met alors au premier plan la politique chez un maire. À travers ce genre d'exemple, on note de façon systématique que la locutrice obtient un accord du côté de son interlocuteur, puisqu'elle apporte une preuve irréfutable. L'efficacité de l'argument de Célestine est renforcée par la situation de la France dont elle a une image positive, car comme le dit Jeanmart (2011), on pense l'exemple en termes d'efficacité.

Si on prête l'attention au rythme sur lequel est prononcé cet énoncé, on note que le débit est accéléré et il y a absence de pauses entre les deux premiers rhèmes, dont l'un sert d'argument, et l'autre d'exemple. Elle donne l'exemple de la France avec plein d'enthousiasme. Selon Charaudeau et Maingueneau (2002), quand un locuteur donne un exemple, il ne s'agit pas tant pour lui d'établir une vérité que d'« avoir raison », et de faire en sorte que l'autre partage cette raison. L'enjeu est ici, à la fois, la véracité et l'influence. La locutrice veut modifier l'opinion de son interlocuteur sur cette attitude politique, car elle n'est pas une spécificité des maires camerounais ; cela se remarque aussi en France.

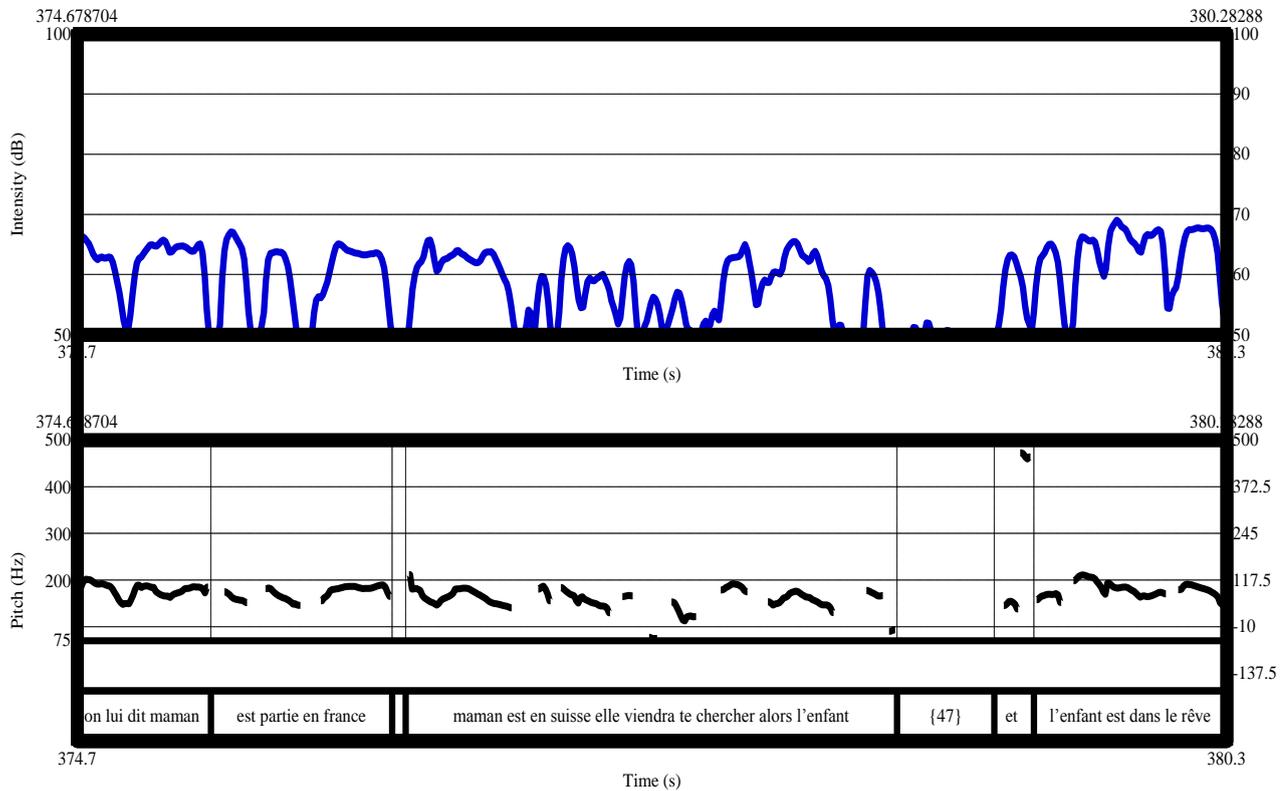
Nous voudrions nous attarder ici sur l'adverbe « même », présent dans ces extraits. La récurrence de cet adverbe martèle l'idée selon laquelle l'Europe est vue par les FELECA comme un modèle incontestable. Beaucoup ont combattu avec énergie et véhémence cette attitude malveillante et non prometteuse, mais cela apparaît toujours ostensiblement exprimé

par nos locutrices. Par ailleurs, Claire, une autre leader, parlant des enfants dont un des parents est en prison, montre comment les Camerounais se réfèrent aux pays européens pour mieux cacher la vérité aux enfants. Le présentatif « c'est » qui introduit les premiers rhèmes dans l'extrait suivant cherche à obtenir un partage d'émotion chez l'interlocuteur par rapport à la situation de ces enfants.

Extrait 5

c'est les enfants qui souffrent en silence c'est les enfants qui ont besoin d'être accompagnés c'est les enfants qui euh {} en fait qui souffrent dans leurs chairs ils ont besoin d'être à accompagnés ils sont pires que les orphelins parce que l'orphelin lui euh il sait que sa maman est décidée on l'a enterrée il a vu la maman euh être enterrée il a vu son papa être enterré mais la maman est en prison on ne lui dit pas la vérité mais on lui dit que maman est partie en France maman est en suisse elle viendra te chercher alors l'enfant est dans le rêve

Après une présentation dans une tonalité pathétique, la locutrice continue, par la figure de comparaison, à susciter l'empathie chez le destinataire. Au final, elle arrive à la conclusion que l'image des pays d'Europe (tels que la France et la Suisse) est utilisée comme prétexte ou stratégie pour masquer la détention des parents en prison à leurs enfants : « on lui dit que maman est partie en France maman est en Suisse elle viendra te chercher alors l'enfant est dans le rêve ». Cette stratégie repose en fait sur une image commune à beaucoup de Camerounais, qui continuent de considérer le voyage en Europe comme l'ultime ambition. Dans le contexte présent, la référence à ces pays permet d'entretenir dans l'esprit des enfants l'espoir que leurs parents reviendraient un jour de l'Europe pour s'occuper d'eux convenablement. L'usage des ligateurs « mais » indique la marque d'inversion argumentative qu'utilise la locutrice pour montrer le paradoxe entre le fait et le langage tenu à l'endroit des enfants. Le marqueur du récit « alors (l'enfant est dans le rêve) », pour parler comme Morel et Danon-Boileau, appelle « une attitude consensuelle et la convergence obligée des points de vue » (1998 : 115) par rapport à la conséquence engendrée sur l'enfant. Par ailleurs, le fait que cette locutrice prononce ce discours en plage basse (cf. tracé 5) permet de relever que, dans son imaginaire, elle considère que ce qu'elle dit fait consensus et ne saurait donc dans ce cas donner matière à discussion.



Tracé 5 : F0- et I-

Bref, si les niveaux bas de F0 et I symbolisent la mise en retrait de la locutrice, comme on le sait déjà, la présence de la pause-silence qui dure {47cs} sert à mettre en exergue le contenu du rhème (« et l'enfant est dans le rêve »), qui exprime la conséquence immédiate sur les enfants, lorsqu'on leur dit que leurs parents sont en Europe afin de mieux cacher leur incarcération en prison dans le pays. La situation, décrite par Claire, semble la toucher profondément au point où, nulle part, elle ne laisse apparaître aucune montée intonative sur un long passage de son intervention. Alors on mentionnera qu'elle dit une pensée intérieure qui n'engage qu'elle (Morel et Danon-Boileau, op.cit. 15). Mais lorsqu'on considère le point de vue des autres leaders, l'Europe fait l'objet de plusieurs représentations. Autrement dit, si certaines leaders camerounaises la citent en permanence pour légitimer leurs actions ou ceux qui l'utilisent comme argument pour mentir aux enfants, d'autres par contre posent sur leurs États un regard négatif.

2.2. « Les pilleurs d'Afrique » : la mise à l'index des pays européens

L'image de l'Europe n'est pas tout à fait uniforme dans les discours des FELECA. Contrairement aux locutrices dont nous avons analysé le discours dans la section précédente les leaders camerounaises affichent clairement une image négative de l'Europe. Préoccupées de plus en plus par les questions de liberté, d'indépendance, Calixthe décrit, dans l'extrait ci-dessous, l'image dudit continent par des mots négatifs pour exprimer son jugement.

Voici l'extrait.

Extrait 6

Calixthe : le plus important de l'argent {} si j'avais voulu être milliardaire {} je le serai {} ça ne m'intéresse pas {} [...] ceci étant si je pouvais vraiment manger cet argent des pays d'afrique qui passent leur temps à verser à la ruissie {} et à des organisations qui sont en train de les bombarder {} je le mérite amplement {}

[...] on me demande à moi de me discuter pendant que les pi:::lleurs d'afrique sont là-bas en train de prendre y a des hommes et des femmes qui arrivent en afrique avec qui viennent d'ailleurs avec leurs sacs en main {} vides {} leurs petits valises vides [...] où est leur sol de cacao de leur père {} [...] l'argent de l'afrique {85} revient plus à ses descendants de l'occident {86} à défaut des africains eux-mêmes qu'à ces organisations mafieu::ses {41} non seulement pillent le continent {} mais après y veillent

Calixthe, la locutrice, réagit dans ce passage à propos d'une somme d'argent au sujet de laquelle il y a un débat. Le point de départ de sa réaction est l'accusation faite à son endroit par rapport à l'argent de Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire. En effet, l'une des critiques à la suite de la crise qu'a vécue ce pays est l'enquête au sujet de la richesse dudit ancien président par les Français. Calixthe serait alors accusée de posséder la somme en question. Son interviewer l'interroge ici par rapport à cette question.

130

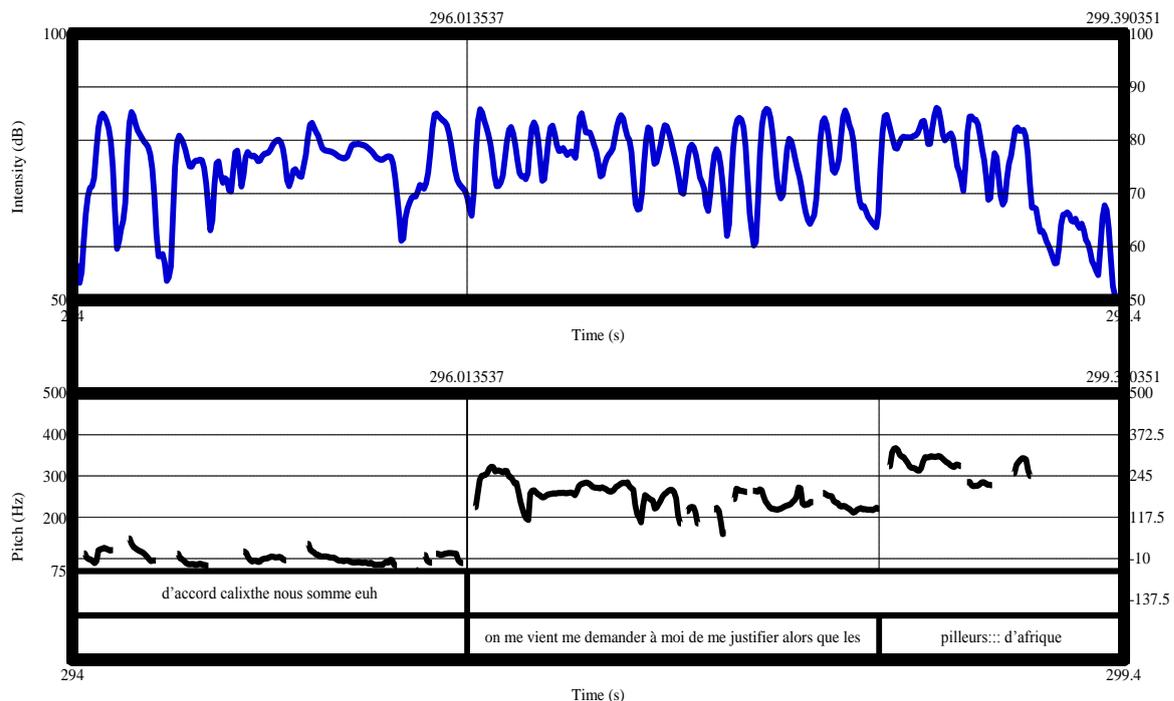
D'abord, dans la première séquence, la locutrice laisse entendre le manque d'intérêt qu'elle a pour la richesse matérielle : « si j'avais voulu être milliardaire {} je le serai {} ça ne m'intéresse pas ». La négation « ça ne m'intéresse pas » a une valeur polémique. Elle correspond, pour emprunter l'expression de Ducrot, à un « acte de réfutation de l'énoncé positif correspond » (1973 : 124).

Dans la seconde séquence, la locutrice redémarre en insistant sur l'iniquité, le caractère absurde de la situation à laquelle elle fait face : « on vient me demander à moi de me justifier pendant que les pi:::lleurs d'afrique {204} sont là-bas en train de prendre des milliards:: ». Cette nouvelle intervention est marquée par le niveau bas de F0 sur « on », mais la mélodie monte rapidement au niveau 3 sur « vient », indiquant le pivot du paragraphe, pour baisser légèrement sur les segments « me demander à moi » avant de remonter plus haut sur « pilleurs de l'afrique ». On remarque que tous les mots par lesquels la locutrice désigne l'Europe sont tous négatifs : « pilleurs », « prédateurs », « organisations mafieuses », « tuer l'Afrique », « absurdités », etc. Ces mots dénotent l'image négative de l'Europe à laquelle la locutrice force, par la montée de la voix, son interlocuteur à adhérer.

Dans la suite de son argumentation, Calixthe présente alors des africains, ceux-là qui devraient bénéficier de leurs biens, dépourvus de tout : « y a des hommes et des femmes qui arrivent en afrique avec leurs sacs en main {74} vides {} leurs petits valises vides [...] ». En plus, elle en ajoute en posant une question : « pourquoi l'américain lambda qui n'avait aucun

lien avec l’afrique est-il habilité à prendre cet argent {} et non moi ». Cette interrogation rhétorique sert à susciter l’émotion chez le destinataire et le pousser à réfléchir sur cette situation. La locutrice poursuit de façon logique lorsqu’elle dit que la richesse de l’Afrique revienne à ses descendants qu’à la communauté internationale. L’adjectif qualificatif « mafieu::ses » par lequel la locutrice caractérise l’occident est prononcé avec l’allongement de la dernière syllabe.

Au niveau intonatif, les niveaux des indices prosodiques ont une structure élevée : la F0 est toujours basse tandis que I est modulée et est élevée. La locutrice ne prétend pas encore accorder la parole à son interlocuteur. Au cours de l’interview, l’on remarque qu’elle interrompe son interlocuteur qui cherche à mettre fin à ce sujet. Le tracé suivant montre comment Calixthe élève la voix au niveau haut (H3) pour mieux capter l’attention de son interlocuteur.



Tracé 6 : interruption de l’interlocuteur

Peut-on se demander pourquoi ces femmes ont des regards aussi contrastés sur l’Europe ? En effet, tout semble tributaire de leurs idéologies. Les unes s’impliquent dans le développement local comme élues de peuple. C’est le cas de Célestine, maire de la commune de Bangangté dans la région de l’Ouest du Cameroun, qui donne à considérer l’Europe (la France) comme un modèle à imiter. Sa casquette de femme politique mais également celle d’actrice du développement peuvent justifier son caractère dithyrambique vis-à-vis de l’Europe, qu’elle convoque à certaines fins de façon stratégique ; alors que l’autre, Calixthe, résidente en Europe, est une écrivaine engagée dans la défense des droits de l’Homme ou de libertés des Africains en général. Les expressions employées par cette dernière, lorsqu’elle

parle de l'Europe, sont globalement péjoratives. En fin de compte, on se retrouve face à deux représentations d'identité antinomiques du continent.

Conclusion

En somme, l'argumentation par l'image est une stratégie qu'adoptent les FELECA dans leurs discours afin de susciter l'adhésion de ceux auxquels ils s'adressent. Il en ressort que les locutrices se réfèrent à deux types d'image pour argumenter leur dire : l'image de soi et l'image de l'Europe. Nous avons montré que, si les locutrices mettent en avant leurs propres images, c'est dans l'intention de mieux convaincre les destinataires par rapport à certaines questions de développement. Dans cette perspective, elles se présentent comme des modèles à ne pas sous-estimer. La hauteur de la mélodie et les répétitions réalisées indiquent l'insistance sur certains points précis ; car elles évitent que ces messages échappent à l'attention de l'auditoire. En ce qui concerne l'image de l'Europe dans leurs discours, on assiste à deux types de représentations. D'une part, l'Europe est présentée comme un modèle à suivre au Cameroun et d'autre part, ce même continent est décrit comme étant l'ennemi de l'Afrique ; d'où une contradiction clairement manifeste qui configurent en réalité les idéologies de chacune de ces femmes.

Références bibliographiques

- AMOSSY, Ruth (2013/ [2000]). *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin.
- BARTHES, Roland (1966). « Introduction à l'analyse structurale des récits », in : *Communication*, 8, Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit, pp. 1-27. <https://doi.org/10.3406/comm.1966.1113>
- BEAUDY, Yves (2016). *Devenir un leader visionnaire et créatif*, Montréal, Les éditions Québec-livres, pp. 21.
- BERGERON, Jean-Louis (1979). « Les dimensions conceptions du leadership et les styles qui en découlent », in : *Relations industrielles*, vol. 34, N°. <http://id.erudit.org/iderudit:028935ar>
- CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éd. Du Seuil.
- CHARAUDEAU, Patrick (2008). « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], mise en ligne le 02 octobre 2008, consulté le 22 septembre 2008 : URL : <http://aad.revues.org/193>

- DUCROT, Oswald (1973). *La preuve et le dire. Langage et logique*, Paris, Mame.
- JEANMART, Gaëlle (2011). « Efficacité de l'exemple », in : *Revue de Philosophie politique de l'Ulg*-n°4, pp. 4-48. <http://popups.ulg.ac.be/dissensus/>
- KLEIBER, Georges (1997). « Sens, référence, existence : que faire de l'extralinguistique ? », In : *Langage*, 31 année, *Langue, Praxis et Production de sens*, pp. 9-37.
- MALTAIS, Daniel et LECLERC, Michel (2007). « Le leadership administratif » comme concept utile à la modernisation de l'administration publique », *Revue française d'administration publique*, 3, (n° 123), pp. 423-442. DOI 10.3917/rfap.123.0423
- MOIRAND, Sophie (2017). « Postface de l'ouvrage ». In : Morgan Donot, Christan Le Bart et Yeny Serrano. *Discours, identité et leadership présidentiel en Amérique latine*, L'Harmattan, pp. 227-240. <http://www.editions-harmattan.fr>
- MOREL, Mary-Annick et DANON-BOILEAU, Laurent (1998). *Grammaire de l'intonation*, Paris : Ophrys.
- PAVAGEAU, Benjamin (2015). *La logique du don dans le développement d'une identité de leader : le cas de managers stratégiques d'une grande banque et d'un industriel de l'énergie, bénéficiant de programmes de développement du leadership*, Thèse, Université de Nantes.
- ZRA, Jacques (à paraître). « La passion de se dire et de dire le développement dans le discours d'une femme leader camerounaise », in : Mahamat Adam et Bana Barka (dir.). *Linguistique du développement : perspectives théoriques et méthodologiques. Mélanges en hommages au Professeur Henry Tourneux, Mosaiques*, n° 6.